

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 2 DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE RELATIVE À LA
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2012**

R-3809-2012 Phase 2

Dépenses d'exploitation

Question 1

Référence :

GM-12, Doc-12

Préambule :

- (i) Vous affirmez (page 2) avoir versé, en 2012, 1,5 M\$ en salaires de plus que prévu en raison d'un niveau d'activités capitalisables plus élevé que prévu par 4,4 M\$. Cette somme de 1,5 M\$ serait composée d'une hausse du temps supplémentaire de 4,8 M\$ atténuée par une économie de salaires reliée aux postes vacants.
- (ii) Vous prévoyez (page 2), pour 2013, une hausse des salaires de 4,9 M\$ par rapport à leur niveau réel de 2012, dont 1,8 M\$ pour l'ajout de nouveaux postes, 0,9 M\$ pour le projet Côte-Nord, 0,9 M\$ pour la diminution des crédits projets capitalisables et 3,1 M\$ pour le comblement de postes vacants.
- (iii) Vous mentionnez (page 3) que certains projets impliquant des services professionnels et de sous-traitance n'ont pu être réalisés en 2012, générant une économie de 1,1 M\$, et que ces économies ne peuvent être maintenues pour 2013, ce qui se traduirait par une hausse de 1,5 M\$ à cette rubrique.

Questions :

- 1.1 En référence à la partie (i) du préambule, veuillez quantifier l'économie de salariés reliée aux postes demeurés vacants.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 12.1 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

- 1.2 Veuillez élaborer sur les postes demeurés vacants en 2012 en spécifiant, pour chaque catégorie de poste, le nombre de postes vacants (en équivalent temps complet/plein) et le salaire moyen.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 12.1 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1 et à la pièce Gaz Métro-12, Document 14 révisée.

- 1.3 Vous mentionnez que la hausse de 1,5 M\$ des salaires a été rendue nécessaire par l'augmentation des activités capitalisables de 4,4 M\$. Or, vous mentionnez aussi que la « hausse de 1,5 M\$ » est en fait la résultante d'une hausse du temps supplémentaire (4,8 M\$) et d'une économie liée aux postes vacants.

1.3.1 Le cas échéant, veuillez expliquer dans quelle mesure la hausse du temps supplémentaire (4,8 M\$) découle de l'augmentation des activités capitalisables (4,4 M\$).

Réponse :

La hausse du temps supplémentaire de 4,8 M\$ a été réalisée majoritairement par la main-d'œuvre affectée aux activités de construction/amélioration/entretien du réseau, dans une proportion de 4,0 M\$. Cette hausse est toutefois partiellement compensée par une réduction des salaires réguliers et des primes de 0,3 M\$.

Le tableau suivant illustre de quelle façon sont répartis les écarts de main-d'œuvre. Ainsi, chacune des deux catégories de dépenses, soit temps supplémentaire (ligne 1) ainsi que salaires réguliers et primes (ligne 2) est présentée distinctement. Les dépenses relatives à chacune de ces catégories sont ensuite réparties en fonction du fait qu'elles aient été générées par des centres de coûts dont les activités ont trait à la construction/amélioration/entretien du réseau (centres de coûts à taux standard présentés à la colonne 1) ou à tout autre centre de coûts dans l'organisation (centres de coûts sans taux standard présentés à la colonne 2).

La deuxième partie du tableau vise à répartir la hausse de la main-d'œuvre capitalisée de 4,4 M\$ (ligne 6) entre la hausse des salaires (ligne 4) et la hausse de la productivité (ligne 5).

	Variation de :	MO Taux standard	Autres secteurs	Total
1	Temps supplémentaire (TS)	4,0	0,8	4,8
2	Salaires réguliers et primes	(0,3)	(3,0)	(3,3)
3	Total des salaires	<u>3,7</u>	<u>(2,2)</u>	<u>1,5</u>
4	Total des salaires imputés au capital	3,7	s/o	3,7
5	Hausse du capital résultant de la hausse de la productivité	0,7	s/o	0,7
6	Hausse du capital total	<u>4,4</u>	<u>s/o</u>	<u>4,4</u>

Le tableau permet de mettre en évidence que l'augmentation des activités capitalisables a été essentiellement réalisée en temps supplémentaire. Par ailleurs, les salaires réguliers et primes présentent une économie de 0,3 M\$, essentiellement attribuable à des postes vacants et dans une moindre mesure à la baisse des primes. Une partie du temps supplémentaire additionnel de 4,0 M\$ a donc permis de compenser ces postes vacants, évalués à l'équivalent de deux employés à plein temps (ETP).

Par ailleurs, le tableau permet aussi de démontrer que la hausse du capital s'explique, dans une moindre mesure, par une augmentation des heures productives pour 0,7 M\$. Cette hausse des heures productives s'explique principalement par le fait que les heures payées en temps supplémentaire ont un effet direct sur les heures passées à réaliser des travaux puisqu'il n'y a pas de vacances, fériés, maladie, ou de formation qui en réduisent la productivité. Ainsi, les heures payées en temps supplémentaire représentent une plus grande proportion que les heures payées en temps régulier.

Le tableau démontre aussi qu'il n'existe pas de lien entre l'augmentation des activités capitalisables et l'économie liée aux postes vacants car cette dernière s'est réalisée principalement dans les secteurs autres que construction/ amélioration/ entretien du réseau.

Finalement, Gaz Métro aimerait souligner que, contrairement à ce qui est énoncé dans le préambule à la question suivante, soit 1.3.2, des économies liées à des

postes vacants, dans la mesure où ils ne sont pas compensés par du temps supplémentaire, se traduiraient normalement par une réduction des activités capitalisables plutôt qu'une hausse.

1.3.2 Nous comprenons qu'il n'y a pas de lien entre l'augmentation des activités capitalisables (4,4 M\$) et l'économie liée aux postes vacants. Notre compréhension est-elle correcte?

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 1.3.1.

- 1.4 La hausse du temps supplémentaire (4,8 M\$) découle-t-elle du fait que certains postes sont demeurés vacants et si oui, dans quelle mesure? Autrement dit, veuillez indiquer dans quelle mesure SCGM a eu recours aux heures supplémentaires pour accomplir des tâches qui auraient autrement été accomplies par ceux qui auraient occupé les postes vacants.

Réponse :

Tel que présenté au tableau en réponse à la question 1.3.1 la plus grande proportion du temps supplémentaire de 4,0 M\$ a été réalisée dans les centres de coûts avec taux standards et a été imputée au capital. L'écart résiduel de 0,8 M\$ de temps supplémentaire a été réalisé à travers les différents secteurs de l'organisation. Une certaine proportion du temps supplémentaire a été réalisée à la suite de l'implantation du projet Héritage, pour un équivalent de 0,3 M\$. L'écart résiduel de 0,5 M\$ est relatif aux opérations courantes de l'organisation. Il ne peut toutefois être associé à des postes vacants en particulier. En effet, ce temps supplémentaire découle du surcroît de travail réalisé dans les périodes de pointe propres à certains services de l'organisation. Il découle aussi du manque de ressources résultant de l'absence occasionnelle de personnel en raison des périodes de vacances, des congés de maladie ou encore du mouvement de personnel.

- 1.5 Veuillez justifier la hausse du niveau réel (par rapport au niveau prévu dans le budget 2012) des activités capitalisables en 2012 en précisant les projets auxquels ces ressources ont été dédiées.

Réponse :

Toutes les informations disponibles se retrouvent à la réponse à la question 12.6 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

- 1.6 Veuillez confirmer que la hausse des activités capitalisables (4,4 M\$) résulte uniquement d'une hausse de l'utilisation de la main-d'œuvre interne (des employés) de SCGM aux fins d'activités capitalisables et non d'une utilisation accrue de services professionnels et de sous-traitance.

Réponse :

L'écart de 4,4 M\$ provient uniquement de la main-d'œuvre interne capitalisée par taux standard. Les taux standards étant établis en considérant les natures comptables de salaires et avantages sociaux ainsi que le coût des vêtements nécessaires à l'exécution des travaux, aucun coût de main-d'œuvre externe n'est capté dans le calcul de la main-d'œuvre capitalisée. Les frais de main-d'œuvre externe et de services professionnels sont imputés directement dans les projets capitalisables majoritairement au secteur Exploitation et ne passent pas par les dépenses d'exploitation.

- 1.7 Veuillez indiquer, pour chacune des années 2007-08, 2008-09, 2009-10, 2010-11 et 2011-12, le montant réel des dépenses d'exploitation, et pour 2012-13, le montant budgété. Veuillez aussi ventiler le montant de chaque année en fonction des catégories suivantes :

- 1.7.1 Masse salariale
 - 1.7.1.1 Salaires
 - 1.7.1.2 Avantages sociaux
- 1.7.2 Services professionnels
- 1.7.3 Services externes
- 1.7.4 Matériaux
- 1.7.5 Loyer
- 1.7.6 Assurances
- 1.7.7 Frais de déplacement et de représentation
- 1.7.8 Téléphonie
- 1.7.9 Carburant et huile
- 1.7.10 Fournitures de bureau
- 1.7.11 Dons et commandites
- 1.7.12 Jetons des administrateurs
- 1.7.13 Mauvaises créances
- 1.7.14 Électricité et gaz
- 1.7.15 Publicité
- 1.7.16 Revenus
- 1.7.17 Réallocations :
 - 1.7.17.1 Capitalisation/immobilisation
 - 1.7.17.2 Frais imputés aux ANR
 - 1.7.17.3 Frais de gestion
 - 1.7.17.4 CFR
 - 1.7.17.5 Autres

1.7.18 Autres

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse de la question 11.1 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

1.8 En référence à la partie (ii) du préambule, veuillez élaborer sur l'ajout de nouveaux postes en spécifiant, pour chaque catégorie de poste, le nombre de nouveaux postes (en équivalent temps complet/plein) et le salaire moyen.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 12.1 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1 et à la pièce Gaz Métro-12, Document 14 révisée.

1.9 Veuillez justifier l'ajout de ces nouveaux postes.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 12.1 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

1.10 Veuillez préciser ce que vous entendez par « diminution des crédits projets capitalisables ».

Réponse :

Cette diminution fait référence à la baisse des salaires capitalisés dans des projets de développement informatique. Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la réponse de la question 12.9 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

1.11 Veuillez élaborer davantage sur le comblement de postes vacants, en faisant notamment le lien avec l'économie réalisée en 2012.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 12.1 de la Régie de l'énergie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1 et à la pièce Gaz Métro-12, Document 14 révisée.

- 1.12 En référence à la partie (iii) du préambule, veuillez préciser quels sont les projets qui ont été affectés en 2012.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 12.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

- 1.13 Si ces projets s'étaient réalisés, ces 1,1 M\$ auraient-ils été capitalisés? Si oui, quel aurait été le montant global des dépenses d'exploitation capitalisées en 2012?

Réponse :

Non, ces projets ne sont pas de nature capitalisable.

- 1.14 Veuillez préciser quels sont les projets qui causent une augmentation de 1,5 M\$ (par rapport au réel 2012) du montant des services professionnels et de sous-traitance en 2013.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 12.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

- 1.15 Veuillez indiquer le montant absolu réel de salaire consacré au projet Côte-Nord en 2012 ainsi que le montant prévu correspondant en 2013.

Réponse :

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Salaires - Centre de coûts - Côte-Nord (1)	209 \$	1 055 \$
Contributions autres centres de coûts (2)	235 \$	193 \$
	<u>444 \$</u>	<u>1 248 \$</u>

(1) Inclus dans le montant présenté à la ligne 65 de Gaz Métro-12, Document 15 qui est constitué des salaires et avantages sociaux

(2) Inclus dans les montants de la ligne 12 de Gaz Métro-12, Document 16

- 1.16 En référence à la partie (ii) du préambule, veuillez justifier la croissance des salaires de 0,9 M\$ en lien avec le projet Côte-Nord relativement à 2012 en sus des ajouts de postes et des comblements de postes vacants.

Réponse :

Le projet de desserte de la Côte-Nord, qui consiste à déployer un gazoduc de 450 km reliant Saguenay à Sept-Îles, est estimé préliminairement à 750 M\$. Afin de prendre une décision éclairée sur ce projet d'envergure, le gouvernement du Québec et Gaz Métro procèdent avec diligence à trois grandes études de faisabilité dont les conclusions, initialement attendues avant la fin de l'année civile 2012, sont maintenant attendues vers la fin mars 2013. Si ces conclusions s'avèrent positives, Gaz Métro-daQ poursuivra les processus d'approbation réglementaire et environnementale au cours de l'année 2013. Par la suite, si toutes les approbations requises sont obtenues, les travaux préparatoires et la construction de la desserte de la Côte-Nord de Gaz Métro-daQ pourraient débuter en 2015, en vue d'une mise en service au cours de l'année 2016.

L'écart de 0,9 M\$ au niveau des salaires du projet Côte-Nord entre les prévisions de 2013 et les coûts réels de 2012 provient essentiellement du fait que l'équipe de projet a été constituée de façon graduelle pendant l'exercice 2012. Les premiers membres de l'équipe Côte-Nord ont intégré celle-ci au mois d'avril 2012, mais la plupart de la main-d'œuvre a été affectée sur le projet à compter de juillet 2012. Par conséquent, l'équipe que l'on prévoyait, lors de la préparation du budget 2013, être composée de 15 personnes à temps plein pour l'exercice 2013 était composée en réalité d'un équivalent d'un peu plus de trois personnes à temps plein en 2012, sur une base annuelle. La charge de travail et les livrables à rencontrer en 2013, dans le cadre du projet au niveau de la poursuite des études de faisabilité, nécessitait un plan de main-d'œuvre de 15 personnes pour l'exercice 2013. Il va sans dire que selon les conclusions qui seront rendues à la suite des études de faisabilité, il se peut que Gaz Métro doive ajuster ses prévisions de main-d'œuvre à l'égard du projet Côte-Nord.

Question 2

Références :

- (i) GM-12, Doc-12, pages 2-3
- (ii) GM-7, Doc-1, pages 5-6

Préambule :

Vous présentez la hausse de près de 20 M\$ du coût des avantages sociaux comme l'un des principaux enjeux du dossier. Or, vous ne fournissez aucun document à l'appui de la hausse demandée.

Questions :

- 2.1 Veuillez présenter l'évolution du coût réel du régime de retraite pour les années 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 et déposer les rapports d'évaluation actuarielle sur lesquels vous vous appuyez. Si vous n'avez pas encore reçu le rapport de 2012, veuillez indiquer à quelle date vous l'attendez.

Réponse :

Le tableau ci-dessous présente le coût réel par régime de retraite de Gaz Métro pour les années 2008 à 2012. Gaz Métro réfère aux annexes 1 à 5 de la présente réponse qui incluent des extraits de chacun des rapports produits par nos actuaires Aon. Ces extraits présentent les calculs détaillés du coût constaté pour les avantages sociaux futurs en vertu du chapitre 3461 inclus à la Partie V du *Manuel de l'Institut Canadien des comptables agréés* (« ICCA »), intitulé *Avantages sociaux futurs*.

Année	Personnel régi par une convention collective⁽¹⁾	Personnel cadre⁽¹⁾	Cadres exécutifs⁽²⁾	Total
2012	12 373 839	7 990 201	572 200	20 936 240
2011	9 204 290	6 538 566	347 500	16 090 356
2010	7 531 144	6 065 700	341 600	13 938 444
2009	4 522 861	3 823 371	501 900	8 848 132
2008	4 338 739	2 913 230	562 600	7 814 569

- (1) **Personnel régi par une convention collective et personnel cadre :** La charge relative aux régimes de retraite du personnel régi par une convention collective et du personnel cadre est comptabilisée selon la méthode des déboursés pour la période du 1^{er} octobre au 30 septembre.

- (2) **Cadres exécutifs** : La charge relative au régime complémentaire de retraite des cadres exécutifs est comptabilisée selon une méthode similaire à celle de la répartition des prestations au prorata des années de services prévue au chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA. La charge est établie pour la période du 1^{er} octobre au 30 septembre. Selon cette méthode, la charge incluse dans le coût de service correspond à la charge actuarielle calculée par nos actuaires Aon, en excluant les intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées.

2.2 Dans la mesure où le coût de retraite réel d'une année donnée n'apparaît pas au rapport d'évaluation actuarielle correspondant, veuillez présenter vos calculs permettant de dériver le coût réel de cette année-là à partir du rapport correspondant et ce, pour chaque année, le cas échéant.

Réponse :

Les tableaux suivants présentent la conciliation entre les montants indiqués au rapport de nos actuaires Aon (fournis aux annexes 1 à 5) et le coût de retraite réel pour les années 2008 à 2012 pour les régimes de retraite de Gaz Métro du personnel régi par une convention collective et du personnel cadre, présenté au tableau de la réponse à la question 2.1.

Aucune conciliation n'est requise pour le régime des cadres exécutifs puisque, tel que mentionné à la réponse précédente, pour ce régime, la charge incluse dans le coût de service correspond à la charge actuarielle calculée par nos actuaires Aon, en excluant les intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées.

Personnel régi par une convention collective

Année	Cotisations versées		Coût réel ⁽³⁾
	Rapport actuariel ⁽¹⁾	Effet lié à la période ⁽²⁾	
2012	6 937 200	5 436 639	12 373 839
2011	11 567 000	(2 362 710)	9 204 290
2010	4 521 100	3 010 044	7 531 144
2009	4 479 900	42 961	4 522 861
2008	4 448 600	(109 861)	4 338 739

Personnel cadre

Année	Cotisations versées		
	Rapport actuariel ⁽¹⁾	Effet lié à la période ⁽²⁾	Coût réel ⁽³⁾
2012	5 713 400	2 276 801	7 990 201
2011	8 050 800	(1 512 234)	6 538 566
2010	3 981 200	2 084 500	6 065 700
2009	3 796 100	27 271	3 823 371
2008	2 092 800	820 430	2 913 230

- (1) **Rapport actuariel** : Les rapports produits par nos actuaires Aon portent sur la période du 1^{er} juillet au 30 juin, soit une date de mesure au 30 juin de chaque année.
- (2) **Effet lié à la période** : Pour préparer les états financiers au 30 septembre, Gaz Métro utilise les cotisations versées du 1^{er} octobre au 30 septembre. Ainsi, la colonne « Effet lié à la période » permet d'obtenir cette période et correspond au net des éléments suivants :
- i. Exclure les cotisations versées du 1^{er} juillet au 30 septembre de l'année précédente; et
 - ii. Inclure les cotisations versées du 1^{er} juillet au 30 septembre de l'année courante.
- (3) **Coût réel** : Le coût réel des régimes de retraite du personnel régi par une convention collective et le personnel cadre représente les cotisations versées du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année courante.

Question 3

Références :

- (i) GM-12, Doc-15
- (ii) GM-12, Doc-12, page1

Questions :

- 3.1 Veuillez justifier la croissance de 103 000 \$ (50 %) des Autres dépenses liées à la Présidence.

Réponse :

Gaz Métro précise que la croissance à laquelle la FCEI réfère dans sa question est constatée entre les résultats réels 2012 et le budget 2013. Gaz Métro souligne que les sommes budgétées en 2012 et celles budgétées en 2013 n'affichent aucune

croissance. Ceci étant dit, le budget des « Autres dépenses » de la Présidence est composé de dépenses discrétionnaires utiles pour la saine gestion de Gaz Métro. Les dépenses réelles de 2011-2012 de la Présidence étaient inférieures à ce qui avait été prévu étant donné, entre autres, que le nombre de représentations et de déplacements ont été moins nombreux que ceux prévus au budget. Considérant que le rôle de la présidente est de promouvoir Gaz Métro auprès des clients, des partenaires d'affaires (fournisseurs, banquiers, etc.) et des employés, les dépenses de la Présidence sont tributaires des opportunités et des événements qui se produisent en cours d'année. Par conséquent, ces coûts sont relativement variables d'une année à l'autre et sont difficiles à prévoir. Dans ce sens, le budget 2012 a été reconduit pour le budget 2013.

3.2 Veuillez justifier la croissance de 103 000 \$ (50 %) des Autres dépenses liées à la direction Vérification et contrôle interne.

Réponse :

La croissance de 103 000 \$ est principalement expliquée par :

- une hausse des honoraires professionnels de consultation de l'ordre de 75 000 \$. Ces honoraires sont prévus pour des services pour lesquels Gaz Métro n'a pas les ressources disponibles à l'interne. Plus précisément, 50 000 \$ sont prévus pour l'audit des accès de SAP afin d'analyser la ségrégation des tâches, la ségrégation des fonctions incompatibles et les contrôles informatisés, et 25 000 \$ sont prévus pour les honoraires d'un expert qui assistera Gaz Métro en matière d'éthique; et
- des coûts de l'ordre de 10 000 \$ sont prévus pour la mise en place d'un service de signalement 24/7 lié à l'éthique.

3.3 Veuillez justifier la croissance de 81 000 \$ (25 %) des Autres dépenses liées à la Direction des affaires gouvernementales.

Réponse :

La croissance de 81 000 \$ est principalement expliquée par les facteurs suivants :

- Les dépenses relatives aux frais de déplacement, de repas, de formation et autres prévues pour l'année 2013 sont supérieures aux dépenses réelles de l'année 2012 puisque deux postes sur un total de quatre qui étaient vacants en 2012 seront comblés en 2013;
- Gaz Métro devra avoir recours à des consultants externes en 2013 relativement aux politiques gouvernementales et plans d'action

gouvernementaux dont notamment, les politiques énergétique, de transport et industrielle, le plan d'action sur les changements climatiques, l'entrée en vigueur du système de plafonnement et d'échange des émissions de gaz à effet de serre; et

- Gaz Métro a mis en branle un plan de relations municipales qui prévoit notamment de rencontrer plus de 250 municipalités au cours des deux prochaines années. Ce plan de relations municipales a pour principal objectif de discuter avec les municipalités des conditions d'installation du réseau de distribution de gaz naturel de Gaz Métro, des risques associés à celui-ci, des croisements entre les réseaux gazier et d'égouts ainsi que de les sensibiliser à la gestion des bris du réseau par les tiers. Les frais de déplacement, incluant notamment les frais de transport et d'hébergement, seront donc plus importants en 2013, comparativement aux dépenses réelles de l'année 2012. Une partie de la hausse des dépenses s'explique également par la présence accrue d'un délégué aux affaires municipales dans les diverses régions du Québec et ce, toujours en lien avec le plan de relations municipales.

- 3.4 Veuillez justifier la croissance de 100 000 \$ (50 %) des Autres dépenses liées à la direction Vérification et contrôle.

Réponse :

Gaz Métro comprend que la croissance de 100 000 \$ des Autres dépenses liées à la direction Vérification et contrôle aurait dû se lire la croissance de 103 000 \$ des « Autres dépenses » liées à la direction Vérification et contrôle interne.

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.2.

- 3.5 Relativement aux dépenses d'Approvisionnement et Réglementation, veuillez présenter le montant réel de services professionnels engagés pour 2010-2011 et 2011-2012, et le montant budgété pour 2012-2013. Veuillez ventiler ces montants par contrat, indiquer la nature de chaque contrat et expliquer l'évolution dans le temps.

Réponse :

Le tableau ci-dessous présente les montants engagés pour des services professionnels au sein de la direction Réglementation pour les exercices 2010-2011, 2011-2012 et pour le budget 2012-2013.

Nature du dossier	Réel 2010-2011 (\$)	Réel 2011-2012 (\$)	Budget 2012-2013 (\$)
Taux de rendement	70 180	191 299	1 200 000
Autres dossiers :			
Projet Saguenay	-	49 643	
Mécanisme incitatif	93 043	3 291	
Préparation du dossier tarifaire	37 606	28 018	
Divers	25 126	11 663	
Total des Autres dossiers	155 775	92 615	232 000
Total des services professionnels	225 955	283 914	1 432 000

Les coûts associés aux dossiers du taux de rendement correspondent à des frais d'experts pour les exercices 2011 et 2012 et à des frais d'experts et services juridiques pour l'exercice 2013. Les coûts associés au projet Saguenay et au mécanisme incitatif correspondent à des frais d'experts exclusivement. Les coûts associés à la préparation du dossier tarifaire correspondent à des honoraires de consultants externes. Veuillez vous référer à la réponse à la question 9.3 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18 Document 1 pour les coûts associés aux autres dossiers.

Notez que 100 % du budget relié au dossier du taux de rendement pour la Cause tarifaire 2013 a été regroupé dans le centre de coûts de la Réglementation pour fins de simplification, et cela même si en bout de piste, les dépenses relatives aux services juridiques seront imputées dans un centre de coûts distinct, comme ils l'ont historiquement été.

Tel qu'on peut le constater dans le tableau ci-dessus, le niveau de services professionnels engagés pour 2010-2011 et 2011-2012 est relativement comparable. Quant à l'évolution des services professionnels prévus au budget 2012-2013 par rapport au réel 2011-2012, veuillez vous référer à la réponse à la question 9.3 de la Régie de l'énergie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

- 3.6 Relativement aux dépenses d'Approvisionnement et Réglementation, veuillez expliquer en quoi consistent les crédits non récurrents pour un montant de 551 000 \$. Veuillez présenter le montant absolu des crédits pour 2011-2012 et 2012-2013.

Réponse :

Le tableau ci-dessous présente la nature, la valeur absolue et les explications relatives à l'évolution des crédits non récurrents pour l'exercice 2011-2012 et le budget 2012-2013.

	Réel 2011-2012 (\$)	Budget 2012-2013 (\$)	Écarts (\$)	Explications
Renversement en 2012 d'une provision prise en 2011	(87 730)	-	(87 730)	Effet non récurrent en 2012 relatif à la capitalisation de dépenses encourues en 2011 dans le cadre du dossier de tarifs avec TCPL
Jetons de présence à un conseil d'administration externe	(24 441)	(24 000)	(441)	
Escomptes de volumes - fournisseurs de produits et services	(447 507)	(300 000)	(147 507)	Niveau d'escompte très élevé en 2012 car le volume d'achats était anormalement élevé. (moyenne de 140 000 \$ en 2010 et 2011)
Crédits reliés à la gestion des inventaires et des matériaux	(298 690)	-	(298 690)	Les ajustements varient d'une année à l'autre (favorables ou défavorables) dépendamment, entre autres, des écarts notés lors de la prise d'inventaire à chaque année.
Revenus de loyers - espaces non utilisés	(319 105)	(309 117)	(9 988)	Budgétés sur la base des contrats
Autres divers	(7 553)	-	(7 553)	
Total			(551 909)	

- 3.7 Relativement aux dépenses d'Approvisionnement et Réglementation, veuillez présenter la valeur absolue des honoraires professionnels reliés à l'embauche de consultants pour 2011-2012 et 2012-2013. Veuillez expliquer la croissance de cette dépense.

Réponse :

Gaz Métro comprend que la FCEI réfère aux honoraires professionnels reliés à l'embauche de consultants dans la division Approvisionnements gaziers représentant un écart de 100 000 \$, tel que présenté à la pièce B-0174, Gaz Métro-12, Document 15, page 2, note 2. Ces honoraires de 100 000 \$ en 2013 sont relatifs à des services de consultation pour des études et des analyses reliées à la dynamique gazière en Amérique du Nord (vigie et optimisation du plan d'approvisionnement) (nil en 2012).

- 3.8 Relativement aux dépenses d'Approvisionnement et Réglementation, veuillez présenter la valeur absolue des honoraires en lien avec la stabilisation Héritage pour 2011-2012 et 2012-2013. Veuillez expliquer la croissance de cette dépense.

Réponse :

Le projet Héritage (ou SAP2B) est un projet de transfert de l'ensemble de la facturation des clients de Gaz Métro sur une plate-forme SAP. Ce projet, dont les coûts ont été estimés à 25,4 M\$, a débuté au cours de l'exercice 2009-2010 et était complété à plus de 98 % en date du 30 septembre 2012. Tous les coûts reliés au développement de cette application ont été capitalisés au projet durant cette période.

La somme de 445 000 \$ représente la valeur absolue du budget prévu afin de stabiliser l'application avant le transfert de cette responsabilité aux équipes courantes. Ce type de dépense est normalement encouru à la suite de l'implantation de projets d'envergure qui ne sont pas très courants chez Gaz Métro.

- 3.9 Veuillez préciser si les dépenses liées au projet Héritage seront capitalisées.

Réponse :

Les dépenses liées à la stabilisation du projet Héritage totalisant 0,4 M\$ (R-3809-2012, B-0171, Gaz Métro-12, Document 12, page 1, l. 22) ne sont pas de nature capitalisable. Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.8 pour un complément d'information.

- 3.10 Veuillez expliquer pourquoi les dépenses des secteurs Croissance et Finances et affaires corporatives augmentent d'environ 5% alors que l'inflation se rapproche de 2 %.

Réponse :

L'augmentation des dépenses du secteur Finances et affaires corporative provient essentiellement d'une hausse de la charge d'assurance partiellement compensée par une baisse des dépenses reliées aux services professionnels. Gaz Métro vous invite également à consulter la réponse de la question 3.20 du présent document pour plus de détails concernant les assurances.

La hausse des dépenses du secteur Croissance provient principalement d'une hausse des dépenses reliées aux services professionnels relatifs aux diverses campagnes commerciales médiatiques. Pour plus de détails sur les explications relatives à l'évolution des dépenses reliées aux services professionnels, veuillez vous référer à la réponse à la question 11.3 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1. Dans une moindre mesure, le budget des honoraires liés aux services de contentieux et juridiques a légèrement augmenté par rapport au réel de 2012. Cette hausse s'explique par le remboursement ponctuel d'honoraires relatifs à un règlement devant les tribunaux pour lequel Gaz Métro a eu gain de cause au cours de l'exercice 2012.

- 3.11 Relativement aux dépenses en Exploitation, veuillez présenter le montant réel de service professionnel et sous-traitance pour 2010-2011 et 2011-2012 et le montant prévu pour 2012-2013. Veuillez ventiler ces budgets par type de service, indiquer la nature de chaque service et expliquer l'évolution dans le temps.

Réponse :

Le tableau suivant présente les dépenses par type de service ainsi que les montants réels engagés pour 2010-2011 et 2011-2012 et le budget 2013 et ce, uniquement pour les honoraires professionnels et de sous-traitance :

	Réel 2010-2011 (000 \$)	Réel 2011-2012 (000 \$)	Budget 2012-2013 (000 \$)
Services professionnels	1 295,0	668,5	1 762,1
Services de sous-traitance	259,0	178,7	570,4
	1 554,0	847,2	2 332,5

Les services professionnels regroupent principalement les frais liés à l'embauche de consultants externes. Pour le secteur Exploitation, cela représente principalement des dépenses liées à des contrats avec des firmes spécialisées pour différents mandats (analyse de corrosion, services de consultants en génie civil, consultants dans le domaine électrique, inspections en métallurgie, etc.). Pour plus de détails sur les explications relatives à l'évolution de ces dépenses, veuillez vous référer à la réponse à la question 12.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

Les frais de sous-traitance engagés par le secteur Exploitation représentent notamment des dépenses encourues relativement à l'embauche de sous-traitants réalisant des inspections internes de conduite (pig run) de transmission du gaz naturel, dans le cadre du projet ECDA (External Corrosion Direct Assessment). Pour plus de détails sur les explications relatives à l'évolution de ces dépenses, veuillez vous référer à la réponse à la question 12.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

- 3.12 Pour chaque projet présenté à la note 3 de la référence (i), veuillez décrire la nature du projet et présenter le coût réel pour 2010-2011 et 2011-2012 et prévu pour 2012-2013.

Réponse :

Le tableau suivant présente les coûts réels pour 2010-2011 et 2011-2012 et ceux prévus pour 2012-2013 par nature de projet.

	Réel 2010-2011 (000 \$)	Réel 2011-2012 (000 \$)	Budget 2012- 2013 (000 \$)
Services professionnels et de sous-traitance	1 554,0	847,2	2 332,5
Projet Cross bore (déplacement de conduites qui traversent un égout) et projet de sensibilisation des riverains*	-	-	400,0
Modification de conventions comptables, étape clé de la capitalisation*	-	-	850,0
Augmentation des dépenses non capitalisables liées :			
Aux fuites des branchements d'immeubles (BI) et de régulateurs	515,4	319,9	571,0
Aux BI non conformes	26,1	51,4	65,0

* Il n'y avait pas de budget de dépenses alloué à ces projets avant 2013.

Pour les services professionnels et de sous-traitance, veuillez vous référer à la réponse à la question 3.11.

Le projet Cross bore ainsi que le projet de sensibilisation des riverains en sont à leur première année d'existence et ils généreront une hausse des dépenses d'exploitation de 300 000 \$ et 100 000 \$, respectivement. Le projet Cross Bore vise à répertorier et corriger les croisements d'égouts et de conduites de gaz sur le réseau de Gaz Métro. Ce projet impliquera, notamment, la mise en place d'un système d'intervention afin de détecter la présence de croisements d'égouts sur le réseau actuel de Gaz Métro, la réalisation d'inspections systématiques des égouts sanitaires dans les secteurs où des croisements d'égouts ont été trouvés et la collaboration avec les municipalités qui réalisent des travaux d'inspection de leurs égouts par caméra.

Le projet de sensibilisation des riverains vise à sensibiliser les riverains situés de part et d'autre des conduites de transmission. Ce budget sera alloué principalement à la réalisation de sondages et à l'impression de publications visant à sensibiliser la population située à proximité de ces conduites à détecter les fuites de gaz naturel ou autres situations anormales. Cette initiative découle notamment d'incidents survenus aux États-Unis qui auraient pu être évités si les personnes habitant à proximité de ces conduites avaient été informées sur les moyens de reconnaître les signes d'une fuite ainsi que des consignes à suivre dans ces situations.

La modification de la convention comptable reliée à l'étape clé de la capitalisation a été définie dans le cadre du dossier R-3773-2011, à la pièce Gaz Métro-1, Document 2. Tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2012-077, cette

modification de convention comptable est entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2012, générant ainsi une hausse des dépenses d'exploitation de l'ordre de 850 000 \$ pour l'exercice 2013.

Les fuites de BI et de régulateurs ainsi que les BI non conformes varient d'une année à l'autre, tout comme les montants qui y sont dépensés. Le tableau ci-dessous présente un historique sur les cinq dernières années, afin de mieux expliquer la situation.

	Réel 2007- 2008 (000 \$)	Réel 2008- 2009 (000 \$)	Réel 2009- 2010 (000 \$)	Réel 2010- 2011 (000 \$)	Réel 2011- 2012 (000 \$)	Budget 2012- 2013 (000 \$)
Fuites des BI et de régulateurs	589,0	425,0	500,9	515,4	319,9	571,0
BI non conformes	62,5	60,3	58,2	26,1	51,4	65,0

On peut constater que le montant dépensé pour les fuites de BI et de régulateurs en 2012 est inférieur à la moyenne des dernières années. Le budget de 571 000 \$ pour 2013 a donc été établi sur la base des données historiques, excluant l'année 2012.

En ce qui a trait aux BI non conformes, les années 2011 et 2012 ont engendré moins de dépenses que prévues car plusieurs travaux répondaient également aux critères de capitalisation. Le budget de 65 000 \$ pour 2013 a donc été établi sur la base des données historiques, excluant les années 2011 et 2012.

- 3.13 Relativement aux dépenses en Exploitation, veuillez ventiler le montant de 400 000 \$ entre le projet Cross Bore et le projet de sensibilisation des riverains. Veuillez fournir les montants correspondants pour 2010-2011 et 2011-2012 et expliquer l'évolution dans le temps.

Réponse :

Le budget 2013 inclut 300 000 \$ pour le projet Cross bore et 100 000 \$ pour le projet de sensibilisation des riverains. Étant donné que ces deux projets sont nouveaux en 2013, aucun montant correspondant n'a été encouru en 2010-2011 et 2011-2012.

- 3.14 Veuillez préciser si les dépenses liées au projet Cross Bore seront capitalisées.

Réponse :

Les dépenses prévues pour 2012-2013 relativement au projet Cross bore sont principalement relatives à des travaux d'inspection qui ne rencontrent pas les critères de capitalisation.

- 3.15 Relativement aux dépenses en Exploitation, veuillez présenter le montant réel des dépenses non capitalisables liées aux fuites des branchements d'immeubles et de régulateurs ainsi qu'aux branchements d'immeubles non conformes réels pour 2010-2011 et 2011-2012 et le montant budgété pour 2012-2013. Veuillez expliquer l'évolution de cette dépense dans le temps.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 3.12.

- 3.16 Veuillez justifier la croissance de 807 000 \$ (45 %) des Autres dépenses liées à la direction Employés et Culture.

Réponse :

La hausse des autres dépenses liées à la direction Employés et Culture s'explique principalement par :

- la hausse des frais liés aux jetons des administrateurs ainsi que des honoraires de base de 200 000 \$. Les prévisions au budget 2013 sont fonction de 219 présences lors de 31 réunions, tandis qu'en 2012, il y a eu 191 présences lors de 28 réunions. L'augmentation des présences et du nombre de réunions par rapport à 2012 est due notamment à la création du nouveau comité sur l'environnement. Ce nouveau comité nécessitera de 3 à 5 administrateurs et environ 4 réunions. Ce comité a été créé à la suite de l'adoption de la Loi 89 par l'Assemblée nationale du Québec : *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect* qui, dans certaines circonstances, institue une présomption de responsabilité des administrateurs à moins qu'ils ne démontrent avoir fait preuve de diligence raisonnable;
- la hausse de 175 000 \$ des honoraires de services professionnels incluant, entre autres, (i) les services d'un psychologue industriel pour la mise en place et le suivi des mesures à prendre afin de rencontrer l'obligation de Gaz Métro de procéder à des embauches préférentielles de femmes pour certains postes, (ii) les services relatifs au sondage sur la mobilisation des employés, projet qui revient à tous les deux ans, (iii) à différentes certifications de programmes de qualité, tels la norme ISO 14001,

l'attestation Z662 et autres et (iv) à des formations des membres du comité sectoriel sur la santé et sécurité au travail ainsi que des gestionnaires pour les enquêtes et les analyses des accidents de travail;

- la baisse des revenus de formation de 150 000 \$ par rapport à l'année 2012 qui fut exceptionnelle compte tenu des formations données aux entrepreneurs généraux dans le cadre du *Programme de certification des compétences* par l'ETG (revenus réels de 2011 de 818 000 \$ et revenus réels de 2012 de 1 050 000 \$);
- la hausse de 105 000 \$ de frais de contentieux et de frais juridiques. Les prévisions sont basées sur l'historique des dernières années, mais sont également sujettes à de nombreux impondérables et très difficiles à prévoir (les frais réels 2011 s'élevaient à 329 000 \$ et les frais réels 2012 s'élevaient à 71 000 \$);
- la hausse de 95 000 \$ des frais de promotion, de publicité et de communications internes explicable principalement par les mesures que Gaz Métro devra prendre relativement à son positionnement employeur, en lien avec son obligation liée à l'embauche préférentielle de femmes mentionné précédemment. Ce positionnement employeur aura pour but :
 - d'attirer une plus grande proportion de femmes pour les postes de technicien et technicienne acquisition / exploitation (de nouvelles candidatures) et de stimuler leur intérêt envers les postes concernés;
 - de présenter une image corporative engagée vis-à-vis l'accès des femmes dans des métiers traditionnellement masculins;
 - de démystifier les emplois de l'industrie gazière et de valoriser certaines carrières auprès du groupe visé; et
 - d'optimiser nos stratégies, activités et outils de promotion des métiers, tels que des activités de visibilité, le site Internet - section emploi, des activités de repérage (associations professionnelles, écoles de métiers, centres d'emploi), des journées portes ouvertes à l'École des technologies gazières et des campagnes de recrutement et d'information;
- la hausse de 50 000 \$ des frais d'hébergement, de repas et de déplacement, dont 40 000 \$ seront requis pour les négociations rattachées au renouvellement de la convention collective des représentants des ventes qui est venue à échéance le 30 septembre 2011. Le budget de ces frais a été établi en fonction des frais d'environ 40 000 \$ engagés en 2011 pour le renouvellement de la convention collective des employés de bureau. Un montant de 10 000 \$ sera également requis pour effectuer certains suivis en santé et sécurité au travail.

3.17 Veuillez justifier la croissance de 751 000 \$ (30 %) des Autres dépenses liées à la direction Ventés.

Réponse :

La hausse de 751 000 \$ dans les Autres dépenses liées à la direction Ventés s'explique principalement par :

- le fait que les dépenses du Centre des technologies du gaz naturel (« CTGN ») de 2012 ont été inférieures de 300 000 \$ étant donné la diminution du nombre d'analyses et de projets demandés par Gaz Métro au CTGN au cours de l'exercice 2012. Gaz Métro a prévu que le nombre d'analyses et de projets qu'elle allait demander au CTGN pour 2013 allait être à un niveau équivalant à ce qu'il était avant l'exercice 2012;
- une augmentation des frais de consultation de 100 000 \$ a été prévue afin de compléter des études de génie-conseil relativement à la faisabilité de plusieurs projets de soutien aux Ventés; et
- une hausse des « Autres dépenses » d'environ 350 000 \$ expliquée par certains postes vacants en 2012, par leur comblement au début de l'exercice 2013 et par la création de nouveaux postes en 2013.

3.18 Veuillez présenter le pourcentage de postes vacants réel en 2010-2011 et 2011-2012 et prévu en 2012-2013. Veuillez justifier l'évolution dans le temps.

Réponse :

Le tableau suivant présente le pourcentage de postes vacants aux 30 septembre 2011 et 2012 par rapport à leurs budgets respectifs. Pour ce qui est de 2013, Gaz Métro ne peut répondre à la question étant donné que l'exercice est en cours.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
% postes vacants	2,5 %	2,8 %	Non disponible

Pour ce qui est de la justification des postes vacants, veuillez vous référer à la réponse à la question 12.1 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

3.19 Veuillez ventiler le poste Provision pour la 53^e semaine de paye et autres entre la provision pour la 53^e semaine de paie et les autres éléments. Veuillez expliquer

l'évolution de la provision pour la 53^e semaine. Veuillez expliquer l'évolution des autres éléments.

Réponse :

Ventilation provision 53 ^e semaine de paie et autres	2011	2012	2013
Provision 53^e semaine de paie	360	360	360
Revenus de frais d'administration et/ou coûts absorbés par Gaz Métro dans les projets de construction facturables	114	154	(250)
Autres dépenses corporatives			
Relocalisation d'employés	117	103	200
Provision réévaluation postes employés syndiqués	300	(614)	0
Encaissement chèque faillite assurance		(275)	0
Chèques périmés de + de 3 ans	(258)	(130)	0
Honoraire de gestion du FEÉ	119	60	0
Autres	20	68	11
Total autres dépenses corporatives	297	(788)	211
Total 53^e semaine paie et autre dépenses	770	(274)	321

Tel que présenté dans le tableau ci-dessus, la provision pour la 53^e semaine de paie ne varie pas d'une année à l'autre. Ce montant représente environ le 1/6 du coût de la semaine de paie supplémentaire qui arrive au terme de chaque cycle de six ans.

Les frais de relocalisation d'employés représentent les frais assumés par Gaz Métro, lorsque des employés sont appelés à déménager à travers la province dans le cadre de leurs fonctions.

Bien que difficilement prévisibles, les revenus de frais d'administration et/ou coûts absorbés par Gaz Métro dans les projets de construction facturables sont budgétés sur la base des revenus reliés aux frais d'administration qui seront facturés au cours d'une année sur les projets de construction facturables. Par ailleurs, au niveau du réel, dans certains cas litigieux, Gaz Métro n'est pas en mesure de récupérer 100 % des coûts facturés et en assume ainsi une partie qui se traduit par une dépense additionnelle par rapport au budget.

La variation dans les autres dépenses corporatives s'explique par des éléments non récurrents dont les montants sont imprévisibles tel qu'en 2012, le règlement du litige entourant la réévaluation de postes d'employés syndiqués qui a connu

son dénouement après plusieurs années ou encore par l'encaissement d'un remboursement provenant du règlement de la faillite d'une compagnie d'assurances.

Les honoraires de gestion du FEÉ vont en décroissant d'une année à l'autre puisque qu'ils reflètent la réduction des activités à la suite de la cessation du FEÉ à la fin 2012.

3.20 Relativement à la référence (ii), veuillez présenter le montant réel d'assurance pour 2010-2011 et 2011-2012 et le montant prévu pour 2012-2013. Veuillez expliquer l'évolution de cette dépense dans le temps.

Réponse :

Primes d'assurance (programme de Gaz Métro, incluant véhicules de la flotte)

Période	Primes	Variation	Explication
30 sept. 2010 au 30 sept 2011 (dépense réelle)	2 141 973 \$		
30 sept. 2011 au 30 sept 2012 (dépense réelle)	2 195 976 \$	+ 54 003 \$	Hausse de 2,52 %, principalement expliquée par la prime d'assurance des véhicules de la flotte qui a augmenté de 51 955 \$, due principalement à l'ajustement des valeurs des véhicules. L'assureur ne tenait pas compte, par le passé, du coût des équipements intégrés aux véhicules.
30 sept. 2012 au 30 sept 2013 (dépense prévue au DT 2013)	2 616 487 \$	+ 420 511 \$	Hausse de 19,15 %, expliquée principalement par l'augmentation de la limite en responsabilité civile (+ 271 468 \$) et la hausse prévue des honoraires au courtier d'assurances (+ 96 631 \$). Une étude de risques a été menée avec l'aide d'un consultant en 2012 et, basée sur les résultats de cette étude, la décision a été prise d'augmenter la limite d'assurance en responsabilité civile pour le Québec.

Gaz Métro renouvelle la majeure partie de son programme d'assurance au 30 septembre et le reste au 31 octobre de chaque année et ce, pour la période de 12 mois suivant la date du renouvellement.

La prime d'assurance réelle est donc connue à ce jour pour l'exercice 2012-2013 puisque le renouvellement a été complété. Des ajustements peuvent toutefois être apportés en cours d'année, notamment au niveau de l'assurance des véhicules de la flotte (ajustement de prime en fin d'année en fonction du nombre réel de véhicules assurés) et d'assurances spécifiques qui pourraient être requises pour des projets en cours d'année.

La prime réelle pour 2012-2013 s'établit à 2 455 901 \$, soit 160 586 \$ moins élevée que la prime prévue au dossier tarifaire 2013. La différence s'explique principalement par des honoraires au courtier d'assurances plus faibles due à une imputation aux ANR et à la prime pour les véhicules de la flotte qui est moins élevée que prévue au dossier tarifaire 2013.

- 3.21 Veuillez produire l'équivalent de la page 1 de la référence (i) pour l'année réelle 2010-2011.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse de la question 12.2 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

- 3.22 À la référence (ii), ligne 17, veuillez préciser si les frais pour Services professionnels engagés – Cause tarifaire 2013 ont trait à la présente cause tarifaire ou à la prochaine. Si ces frais de rapportent à plus d'une cause ou à une cause avec plus d'une phase, veuillez ventiler par cause et par phase. Veuillez aussi ventiler selon le type de service (experts, avocats, etc.)

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 9.3 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

Question 4

Référence :

GM-12, Doc-17.

Préambule :

À la pièce en référence, vous procédez à la recharge aux ANR de la masse salariale assumée par la daQ. Par les questions ci-dessous, nous cherchons à voir si la recharge demandée est raisonnable.

Questions :

- 4.1 Pour chacune des années 2007-08, 2008-09, 2009-10, 2010-11 et 2011-12, veuillez identifier les parts respectives (en %) de la masse salariale réelle de Gaz Métro attribuée aux ANR et à la daQ, et, pour 2012-13, celles de la masse salariale budgétée.

Réponse :

en millions de \$	2007-2008 réel	2008-2009 réel	2009-2010 réel	2010-2011 réel	2011-2012 réel	2012-2013 budget
Salaires daQ (1)	92,8	96,5	98,3	101,8	110,0	114,9
Salaires ANR	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Avantages sociaux daQ (1)	27,7	33,1	38,8	43,0	49,1	68,9
Avantages sociaux ANR	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Masse salariale totale	121,3 \$	130,2 \$	137,6 \$	145,3 \$	159,7 \$	184,4 \$
Portion salaires et av sociaux assumée par les ANR (\$) (2)	2,8 \$	3,2 \$	3,5 \$	4,8 \$	5,2 \$	7,1 \$
Portion salaires et av sociaux assumée par les ANR (%)	2,3%	2,5%	2,5%	3,3%	3,3%	3,8%
Portion salaires et av sociaux assumée par la DAQ (\$)	118,5 \$	127,0 \$	134,1 \$	140,5 \$	154,5 \$	177,3 \$
Portion salaires et av sociaux assumée par la DAQ (%)	97,7%	97,5%	97,5%	96,7%	96,7%	96,2%

(1) Voir Gaz Métro-18, Document 1, annexe 5, ligne 55 et 56 et des réponses aux questions 12.1 et 12.2 de la Régie.

(2) inclut les salaires et avantages sociaux directement imputés aux centres de coûts ANR ainsi que les salaires et avantages sociaux payés dans les centres de coûts de la daQ et rechargés aux ANR.

- 4.2 Pour chacune des années 2007-08, 2008-09, 2009-10, 2010-11 et 2011-12, veuillez identifier les parts respectives (en %) des autres dépenses d'exploitation réelles de Gaz Métro attribuées aux ANR et à la daQ, et, pour 2012-13, celles des dépenses d'exploitation budgétées.

Réponse :

[...] Les autres dépenses d'exploitation qui sont relatives aux ANR sont assumées et imputées directement aux ANR, elles ne transitent donc pas par la daQ.

Le tableau suivant présente les dépenses d'exploitation imputées directement à la daQ et aux ANR.

en millions de \$	2007-2008 réel	2008-2009 réel	2009-2010 réel	2010-2011 réel	2011-2012 réel	2012-2013 budget
Autres dépenses daQ (1)	46,3	47,8	50,9	51,6	47,1	54,7
Autres dépenses ANR	0,6	1,1	6,5	1,8	0,3	0,6
Total autres dépenses	46,9	48,9	57,4	53,4	47,4	55,3
Portion des autres dépenses daQ	98,7%	97,8%	88,7%	96,6%	99,4%	98,9%
Portion des autres dépenses ANR	1,3%	2,2%	11,3%	3,4%	0,6%	1,1%

(1) Voir la pièce Gaz Métro-18, Document 1, annexe 5, ligne 57 et des réponses aux questions 12.1 et 12.2 de la Régie.

- 4.3 Pour chacune des années 2007-08, 2008-09, 2009-10, 2010-11 et 2011-12, veuillez identifier les parts respectives (en %) des revenus réels de Gaz Métro attribuées aux ANR et à la daQ, et, pour 2012-13, celles des revenus budgétés.

Réponse :

Aucun revenu dans Gaz Métro n'est généré par les activités ANR.

Par ailleurs, certaines dépenses assumées par les ANR sont rechargées à d'autres entités de la société faisant en sorte que les revenus qui s'en dégagent sont comptabilisés en déduction des dépenses.

- 4.4 Pour chacune des années 2007-08, 2008-09, 2009-10, 2010-11 et 2011-12, veuillez identifier les parts respectives (en %) des immobilisations réelles de Gaz Métro attribuées aux ANR et à la daQ, et, pour 2012-13, celles des immobilisations budgétées.

Réponse :

Aucune immobilisation n'est attribuée par la daQ aux ANR ou n'est imputée directement aux ANR. Aucune immobilisation relative aux ANR n'est comptabilisée dans le bilan non consolidé de SCGM.

Coût des capitaux empruntés

Question 5

Référence :

GM-11, Doc-7

Préambule :

Une dette de 150 M\$ attribuée à la daQ arrive à échéance en avril 2013. Vous proposez de la remplacer par une dette existante de 150M\$ émise en 2006 et attribuée aux ANR, afin de vous permettre d'émettre une nouvelle dette de 150M\$US, laquelle serait attribuée aux ANR. Considérant que le taux d'intérêt obtenu par l'émission de nouvelle dette en 2013 risque d'être plus élevé que celui de la dette de 2006, vous proposez que les frais financiers intégrés aux revenus requis soient basés sur un taux d'intérêt présumé, lequel reflèterait le taux d'intérêt qu'obtiendrait Gaz Metro si elle émettait une nouvelle dette sur le marché public canadien en 2013 avec échéance en 2036, et ainsi, selon vous, neutraliser l'impact de cette sur les clients de la daQ.

Demandes :

- 5.1 Le cas échéant, en quoi votre proposition est-elle avantageuse pour les consommateurs?

Réponse :

Le préambule parle d'un taux pour l'émission présumée d'une nouvelle dette en 2013 plus élevé que celui de la dette émise en 2006 lorsque c'est en fait le contraire qui est indiqué dans notre demande à la Régie (page 3, lignes 11 à 16).

La méthodologie proposée par Gaz Métro vise à s'assurer que les clients soient tenus indemnes à la suite du transfert d'une dette allouée aux ANR à la daQ.

L'objectif n'est pas que ce transfert soit avantageux pour les clients, mais bien que ceux-ci soient indifférents au niveau des coûts.

- 5.2 Outre le taux d'intérêt et l'échéance, veuillez présenter les caractéristiques des obligations émises en 2006 qui seraient attribuées à la daQ. Ainsi, veuillez notamment indiquer si ces obligations sont rachetables/remboursables par anticipation (callable bonds), s'il s'agit d'obligations de première hypothèque, etc.

Réponse :

Toutes les dettes à long terme de Gaz Métro sont émises selon les mêmes actes de fiducie, sont toutes garanties par les mêmes actifs et comportent toutes les mêmes conditions :

- Obligations de première hypothèque ou billets garantis;
- Rachetables selon une formule décrite dans les actes de fiducie et basée sur la valeur marchande au moment du rachat.

- 5.3 Si sa présente proposition de réattribuer des obligations des ANR à la daQ est refusée, nous comprenons que Gaz Metro émettra une nouvelle série d'obligations en 2013 qu'elle attribuera à la daQ. Outre le taux d'intérêt et l'échéance, ces obligations auront-elles toutes les mêmes caractéristiques que celles de 2006 qu'elle tente de réattribuer? Sinon, veuillez élaborer sur les différences.

Réponse :

La demande à la Régie ne se situe pas au niveau de l'attribution des obligations des ANR à la daQ, mais plutôt d'approuver la méthodologie visant à neutraliser l'effet de cette réattribution sur la clientèle de l'activité réglementée. Le sommaire de la méthode à être utilisée se situe à la page 9, aux lignes 3 à 6.

Voir la réponse à la question 5.2 pour les caractéristiques des dettes émises par Gaz Métro.

- 5.4 Veuillez prouver que les frais d'émission qui ont présentement cours sur le marché pour des termes de plus de 20 ans sont tous de 50 p.b. en déposant un rapport d'une source externe jugée fiable à cet effet.

Réponse :

Gaz Métro ne dispose pas d'un tel rapport. L'affirmation de Gaz Métro repose plutôt sur des consultations qu'elle a menées auprès de BMO Marchés des Capitaux, Financière Banque Nationale et Casgrain afin d'avoir une estimation des frais d'émission pour une émission d'obligations sur le marché public canadien et les trois sources évaluent les frais d'émission autour de 50 p.b. pour une émission de plus de 20 ans.

- 5.5 Veuillez prouver que les écarts de crédit qui ont présentement cours sur le marché secondaire sont présentement de 5 à 10 p.b. que ceux demandés lors d'une

nouvelle émission en déposant un rapport d'une source externe jugée fiable à cet effet.

Réponse :

Gaz Métro ne dispose pas d'un tel rapport. L'affirmation de Gaz Métro repose plutôt sur des consultations qu'elle a menées auprès de BMO Marchés des Capitaux, Financière Banque Nationale et Casgrain pour valider les écarts de crédit entre le marché secondaire et l'émission d'une nouvelle obligation sur le marché public. L'une des sources, Financière Banque Nationale, évalue que l'écart de crédit pour une nouvelle émission par rapport au marché secondaire peut varier entre 0 à 5 p.b., dépendamment des conditions du marché.

Selon les deux autres sources externes consultées, BMO Marchés des Capitaux et Casgrain, les écarts de crédit se situent entre 5 et 10 p.b. par rapport aux indications des taux du marché secondaire, dépendamment de l'état du marché.

- 5.6 Veuillez expliquer en quoi l'attribution à la daQ d'obligations échéant en 2036 est à l'avantage des consommateurs. Autrement dit, veuillez démontrer en quoi votre proposition est préférable pour les consommateurs à une nouvelle émission d'obligations de 5, 10, 20 ou 30 ans – ou toute autre durée - que Gaz Metro aurait attribuée à la daQ plutôt que de lui réattribuer des obligations de 2006 échéant en 2036, donc avec une durée de vie de 24 ans.

Réponse :

Gaz Métro tente d'émettre des obligations avec une échéance à long terme puisque les actifs qu'elle a à financer sont des actifs à long terme. Gaz Métro n'est pas en mesure de garantir qu'un terme plus court ou plus long serait à l'avantage des clients. Selon les conditions de marché des dernières années, les dettes émises par Gaz Métro ont été émises avec des échéances à long terme, à l'exception de l'émission de 2008 qui ne fut que de cinq ans dans le contexte de la crise financière et de la fermeture des marchés pour des émissions à long terme. Vingt-quatre ans apparaissent donc à Gaz Métro comme un terme approprié.

Base de tarification

Question 6

Références :

- (i) GM-10, Doc-3, page 1, ligne 47
- (ii) GM-12, Doc-13, page 1, ligne 14

Préambule :

À la référence (i), vous indiquez que le budget des frais généraux capitalisés pour 2013 est de 14,4 M\$. À la référence (ii), vous indiquez le budget des montants prévus de divers types de dépenses d'exploitation en 2013 : 25,6 M\$ pour les salaires, 14,0 M\$ pour les avantages sociaux et 4,5 M\$ pour les dépenses. À la référence (iii), vous indiquez que le montant réel de la main-d'œuvre imputée aux immobilisations en 2012 a surpassé de 4,4 M\$ le montant budgété.

Demandes :

- 6.1 Veuillez concilier les références (i) et (ii). Veuillez notamment indiquer où se trouve le montant de 14,4 M\$ dans GM-12, Doc-13, et où se trouvent les montants de 25,6 M\$ (salaires), 14,0 M\$ (avantages sociaux) et 4,5 M\$ (dépenses) dans GM-10, Doc-3.

Réponse :

Le tableau suivant présente les frais généraux et la main-d'œuvre capitalisés en termes de salaires, avantages sociaux et autres dépenses. Le montant total de 44,2 M\$ présenté à la colonne 4 est ensuite réparti aux colonnes 5 et 6, selon qu'il soit capitalisé aux immobilisations incluses dans la base de tarification (B-0137, Gaz Métro-10, Document 3) ou dans les projets hors base.

en millions de \$	Salaires	Avantages sociaux	Autres dépenses	Total	Immo. GM-10, doc3	Projets hors-base
	1	2	2	$\frac{1+2+3=4}{5+6=4}$	5	6
Frais généraux capitalisés	6,8 \$	3,9 \$	4,3 \$	15,0 \$	14,4 \$	0,6 \$
Main d'œuvre capitalisée par taux standards	18,9 \$	10,1 \$	0,3 \$	29,2 \$	28,9 \$	0,3 \$
Total frais généraux et main-d'œuvre imputés aux immobilisations et aux projets hors-base	25,6 \$	14,0 \$	4,6 \$	44,2 \$	43,3 \$	0,9 \$

La répartition du montant de 29,2 M\$ de MOC par taux standard inclus dans la Cause tarifaire 2013 est la suivante :

Main-d'œuvre imputée en immobilisations inclus dans la base de tarification de la Cause 2013 (B-0137, GM-10, Doc. 3)	
- Développement du réseau	10,4 M\$
- Amélioration du réseau	18,0
- Installations générales	0,4
- Transmission- réseau	0,1
Total	<u>28,9</u>
Main-d'œuvre imputée en immobilisations hors base de tarification de la Cause tarifaire 2013	0,3
Total main-d'œuvre imputée aux immobilisations	<u><u>29,2</u></u> M\$

- 6.2 Nous comprenons que les « frais généraux » et les « frais de main-d'œuvre » sont les deux seuls types de dépenses d'exploitation pouvant être imputées aux immobilisations. Notre compréhension est-elle correcte?

Réponse :

Oui, seules les dépenses de main-d'œuvre et les dépenses englobées dans les frais généraux capitalisés sont déduites des dépenses d'exploitation pour être transférées aux immobilisations.

- 6.3 Veuillez définir le terme « frais généraux » utilisé dans ce contexte.

Réponse :

Voici un extrait pertinent de l'ordonnance GC-24 de 1980, définissant le terme « frais généraux » :

« Le "Coût des frais généraux imputés à la construction" comprend certains salaires et dépenses de génie, de surveillance et d'administration, certains travaux de génie et de surveillance, certains frais juridiques, certaines taxes et autres déboursés similaires reliés indirectement à l'activité de construction. Les registres à l'appui des écritures de frais généraux débités aux coûts de construction doivent être tenus de manière à montrer le montant total de chaque élément des frais pour l'année, et la base de sa distribution. À compter de la date d'entrée en vigueur des présentes, l'entreprise doit soumettre à l'approbation de la Régie, sa politique comptable dans ce domaine et toute modification à celle-ci. »

Question 7

Références :

- (i) GM-10, Doc-3, page 1, ligne 2
- (ii) Dossier R-3831, GM-6, Doc-1, page 1, ligne 2

Préambule :

À la référence (i), vous indiquez que la valeur historique des immobilisations au 1er octobre 2012 est de 3 118 M\$. À la référence (ii), vous indiquez que la valeur historique réelle des immobilisations est de 3 099 M\$.

Demandes :

- 7.1 Le solde de 3 118 M\$ à la référence (i) est-il un solde projeté sur la base de 5/7 ou un solde réel?

Réponse :

Le solde de 3 118 M\$ est un solde projeté sur la base du 5/7 2012.

- 7.2 Veuillez concilier ce solde de 3 118 M\$ avec celui du 30 septembre 2012 de la référence (ii), de 3 099M\$.

Réponse :

(En milliers \$)	
Solde réel au 30 septembre 2012 (Dossier R-3831, GM-6, Doc-1, page 1, ligne 2)	3 099,8
Additions réelles de 2012 supérieures au 5/7 2012	(9,8)
Retraits réels d'immobilisations de 2012 supérieures à ceux du 5/7 2012	<u>5,0</u>
Solde projeté au 30 septembre 2012 selon le 5/7 2012 avant intégration des projets hors base	3 095,0
Intégration des projet hors base dans la base de tarification au 1 ^{er} octobre 2012	
Bureau affaires Rouyn Noranda	1,8
Bonduelle	0,7
Péromont	2,6
Thetford Mines	13,6
Pont Jacques Cartier	4,3
La Corne	<u>0,3</u>
Solde projeté au 1^{er} octobre 2012 (GM-10, Doc-3, page 1, ligne 2)	<u>3 118,2</u>

Question 8

Référence :

GM-10, Doc-3, page 1, lignes 20 à 27 et pages 3 et 4

Préambule :

Dans le tableau de la première page, vous indiquez que les additions à la base de tarification en « amélioration du réseau » augmentent de 11,7 M\$ entre l'année de base (5/7) 2012 (49,8 M\$) et le budget de 2013 (61,6 M\$). Aux pages 3 et 4, vous expliquez les causes de cette hausse (notes 6, 7, 8 et 10 de la page 1). Nous constatons que vous expliquez l'essentiel de cette hausse par des projets ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique de la Régie (Pétromont, etc.).

Demandes :

- 8.1 Pour les années 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, veuillez présenter le montant réel des additions en « amélioration du réseau », en prenant soin de distinguer le montant attribuable à des projets ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique de la Régie. Veuillez faire de même pour le budget 2012-2013.

Réponse :

Voir l'annexe 6.

- 8.2 Comment faites-vous pour déterminer le budget, pour une année donnée, des additions en « amélioration du réseau » qui ne font pas partie de projets ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique de la Régie?

Réponse :

Le budget des additions en amélioration du réseau est établi par les gestionnaires de l'Ingénierie responsables de la Stratégie de gestion des actifs, tant pour les projets devant obtenir une autorisation spécifique de la Régie, que pour les autres projets. Gaz Métro a soumis un statut sur la Stratégie de gestion des actifs lors du dépôt de la Cause tarifaire 2013 (B-0133, Gaz Métro-9, Document 1).

Le processus « Optimisation du portfolio des projets » présenté dans le dossier (B-0133, Gaz Métro-9, Document 1, Stratégie de gestion des actifs, aux pages 9 et 10) explique le processus entre le propriétaire des actifs et le gestionnaire des actifs pour déterminer la liste des projets et le budget requis en amélioration de

réseau. Ce processus est suivi pour la Cause tarifaire 2013 et pour les révisions budgétaires en cours d'année.

Question 9

Références :

- (i) GM-10, Doc-2, page 1, ligne 2
- (ii) GM-10, Doc-3, page 1, ligne 56
- (iii) GM-10, Doc-6, page 1, lignes 31-32

Préambule :

À la référence (i), nous constatons que la valeur historique des immobilisations augmente de près de 90 M\$ entre le 1er octobre 2012 et le mois de septembre 2013. À la référence (ii), nous constatons que les additions en immobilisations à la base de tarification s'élèvent à près de 120 M\$ en 2013. À la référence (iii), nous constatons que les immobilisations incluses dans la base de tarification s'élèvent à près de 117 M\$ en 2013.

Demandes :

- 9.1 Nous comprenons que la différence entre les références (i) et (iii) s'explique par des retraits d'actifs de près de 27 M\$. Notre compréhension est-elle correcte?

Réponse :

Oui.

- 9.2 Veuillez concilier les montants des références (i) et (iii) avec celui de la référence (ii), notamment en expliquant ce que sont les « coûts d'abandon » mentionnés en bas de page (**), à la référence (ii).

Réponse :

Tel que défini à la *Politique Financière, Immobilisations corporelles et incorporelles - Règles de capitalisation* de Gaz Métro, présentée lors du dépôt de la Cause Tarifaire 2008, à la page 3 de l'annexe de la pièce B-16, Gaz Métro-6,

Document 8 du dossier R-3630-2007, les coûts d'abandon sont les coûts engagés afin de remettre en état les lieux où sont situées les immobilisations ou pour effectuer le retrait de celles-ci. À titre d'exemple, les coûts de retrait des conduites ou des branchements d'immeubles, incluant les coûts de main-d'œuvre directe, d'entrepreneurs, de matériaux et de transport, font partie de cette catégorie.

Les coûts d'abandon sont comptabilisés dans des catégories d'immobilisations distinctes. Ils ne sont pas amortis, mais comptabilisés en diminution de l'amortissement cumulé.

Total des additions en immobilisations de la référence (ii)	119 535	
(-) coûts d'abandon de la référence (iii) présentés dans l'amortissement cumulé	<u>(3 217)</u>	
Total des additions et des transferts en immobilisations de la valeur historique	116 318	Note 1
(-) retraits en immobilisations dans la valeur historique (référence (iii))	<u>(27 092)</u>	
Total des additions nettes en immobilisation dans la base de tarification (référence (i))	<u><u>89 226</u></u>	
 Note 1		
Total des additions en immobilisations de la référence (iii)	116 899	
(+) transferts des immobilisations de la référence (iii)	<u>(579)</u>	
Total des additions et des transferts en immobilisations dans la valeur historique	116 320	
Écart causé par les montants arrondis dans les différents fichiers	(2)	

Question 10

Référence

GM-10, Doc-6, page 1, lignes 31-32

Demande

- 10.1 Veuillez expliquer pourquoi le total des transferts est de 579 000 \$ et ce qu'il arrive de ce montant.

Réponse :

Les montants de la colonne *Transfert* de la section de la valeur historique, de la pièce B-0140, Gaz Métro-10, Document 6, représentent les coûts comptabilisés dans les travaux en cours en début d'année financière et transférés dans les immobilisations lorsque les projets sont terminés et mis en service.

Au début de l'année financière 2013, Gaz Métro prévoit qu'un montant de 579 000 \$ relatif à des travaux de retraits d'actifs (coûts d'abandon), réalisés en 2012, sera comptabilisé dans les travaux en cours. Durant l'année 2013, lorsque les projets relatifs à ces travaux seront mis en service et donc transférés dans les immobilisations finales, ce montant de 579 000 \$ sera transféré dans une catégorie d'immobilisation de coûts d'abandon. Puisque les coûts d'abandon sont comptabilisés dans l'amortissement cumulé et non dans la valeur historique des immobilisations, le total des transferts, dans la valeur historique, entre les catégories d'immobilisations *travaux en cours* et *immobilisations finales* ne peut être à zéro.

Plan de développement

Question 11

Références :

- (i) Gaz Métro-8, Document 2
- (ii) R-3831-2012, Gaz Métro-13, document 3, p.10
- (iii) R-3831-2012, Gaz Métro-13, document 2, p.1
- (iv) R-3831-2012, Gaz Métro-16, document 1, p.4

Préambule :

La référence (i) indique 6 734 clients à l'an 1 du plan de développement 2012-2013.

La référence (iii) indique 1 415 clients additionnels à l'an 2 du plan de développement 2011-2012.

La référence (ii) indique 485 clients additionnels à l'an 4 du plan de développement 2009-2010.

En supposant un ajout de 485 clients à l'an 3 du plan de développement 2010-2011, on obtient un ajout total de plus de 9 000 clients au tarif D1 en 2012-2013.

La référence (iv) indique un total de 188 6842 clients au tarif D1 en 2011-2012 contre 183 302 en 2010-2011 pour une croissance nette de 5 382 clients.

Questions :

- 1.1 Veuillez confirmer que les 6 734 clients prévus à l'an 1 du plan de développement 2012-2013 excluent les clients prévus aux plans de développement des années antérieures.

Réponse :

Gaz Métro le confirme.

- 1.2 Veuillez indiquer le nombre d'ajouts de nouveaux clients prévus en 2012-2013.

Réponse :

Le nombre de nouveaux clients prévu au tarif D₁, sans considérer les pertes de clients qui pourraient survenir durant l'année, est de 6 951. Les pertes étant estimées à 2 855 clients, une croissance nette de 4 096 clients est prévue.

1.3 Veuillez expliquer l'écart entre la croissance de 5 382 clients en 2011-2012 et le nombre de nouveaux clients prévus en selon la réponse 1.2.

Réponse :

- 1- Les 5 382 clients représentent l'écart net de clients entre 2011-2012 et 2010-2011.
- 2- Le nombre de nouveaux clients net de 4 096 (voir réponse à la question 11.2) est une prévision de l'année 2012-2013.
- 3- L'écart de 1 286 clients représente une baisse du nombre de nouveaux clients nets entre 2011-2012 et 2012-2013.
- 4- La hausse de 5 382 clients présentée à la référence (iv) est attribuable en partie au transfert des clients du tarif D_M vers le tarif D₁, à la suite de l'abolition du tarif D_M, 1 410 clients du tarif D_M ont migré vers le tarif D₁ (R-3831-2012, pièce B-0035, Gaz Métro-9, Document 1, page 1, ligne 6).

Ainsi, le nombre de clients au tarif D₁ passe donc de 188 684 à 187 274 et la croissance réelle au tarif D₁ est alors de 3 972 clients en 2011-2012 (187 274 *moins* 183 302). Cette croissance s'explique par une estimation d'environ 6 831 nouveaux clients en combinaison avec environ 2 847 pertes.

Les prévisions de 2012-2013 résultent en une hausse de la croissance des nouveaux clients par rapport à 2011-2012.

1.4 Veuillez présenter le nombre annuel de clients perdus pour les années 2000-2001 à 2012-2013 en distinguant les catégories suivantes :

- 1.4.1 clients résidentiels de moins de 300 m³
- 1.4.2 clients résidentiels de 300 m³ à 1000 m³
- 1.4.3 clients résidentiels de plus de 1000 m³
- 1.4.4 clients affaires de moins de 1000 m³
- 1.4.5 clients affaires de plus de 1000 m³

Réponse :

Une estimation du nombre de clients perdus est effectuée à chaque année depuis 2008.

	2008	2009	2010	2011	2012
Perte de clients	-2 887	-2 424	-2 931	-3 179	-2 847

Il s'agit toutefois d'une estimation globale qui ne peut être détaillée par catégories, tel que requis par la FCEI. Les systèmes de Gaz Métro ne permettent pas d'obtenir une telle segmentation de l'information.

1.5 Veuillez indiquer si Gaz Métro anticipe une croissance importante des mises en chantier dans les secteurs qu'elle dessert.

Réponse :

Gaz Métro n'anticipe pas une telle croissance. Selon la SCHL, les mises en chantier ont commencé à diminuer au quatrième trimestre de 2012 et seront appelées à diminuer davantage pour 2013. Voir le communiqué de la SCHL en annexe.7.

1.6 Veuillez indiquer si Gaz Métro anticipe une hausse importante de son taux de pénétration du marché de la nouvelle construction.

Réponse :

Gaz Métro n'anticipe pas une hausse importante de son taux de pénétration. Une pénétration de 36,5 % est anticipée pour établir les prévisions de 2012-2013.

1.7 Veuillez ventiler les ajouts de clients de 2011-2012 (réels) et 2012-2013 (prévus) entre les secteurs suivants :

- 1.7.1 Affaires - nouvelle construction
- 1.7.2 Affaires - conversion
- 1.7.3 Résidentiel unifamilial - nouvelle construction
- 1.7.4 Résidentiel duplex et triplex - nouvelle construction
- 1.7.5 Résidentiel unifamilial - conversion
- 1.7.6 Résidentiel duplex et triplex - conversion

- 1.7.7 Résidentiel copropriété - nouvelle construction compteurs individuels
- 1.7.8 Résidentiel copropriété - nouvelle construction compteur collectif
- 1.7.9 Résidentiel copropriété - conversion compteurs individuels
- 1.7.10 Résidentiel copropriété - conversion compteur collectif
- 1.7.11 Autres (le cas échéant, veuillez élaborer sur la nature de ces branchements)

Note :

Par compteur collectif nous entendons un seul compteur pour un immeuble de copropriété.

Par compteurs individuels nous entendons un compteur pour chaque unité d'un immeuble de copropriété.

Réponse :

Les systèmes de Gaz Métro ne permettent pas de ventiler les ajouts de clients de 2011-2012, ni pour le prévisionnel 2012-2013 de la façon requise par la FCEI.

- 1.8 Veuillez indiquer le nombre brut de nouveaux clients raccordés en 2012-2013 en date du 31 janvier 2013 ainsi que le nombre de clients perdus et le nombre net de nouveaux clients.

Réponse :

La variation du nombre de clients facturables de tous les marchés et tarifs confondus est la suivante.

Nouveaux clients au 31 janvier 2013:	5 013
Pertes de clients au 31 janvier 2013:	1 280
Ajouts de clients nets au 31 janvier 2013 :	3 733

Question 12

Références :

- (i) Gaz Métro-8, Document 2
- (ii) R-3831-2012, Gaz Métro-13, document 3, p.10
- (iii) R-3831-2012, Gaz Métro-13, document 2, p.1
- (iv) R-3831-2012, Gaz Métro-16, document 1, p.4

Préambule :

La FCEI compile les tableaux suivants sur les volumes et les immobilisations dans le secteur résidentiel sur la base des références (i) et (ii).

			Volumes 2009 (m3)	
	nb clients	% cumulatif de clients	Cumulatif	Par client
an0 et an1	2179	60.6%	4971	2281
an2	2738	76.2%	4712	1721
an3	3081	85.8%	5152	1672
an4	3566	99.2%	6076	1704
an5	3593	100.0%	6149	1711
			Volumes 2012-2013 (m3)	
	nb clients	% cumulatif de clients	Cumulatif	Par client
an0 et an1	3718	61.0%	10469	2816
an2	5303	87.1%	10709	2019
an3	5938	97.5%	11953	2013
an4	6070	99.7%	12212	2012
an5	6091	100.0%	12253	2012

	Immobilisations 2009 (000\$)					
	nb clients	Nouveaux clients	Cumulatives	annuelles	Par client	Par nouveau
					cumulatif	client
(a)	(b)	(c)	(d)	(e=c/a)	(f=d/b)	
an0 et an1	2179	2179	7974	7974	3659	3659
an2	2738	559	8994	1020	3285	1825
an3	3081	343	9472	478	3074	1394
an4	3566	485	10124	652	2839	1344
an5	3593	27	10160	36	2828	1333
	Immobilisations 2012-2013 (000\$)					
	nb clients	Nouveaux clients	Cumulatives	annuelles	Par client	Par nouveau
					cumulatif	client
(a)	(b)	(c)	(d)	(e=c/a)	(f=d/b)	
an0 et an1	3718	3718	14367	14367	3864	3864
an2	5303	1585	15557	1190	2934	751
an3	5938	635	15805	248	2662	391
an4	6070	132	15844	39	2610	295
an5	6091	21	15844	0	2601	0

Questions :

1.9 Veuillez expliquer la croissance très rapide des ajouts de clients résidentiels entre le plan de développement 2009 (+3 593 clients) et le plan 2012-2013 (+ 6 091 clients).

Réponse :

- 1- L'année 2009 fut l'année où le nombre de nouvelles ventes résidentielles le plus bas depuis 2006 a été enregistré et affecte directement le plan de ventes *a priori* réel. Les plans de développement *a priori* réel sont en croissance depuis 2010.
- 2- Depuis 2009, le nombre de mises en chantier total a augmenté, passant de 24 185 à 31 260 au 30 septembre 2012, soit le nombre le plus élevé depuis 2006.
- 3- Il y a eu un changement dans la composition du mix des mises en chantier du marché résidentiel. Le nombre de résidences unifamiliales est en diminution et le nombre de condominiums est en augmentation. Ces changements combinés à la hausse du taux de pénétration de Gaz Métro dans le marché du condominium permettent de maintenir une croissance par rapport à 2009.
- 4- En 2009, les ajouts de charges résidentiels n'étaient pas compris dans le plan de développement résidentiel alors qu'ils sont présents en 2013.

1.10 Veuillez expliquer que le plan de développement 2012-2013 prévoit que 97% des clients seront raccordés dès l'an 3 du plan alors que seulement 86% des clients prévus sont branchés à l'an 3 dans le cadre du plan de développement 2009.

Réponse :

Le marché résidentiel est en transformation et il se construit davantage de condominiums que de résidences unifamiliales. Les projets de condominiums sont beaucoup moins étalés dans le temps que les projets de résidences unifamiliales. Le temps de réalisation des projets de condominiums est plus rapide.

1.11 Veuillez expliquer que le volume moyen par client passe de 1 700 m³ dans le plan 2009 à 2000 m³ dans le plan 2012-2013.

Réponse :

Davantage de tours à condominiums sont signées par Gaz Métro pour le chauffage des aires communes et des garages ainsi que l'eau chaude centrale. Celles-ci ont une consommation moyenne beaucoup plus élevée par bâtiment. Le volume moyen des clients résidentiels en est directement affecté à la hausse.

1.12 Veuillez justifier que les immobilisations passent de 2 800\$ par client dans le plan 2009 à 2 600\$ par client dans le plan 2012-2013.

Réponse :

Gaz Métro a réussi à faire des économies de coûts tel que décrit à la section 2.3 de la pièce B-0347, Gaz Métro-3, Document 3, du dossier R-3752-2011. Aussi, la proportion du nombre de poses de compteur versus le nombre de raccordements à la rue par compteur est plus élevée compte tenu que davantage de condominiums sont signés par Gaz Métro.

1.13 Veuillez expliquer que le plan de développement 2012-2013 présente un coût par client additionnel de 300\$ à 750\$ aux années 2 à 4 alors que le plan 2009 présente

un équivalent de 1 300\$ à 1 400\$. Veuillez de plus expliquer que le montant décroisse dans le plan 2012-2013 alors qu'il est stable dans le plan 2009.

Réponse :

[...]

Gaz Métro aimerait préciser que le plan 2009 présente un coût par client additionnel de 1 825 \$ à l'an 2 et de 1 344 \$ à l'an 4 et non un équivalent de 1 300 \$ à 1 400 \$, tel que décrit à la question. La décroissance du coût par client additionnel était donc présente autant dans le plan 2009 que dans le plan 2012-2013.

Le fait qu'il y a eu un changement dans la composition du mix de clients explique une variation des coûts par client entre les plans 2009 et 2013. En effet, tel que mentionné à la réponse à la question 12.4, le développement du marché du condo explique une plus grande proportion de compteurs multiples par raccordement par opposition au plan de 2009. Les coûts moyens de poses de compteurs sont inférieurs à ceux des raccordements. De plus, les coûts moyens des raccordements utilisés dans le plan de 2009 sont supérieurs à ceux de 2013.

Concernant la décroissance entre l'an 2 et l'an 4 du plan de 2012-2013, Gaz Métro prévoit que le ratio de poses de compteurs versus de raccordements va continuer de s'accroître. Ceci explique la décroissance du coût entre les deux années du plan de développement actuel.

1.14 Veuillez indiquer combien de différents cas-types de clients résidentiels sont utilisés dans l'élaboration du plan. Veuillez présenter l'ensemble des hypothèses (volumes, immobilisations, programmes commerciaux, subventions, contributions, et toutes autres hypothèses affectant l'analyse) relatives à chacun de ces cas types pour les années 2009 et 2012-2013.

Réponse :

Il n'y a aucun cas type utilisé.

La façon dont le plan de développement est établi est expliquée à la pièce B-0058, Gaz Métro-13, Document 5, du dossier R-3831-2012.

1.15 Veuillez indiquer le nombre de clients réels pour chaque cas-type en 2009 et 2011-2012 et prévu en 2012-2013.

Réponse :

Voir la réponse à la question 12.6.

Question 13

Références :

- (i) Gaz Métro-8, Document 2
- (ii) R-3693-2009 Phase 2, Gaz Métro-5, Document 4, Annexe 3
- (iii) R-3693-2009 Phase 2, Gaz Métro-5, Document 5, p.11
- (iv) R-3752-2011, Gaz Métro-3, Document 3, p.11

Préambule :

À la référence (iii), le Dr Lowry indique:

“The mean estimates of the marginal costs of customers for the utilities in our sample with respect O&M and capex are, in 2008 dollars, \$157 and \$62.”

À la référence (iv), Gaz Métro indique:

« 3) Taux d'imposition :

Auparavant, le calcul de l'impôt considérait un taux d'imposition (fédéral + provincial) fixe dans le temps (sur 40 ans). La modification vise à refléter la baisse anticipée du taux d'imposition corporatif dans les prochaines années suite aux informations fournies dans les budgets fédéral et provincial. La modification (possibilité d'appliquer un taux différent à chaque année) a un effet positif sur le TRI des projets étant donné la baisse anticipée du taux d'imposition dans les prochaines années.

L'ensemble de ces changements, ainsi que la mise à jour des paramètres comptables entre 2008 et 2011, a globalement un impact positif sur la rentabilité du marché 21 résidentiel. »

Questions :

1.16 Veuillez déposer en format Excel les analyses de rentabilité sous-jacentes à la référence (i) selon le format de la référence (ii).

Réponse :

Veuillez vous référer à l'annexe 8 dont le fichier Excel est déposé au dossier.

1.17 Veuillez déposer une nouvelle version de la pièce à la référence (i) sur la base de dépenses d'exploitation additionnelles de 157\$ par client.

Réponse :

Lors du calcul de la rentabilité du plan de développement, les coûts d'opération utilisés par marché et par année sont les suivants :

Modèle Revenu Requis

Coûts d'opérations (en \$)	1 ^{iere} année	2	3	4	5 à 40
Résidentiel	43 \$	41 \$	41 \$	41 \$	41 \$
CII/VGE	248 \$	59 \$	59 \$	59 \$	59 \$

On comprend que la FCEI souhaite remplacer les coûts d'opération des marchés [...] par 157 \$ pour toutes les années. Veuillez vous référer à l'annexe 9.

1.18 Veuillez indiquer le taux d'imposition utilisé pour chacune des années du plan.

Réponse :

Les taux d'imposition sont de 27,278 % à l'année 1 et de 26,90 % les années suivantes.

Question 14

Références :

- (i) Gaz Métro-8, Document 2

Préambule :

À la référence (i), Gaz Métro prévoit l'ajout de trois grands clients pour des investissements de 18,5 M\$.

Questions :

- 1.19 Veuillez fournir l'identité et la localisation anticipées des trois grands clients.

Réponse :

- 1- Québec Lithium – Localisation: Municipalité de La Corne en Abitibi
- 2- Fibrek – Localisation : Municipalité de Saint Félicien
- 3- À chaque année, un nouveau client non prévu est ajouté au plan de développement.

- 1.20 Pour chacun des clients, veuillez indiquer si, à ce jour, un ou des contrats ont été signés, la date prévue du début des travaux et la date prévue de mise en service.

Réponse :

Pour Québec Lithium, le contrat a été signé 1^{er} août 2012, le début des travaux est prévu en mai 2013 et la mise en service en août 2013.

Pour Fibrek, le contrat a été signé le 1^{er} août 2012, le début des travaux est prévu en août 2013 et la mise en service en octobre 2013.

- 1.21 Veuillez confirmer que des demandes spécifiques seront présentées à la Régie relativement à ces projets. Veuillez indiquer les dates anticipées de dépôts des requêtes devant la Régie.

Réponse :

Pour Québec Lithium, le dossier a été présenté à la Régie sous le nom de « Projet d'extension de réseau à La Corne » et approuvé le 3 mai 2012 par la décision D-2012-056.

Pour Fibrek, le dossier a été présenté à la Régie sous le nom de « Projet d'extension de réseau dans la municipalité de Saint-Félicien » et approuvé le 17 décembre 2012 par la décision D-2012-174.

1.22 Veuillez discuter du réalisme de chacun de ces raccordements en date de vos réponses.

Réponse :

Autant pour Québec Lithium et Fibrek, les raccordements sont plus que probables puisque les clients sont sous contrat.

Historiquement, Gaz Métro constate qu'il y a, en moyenne, réalisation du raccordement d'un nouveau client VGE qui n'est pas initialement prévu.

1.23 Veuillez quantifier l'impact des investissements de 18,5M\$ sur la base de tarification moyenne, l'amortissement, le coût du capital avant impôt et l'ensemble du revenu requis 2012-2013.

Réponse :

Pour identifier l'impact sur la base de tarification des investissements pour les trois nouveaux clients de grandes entreprises, il faut utiliser les investissements totaux et non uniquement les investissements en immobilisations. Un montant de 18,5 M\$ est prévu être engagé en immobilisations, mais puisque Gaz Métro recevra de la part de ces nouveaux clients une contribution de l'ordre de 9,7 M\$, l'investissement de Gaz Métro sera uniquement de 8,8 M\$. Un investissement de 4,5 M\$ est prévu pour le client La Corne, projet déjà approuvé par la Régie dans sa décision D-2012-056, ainsi qu'un investissement de 4,3 M\$ pour la desserte de la municipalité de Saint-Félicien, ce qui correspondait à l'évaluation préliminaire de ce projet.

L'impact des investissements de 4,3 M\$ pour la desserte de la municipalité de Saint-Félicien sur la base de tarification moyenne, l'amortissement, le coût en capital avant impôt et l'ensemble du revenu requis 2012-2013 est nul. Puisque ce projet n'avait pas encore été approuvé par la Régie lors de l'élaboration de la Cause tarifaire 2013, il n'a pas été inclus dans la base de tarification.

L'impact de l'investissement de 4,5 M\$ pour le client La Corne sur la base de tarification et sur l'ensemble du revenu requis 2012-2013 se chiffre comme suit :

Impact base de tarification moyenne	1 515 000 \$
Impact revenu requis 2012-2013	
Amortissement	7 000 \$
Impôt <i>(base de tarification moyenne x (coût en capital prospectif avant impôt - coût en capital prospectif après impôt)) = 1 515 000 \$ X (7,28 %-5,79 %)</i>	23 000 \$
Rendement sur la base du coût en capital prospectif <i>(base de tarification moyenne x coût en capital prospectif après impôt) = 1 515 000 \$ X 5,79 %</i>	88 000 \$
Total impact revenu requis 2012-2013	118 000 \$

Facteurs d'allocation

Question 15

Référence :

- (i) Gaz Métro-14, Document 1, p. 5, tableau 1
- (ii) Gaz Métro-14, Document 1, p. 6
- (iii) Gaz Métro-14, Document 1, p. 7, tableau 5

Préambule :

La référence (i) présente un budget de 1 330 011 000\$ d'immobilisations excluant les immobilisations générales et un budget d'installations générales de 107 867 000\$ pour un montant total d'immobilisations de 1 437 878 000\$.

À la référence (ii), Gaz Métro indique :

« Étant de nature commune et reliés aux immobilisations, les coûts A échoués sont comparables aux coûts d'immobilisation communs répartis selon le facteur IMMOBILD. Par conséquent, Gaz Métro juge raisonnable l'utilisation d'un tel facteur pour l'allocation des coûts de catégories A échoués. »

La référence (iii) présente des immobilisations totales de 1 442 878 000\$ soit le montant d'immobilisations de 1 437 878 000\$ de la référence (i) plus 5 000 000\$ d'immobilisations théoriques pour les clients producteurs.

Question :

- 1.24 Considérant votre affirmation selon laquelle *les coûts A échoués sont comparables aux coûts d'immobilisation communs répartis selon le facteur IMMOBILD*, veuillez justifier le fait de calculer le facteur IMMOBILD-CP sur la base des immobilisations totales plus 5 M\$, plutôt que sur les immobilisations excluant les installations générales plus 5 M\$.

Réponse :

Parmi les coûts de catégorie A, c'est-à-dire les coûts de distribution reliés aux investissements des conduites de raccordement, certains coûts seront comptabilisés pour un producteur en tant que « installations générales ». Par exemple, c'est le cas des coûts en matériaux divers. Par conséquent, Gaz Métro

croit qu'il est justifié de prendre en compte l'ensemble des immobilisations pour calculer le facteur d'allocation IMMOBILD-CP.

Question 16

Références :

(i) Gaz Métro-14, Document 2, p.7

Préambule :

À la référence (i), Gaz Métro indique :

« Dans un souci d'amélioration de la causalité des coûts, Gaz Métro a analysé la possibilité de ventiler le poste « Développement système informatique ». Cette piste de réflexion est en lien avec le projet de la facturation cyclique dans le système SAP (projet SAP2B). En effet, selon la preuve déposée à la Régie (Projet SAP2B, R-3730-2010, à la pièce Gaz Métro-1, Document 1, p. 4), le projet SAP2B consiste en une modernisation du système informatisé de traitement de la facturation de la clientèle commerciale et résidentielle. Un lien de causalité entre les investissements réalisés et les segments de marché pourrait potentiellement être établi pour ce projet. »

Question :

1.25 Doit-on comprendre que dorénavant Gaz Métro analysera tous les projets futurs de « Développement de systèmes informatiques » selon cette nouvelle optique de ventilation de ce poste ?

Réponse :

Lorsqu'un nouveau coût survient, Gaz Métro analyse celui-ci dans le but de le répartir entre les différents services et catégories de clients et ce, le plus équitablement et raisonnablement possible. Conséquemment, Gaz Métro continuera d'analyser les projets futurs de « Développement de systèmes informatiques » de la même façon que par le passé.

Coûts pour les ventes de GNL

Question 17

Références :

- (i) Gaz Métro-12, Document 23, p. 3
- (ii) D-2012-171

Préambule :

À la référence (i), Gaz Métro indique :

« Gaz Métro a déposé à la Régie de l'énergie (la « Régie ») une demande d'autorisation relative à un investissement à l'usine LSR et à un ajustement aux modalités de l'activité de ventes de GNL le 11 mai 2012 (réf. : R-3800-2012). Cet investissement permet d'étendre la période de liquéfaction à la saison hivernale et ainsi répondre aux besoins grandissants du marché du GNL. Les modalités présentées en preuve et considérées dans la Cause tarifaire 2013 sont :

1. la révision des paramètres de l'usine LSR;
2. la liquéfaction en hiver, considérant un processus de « cyclage » par GMST sur cette période, ainsi qu'une optimisation de l'utilisation de l'usine LSR;
3. la réduction des besoins d'entreposage pour GMST; et
4. la modification à la répartition des coûts reliés à la liquéfaction des volumes 1 d'évaporation.

L'évaluation des coûts reliés à la vente de GNL a donc été adaptée en conséquence. »

La décision D-2012-171 fixe les modalités de calcul des coûts de l'usine LSR attribuables à l'activité de vente de GNL.

Question :

- 1.26 Veuillez présenter l'évaluation des coûts attribuables à l'activité de vente de GNL sur la base de la décision D-2012-171.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 14.1 de la Régie (Gaz Métro-18, Document 1).

Dépenses liées au dossier TCPL devant L'ONÉ

Question 18

Références :

(i)Gaz Métro-7, Document 1, p.11

Préambule :

À la référence (i), Gaz Métro indique :

« Dans la phase II de la Cause tarifaire 2013, Gaz Métro a inclus un montant de 3 M\$ au coût de service, conformément à la décision de la Régie, en disposant du compte de frais reportés et en intégrant une prévision de dépenses pour l'année tarifaire 2013. Le dossier devant l'ONÉ étant en délibéré, la majorité des frais a été encourue. Les sommes portées au compte de frais reportés (2,3 M\$), en date du 30 septembre 2012, ont donc été versées au coût de service 2013. Gaz Métro a également prévu un budget additionnel (0,7 M\$) afin de couvrir les dépenses déboursées au moment du dépôt de la présente preuve ainsi qu'une prévision afin d'être en mesure de couvrir les divers autres déboursés à venir. »

Questions :

1.27 Considérant que la cause devant TCPL est en délibéré, veuillez présenter le détail du budget additionnel de 700 000\$ et le justifier.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 8.1 de la Régie (Gaz Métro-18, Document 1).

1.28 Veuillez indiquer quelle portion du montant de 700 000\$ a été utilisée à ce jour et justifier ces dépenses.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 8.1 de la Régie (Gaz Métro-18, Document 1).

1.29 Veuillez présenter un budget et un justificatif pour les montants non utilisés à ce jour.

Réponse :

Il n'y a aucun montant non utilisé.

Utilisation des dépôts en fin de contrat

Question 19

Références :

(i) Gaz Métro-16, Document 1, pp. 12 et 13

Préambule :

À la référence (i), Gaz Métro indique :

« Toutefois, Gaz Métro souhaite également avoir la possibilité, en cas de remboursement de dépôt en fin de contrat, de se compenser à même le dépôt dans le cas où le client a un montant impayé à un ou plusieurs autres contrats. »

Questions :

1.30 Veuillez expliquer les circonstances qui amènent Gaz Métro à faire cette proposition.

Réponse :

Voir la réponse à la question 33.1 de la Régie de l'énergie (Gaz Métro-18, Document 1)

1.31 Veuillez indiquer le niveau de mauvaises créances en 2012 chez les clients avec deux contrats ou plus.

Réponse :

Gaz Métro ne dispose pas de cette information.

1.32 Veuillez quantifier l'impact de cette proposition sur le niveau des mauvaises créances et le revenu requis de 2011-2012.

Réponse :

Gaz Métro juge que l'impact de cette demande sur les mauvaises créances est non matériel sur l'effet du revenu requis de 2011-2012. Tel que mentionné

précédemment, la proposition de Gaz Métro repose essentiellement sur un souci de cohérence.

1.33 Veuillez quantifier l'impact de cette proposition sur le niveau des mauvaises créances et le revenu requis de 2012-2013.

Réponse :

Voir la réponse à la question 1.32.

1.34 Veuillez indiquer si Gaz Métro a réalisé un balisage des pratiques d'utilisation de dépôts en fin de contrat. Si oui, veuillez identifier les services d'utilité publique qui appliquent la politique que vous proposez.

Réponse :

Gaz Métro n'a pas réalisé d'exercice de balisage sur cet élément très précis.

1.35 Veuillez commenter sur la légalité de la pratique proposée.

Réponse :

La demande ne constitue pas une demande de renseignements et relève plutôt de l'argumentation.

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	Année financière 2007/2008		
	GazMet	GazMet +	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au 01/07/2007	(221 445 500)	(5 678 500)	(227 124 000)
. Actif de la caisse au 01/07/2007 (Début)	217 296 800	5 572 100	222 868 900
. Surplus (Déficit) - (Début)	(4 148 700)	(106 400)	(4 255 100)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés			
. Cotisation de l'employeur	6 355 000	373 500	6 728 500
. Cotisations des employés	4 448 600	321 700	4 770 300
- régulières	1 398 000	101 300	1 499 300
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	474 800	600	475 400
. (Gain) Perte actuarielle			
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	11	15	S/O
. Prestations payées	9 049 000	116 900	9 165 900
. Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	6,75%	6,75%	6,75%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	221 445 500	5 678 500	227 124 000
. Constitution des prestations	6 355 000	373 500	6 728 500
. Cotisations autres (50 %)	936 400	51 000	987 400
. Prestations (50 %)	(4 524 500)	(58 500)	(4 583 000)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	224 212 400	6 044 500	230 256 900
Intérêt	12 331 700	332 400	12 664 100
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	217 296 800	5 572 100	222 868 900
. Cotisations (50 %)	3 160 700	211 800	3 372 500
. Prestations (50 %)	(4 524 500)	(58 500)	(4 583 000)
Actif moyen de la caisse	215 933 000	5 725 400	221 658 400
Intérêt	14 575 500	386 500	14 962 000
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	221 445 500	5 678 500	227 124 000
. Constitution des prestations	7 753 000	474 800	8 227 800
. Cotisations autres	474 800	600	475 400
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	12 331 700	332 400	12 664 100
. Prestations payées	(9 049 000)	(116 900)	(9 165 900)
Valeur attendue	232 956 000	6 369 400	239 325 400
Valeur réelle (@ 5,50%)	232 956 000	6 369 400	239 325 400
(Gain) / Perte d'expérience	-	-	-
Perte due aux négociations	-	-	-
(Gain) / Perte d'expérience + Perte due aux négociations	-	-	-
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	217 296 800	5 572 100	222 868 900
. Cotisations	6 321 400	423 600	6 745 000
. Intérêt - actif de la caisse	14 575 500	386 500	14 962 000
. Prestations payées	(9 049 000)	(116 900)	(9 165 900)
Valeur attendue	229 144 700	6 265 300	235 410 000
Valeur réelle	206 409 900	5 643 600	212 053 500
(Gain) / Perte d'expérience	22 734 800	621 700	23 356 500

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 1 (questions 2.1 et 2.2) -Page 1 sur 10

Annexe C :
Calculs détaillés

RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

	Année financière 2007/2008		
	GazMet	GazMet +	Total
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	6 355 000	373 500	6 728 500
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	12 331 700	332 400	12 664 100
. Intérêt - actif de la caisse	(14 575 500)	(386 500)	(14 962 000)
. Amortissement du solde transitoire	(3 452 600)	(113 000)	(3 565 600)
. Amortissement des coûts de service passés	1 215 600	24 300	1 239 900
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	590 300	35 500	625 800
Coût / (Revenu) net	2 464 500	266 200	2 730 700
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	9 789 300	216 000	10 005 300
. Coût / (revenu) pour l'année	2 464 500	266 200	2 730 700
. Cotisation de l'employeur versée	4 448 600	321 700	4 770 300
Solde de clôture *	11 773 400	271 500	12 044 900
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	(24 167 800)	(1 017 500)	(25 185 300)
- Amortissement de l'année	3 452 600	113 000	3 565 600
- Solde de clôture	(20 715 200)	(904 500)	(21 619 700)
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	9 467 600	239 500	9 707 100
- Amortissement de l'année	(1 215 600)	(24 300)	(1 239 900)
- Coût service passé (amel négociations)	-	-	-
- Solde de clôture	8 252 000	215 200	8 467 200
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	28 638 200	1 100 400	29 738 600
- Corridor 10 %	22 144 600	567 900	22 712 500
- Amortissement de l'année	590 300	35 500	625 800
- (Gains) / pertes de l'année	22 734 800	621 700	23 356 500
- (Gains) / pertes pour changement de la date de mesure			
- Solde de clôture (G) / P	50 782 700	1 686 600	52 469 300
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	38 319 500	997 300	39 316 800
Surplus / Déficit	(26 546 100)	(725 800)	(27 271 900)
Solde non amorti + Actif bilan	26 546 100	725 800	27 271 900
Somme	-	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

Annexe C :
Calculs détaillés

RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE

	Année financière 2007/2008				
	GazMet	GazMet +	Total	Top Hat	Total
Informations de base					
. Obligation avant améliorations (Début)	(133 663 300)	(3 589 600)	(137 252 900)	(9 318 000)	(146 570 900)
. Perte due au ajustement des données (1)				(17 500)	(17 500)
. Perte due aux améliorations (2)	-	-	-	(40 400)	(40 400)
. Obligation au titre des prestations constituées au 01/07/2007	(133 663 300)	(3 589 600)	(137 252 900)	(9 375 900)	(146 628 800)
. Actif de la caisse au 01/07/2007 (Début)	130 548 500	3 506 000	134 054 500	107 800	134 162 300
. Surplus (Déficit) - (Début)	(3 114 800)	(83 600)	(3 198 400)	(9 268 100)	(12 466 500)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés					
. Cotisation de l'employeur	4 772 600	269 300	5 041 900	420 700	5 462 600
. Cotisations des employés	2 092 800	132 700	2 225 500	550 700	2 776 200
. - régulières	806 400	57 100	863 500	-	863 500
. - volontaires, optionnelles, service passé, transferts	908 300	21 100	929 400	-	929 400
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active					
. Prestations payées	12	14	S/O	9	S/O
. Taux d'actualisation	7 181 500	3 000	7 184 500	516 100	7 700 600
. Taux de rendement sur l'actif	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
	6,75%	6,75%	6,75%	0,00%	6,75%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.					
. Solde d'ouverture	133 663 300	3 589 600	137 252 900	9 375 900	146 628 800
. Constitution des prestations	4 772 600	269 300	5 041 900	420 700	5 462 600
. Cotisations autres (50 %)	857 400	39 100	896 500	-	896 500
. Prestations (50 %)	(3 590 800)	(1 500)	(3 592 300)	(258 100)	(3 850 400)
. Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	135 702 500	3 896 500	139 599 000	9 538 500	149 137 500
. Intérêt	7 463 600	214 300	7 677 900	524 600	8 202 500
II- Intérêt - actif de la caisse					
. Solde d'ouverture	130 548 500	3 506 000	134 054 500	107 800	134 162 300
. Cotisations (50 %)	1 903 800	105 450	2 009 250	275 400	2 284 650
. Prestations (50 %)	(3 590 800)	(1 500)	(3 592 300)	(258 100)	(3 850 400)
. Actif moyen de la caisse	128 861 500	3 609 950	132 471 450	125 100	132 596 550
. Intérêt	8 698 200	243 700	8 941 900	-	8 941 900
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.					
. Solde d'ouverture	133 663 300	3 589 600	137 252 900	9 375 900	146 628 800
. Constitution des prestations	5 579 000	326 400	5 905 400	420 700	6 326 100
. Cotisations autres	908 300	21 100	929 400	-	929 400
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	7 463 600	214 300	7 677 900	524 600	8 202 500
. Prestations payées	(7 181 500)	(3 000)	(7 184 500)	(516 100)	(7 700 600)
. Valeur attendue	140 432 700	4 148 400	144 581 100	9 805 100	154 386 200
. Valeur réelle (@ 5,50%)	140 432 700	4 148 400	144 581 100	9 571 100	154 152 200
. (Gain) / Perte d'expérience	-	-	-	(234 000)	(234 000)
. Perte due aux améliorations	-	-	-	-	-
. (Gain) / Perte d'expérience + Perte due aux négociations	-	-	-	(234 000)	(234 000)
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse					
. Solde d'ouverture	130 548 500	3 506 000	134 054 500	107 800	134 162 300
. Cotisations	3 807 500	210 900	4 018 400	550 700	4 569 100
. Intérêt - actif de la caisse	8 698 200	243 700	8 941 900	-	8 941 900
. Prestations payées	(7 181 500)	(3 000)	(7 184 500)	(516 100)	(7 700 600)
. Valeur attendue	135 872 700	3 957 600	139 830 300	142 400	139 972 700
. Valeur réelle	123 042 800	3 634 700	126 677 500	142 400	126 819 900
. (Gain) / Perte d'expérience	12 829 900	322 900	13 152 800	-	13 152 800

(1) Impact des ajustements salariaux accordés à certains participants rétroactifs

(2) Impact de l'indexation ad hoc de 3 % accordée aux rentes servies

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 1 (questions 2.1 et 2.2) -Page 3 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2007/2008				
	GazMet	GazMet +	Total	Top Hat	Total
V- Coût					
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 772 600	269 300	5 041 900	420 700	5 462 600
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	7 463 600	214 300	7 677 900	524 600	8 202 500
. Intérêt - actif de la caisse	(8 698 200)	(243 700)	(8 941 900)	-	(8 941 900)
. Amortissement du solde transitoire	(2 112 800)	(30 400)	(2 143 200)	-	(2 143 200)
. Amortissement des coûts de service passés	730 000	7 400	737 400	118 800	856 200
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	386 000	-	386 000	23 100	409 100
Coût / (Revenu) net	2 541 200	216 900	2 758 100	1 087 200	3 845 300
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées					
. Solde d'ouverture *	6 208 700	(176 600)	6 032 100	(7 510 000)	(1 477 900)
. Coût / (revenu) pour l'année	2 541 200	216 900	2 758 100	1 087 200	3 845 300
. Cotisation de l'employeur versée	2 092 800	132 700	2 225 500	550 700	2 776 200
Solde de clôture *	5 760 300	(260 800)	5 499 500	(8 046 500)	(2 547 000)
VII- (Gains) / pertes non-amortis					
a) Solde transitoire					
- Solde d'ouverture transition	(14 789 800)	(273 800)	(15 063 600)	-	(15 063 600)
- Amortissement de l'année	2 112 800	30 400	2 143 200	-	2 143 200
- Solde de clôture	(12 677 000)	(243 400)	(12 920 400)	-	(12 920 400)
b) Solde des coûts serv. passé					
- Solde d'ouverture	6 115 300	86 100	6 201 400	572 600	6 774 000
- Amortissement de l'année	(730 000)	(7 400)	(737 400)	(118 800)	(856 200)
- Coût service passé (amel négociations)	-	-	-	40 400	40 400
- Solde de clôture	5 385 300	78 700	5 464 000	494 200	5 958 200
c) Solde (gains) pertes d'expériences					
- Solde d'ouverture	17 998 000	94 700	18 092 700	1 127 600	19 220 300
- Corridor 10 %	13 366 300	359 000	13 725 300	937 600	14 662 900
- Amortissement de l'année	386 000	-	386 000	23 100	409 100
- (Gains) / pertes de l'année	12 829 900	322 900	13 152 800	(216 500)	12 936 300
- Solde de clôture (G) / P	30 441 900	417 600	30 859 500	888 000	31 747 500
d) Solde (gains) pertes non-amortis					
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	23 150 200	252 900	23 403 100	1 382 200	24 785 300
Surplus / Déficit	(17 389 900)	(513 700)	(17 903 600)	(9 428 700)	(27 332 300)
Solde non amorti + Actif bilan	17 389 900	513 700	17 903 600	9 428 700	27 332 300
Somme	-	-	-	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Total pour l'assurance collective et l'invalidité de longue durée

Année financière 2007/2008

	GazMet	GazMet+	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(54 872 300)	(1 872 300)	(56 744 600)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(54 872 300)	(1 872 300)	(56 744 600)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	2 033 100	169 700	2 202 800
. Cotisation de l'employeur	1 695 700	7 300	1 703 000
. Cotisations des employés	-	-	-
- régulières	S/O	S/O	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	S/O	14	S/O
. Prestations payées	1 695 700	7 300	1 703 000
. Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	S/O
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	54 872 300	1 872 300	56 744 600
. Constitution des prestations	2 033 100	169 700	2 202 800
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	(847 900)	(3 700)	(851 600)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	56 057 500	2 038 300	58 095 800
Intérêt	3 083 200	112 100	3 195 300
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	847 900	3 700	851 600
. Prestations (50 %)	(847 900)	(3 700)	(851 600)
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	54 872 300	1 872 300	56 744 600
. Constitution des prestations	2 033 100	169 700	2 202 800
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 083 200	112 100	3 195 300
. Prestations payées	(1 695 700)	(7 300)	(1 703 000)
Valeur attendue	58 292 900	2 146 800	60 439 700
Valeur réelle	58 035 700	2 146 800	60 182 500
(Gain) / Perte d'expérience	(257 200)	-	(257 200)
Perte due aux négociations	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	(257 200)	-	(257 200)

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Total pour l'assurance collective et l'invalidité de longue durée

Année financière 2007/2008

	GazMet	GazMet+	Total
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	2 033 100	169 700	2 202 800
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 083 200	112 100	3 195 300
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Amortissement du solde transitoire	1 829 700	16 600	1 846 300
. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	856 700	29 900	886 600
Coût / (Revenu) net	7 802 700	328 300	8 131 000
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	(29 273 800)	(1 167 100)	(30 440 900)
. Coût / (revenu) pour l'année	7 802 700	328 300	8 131 000
. Cotisation de l'employeur versée	1 695 700	7 300	1 703 000
Solde de clôture *	(35 380 800)	(1 488 100)	(36 868 900)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	10 978 800	99 400	11 078 200
- Amortissement de l'année	(1 829 700)	(16 600)	(1 846 300)
- Solde de clôture	9 149 100	82 800	9 231 900
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	14 619 700	605 800	15 225 500
- Corridor 10 %	5 487 200	187 200	5 674 400
- Amortissement de l'année	856 700	29 900	886 600
- (Gains) / pertes de l'année	(257 200)	-	(257 200)
- Solde de clôture (G) / P	13 505 800	575 900	14 081 700
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c)	22 654 900	658 700	23 313 600

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 1 (questions 2.1 et 2.2) -Page 6 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Assurance collective

Année financière 2007/2008

	GazMet	GazMet+	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(53 911 000)	(1 872 300)	(55 783 300)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(53 911 000)	(1 872 300)	(55 783 300)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	2 033 100	169 700	2 202 800
. Cotisation de l'employeur	1 536 600	7 300	1 543 900
. Cotisations des employés			
- régulières	S/O	S/O	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	11	14	S/O
. Prestations payées	1 536 600	7 300	1 543 900
. Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	6,00%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	53 911 000	1 872 300	55 783 300
. Constitution des prestations	2 033 100	169 700	2 202 800
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	(768 300)	(3 700)	(772 000)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	55 175 800	2 038 300	57 214 100
Intérêt	3 034 700	112 100	3 146 800
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	768 300	3 700	772 000
. Prestations (50 %)	(768 300)	(3 700)	(772 000)
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	53 911 000	1 872 300	55 783 300
. Constitution des prestations	2 033 100	169 700	2 202 800
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 034 700	112 100	3 146 800
. Prestations payées	(1 536 600)	(7 300)	(1 543 900)
Valeur attendue	57 442 200	2 146 800	59 589 000
Valeur réelle	57 442 200	2 146 800	59 589 000
(Gain) / Perte d'expérience	-	-	-
Perte due aux négociations	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	-	-	-

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Assurance collective

Année financière 2007/2008

	GazMet	GazMet+	Total
Informations de base			
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	2 033 100	169 700	2 202 800
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 034 700	112 100	3 146 800
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Amortissement du solde transitoire	1 829 700	16 600	1 846 300
. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	889 800	29 900	919 700
Coût / (Revenu) net	7 787 300	328 300	8 115 600
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	(27 753 600)	(1 167 100)	(28 920 700)
. Coût / (revenu) pour l'année	7 787 300	328 300	8 115 600
. Cotisation de l'employeur versée	1 536 600	7 300	1 543 900
Solde de clôture *	(34 004 300)	(1 488 100)	(35 492 400)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	10 978 800	99 400	11 078 200
- Amortissement de l'année	(1 829 700)	(16 600)	(1 846 300)
- Solde de clôture	9 149 100	82 800	9 231 900
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	15 178 600	605 800	15 784 400
- Corridor 10 %	5 391 100	187 200	5 578 300
- Amortissement de l'année	889 800	29 900	919 700
- (Gains) / pertes de l'année	-	-	-
- Solde de clôture (G) / P	14 288 800	575 900	14 864 700
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	23 437 900	658 700	24 096 600

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

Original: 2013.03.07

**Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 1 (questions 2.1 et 2.2) -Page 8 sur 10**

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Invalité de longue durée

Année financière 2007/2008

	GazMet	GazMet+	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(961 300)	S/O	(961 300)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(961 300)	S/O	(961 300)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	-	S/O	-
. Cotisation de l'employeur	159 100	S/O	159 100
. Cotisations des employés	S/O	S/O	-
- régulières	S/O	S/O	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (durée moyenne estimative de paiement)	14	S/O	14
. Prestations payées	159 100	S/O	159 100
. Taux d'actualisation (taux moyen selon les dates d'invalité)	5,50%	S/O	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	961 300	S/O	961 300
. Constitution des prestations	-	S/O	-
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	<u>(79 600)</u>	<u>S/O</u>	<u>(79 600)</u>
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	881 700	S/O	881 700
Intérêt	48 500	S/O	48 500
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	79 600	S/O	79 600
. Prestations (50 %)	<u>(79 600)</u>	<u>S/O</u>	<u>(79 600)</u>
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	961 300	S/O	961 300
. Constitution des prestations	-	S/O	-
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	48 500	S/O	48 500
. Prestations payées	<u>(159 100)</u>	<u>S/O</u>	<u>(159 100)</u>
Valeur attendue	850 700	S/O	850 700
Valeur réelle	<u>593 500</u>	<u>S/O</u>	<u>593 500</u>
(Gain) / Perte d'expérience	(257 200)	S/O	(257 200)
Perte due aux négociations	<u>S/O</u>	<u>S/O</u>	<u>S/O</u>
(Gain) / Perte d'expérience Net	(257 200)	S/O	(257 200)

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Invalidité de longue durée

Année financière 2007/2008

	GazMet	GazMet+	Total
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	-	S/O	-
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	48 500	S/O	48 500
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Amortissement du solde transitoire	-	S/O	-
. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	(33 100)	S/O	(33 100)
Coût / (Revenu) net	15 400	S/O	15 400
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	(1 520 200)	S/O	(1 520 200)
. Coût / (revenu) pour l'année	15 400	S/O	15 400
. Cotisation de l'employeur versée	159 100	S/O	159 100
Solde de clôture *	(1 376 500)	S/O	(1 376 500)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	-	S/O	-
- Amortissement de l'année	-	S/O	-
- Solde de clôture	-	S/O	-
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	(558 900)	S/O	(558 900)
- Corridor 10 %	96 100	S/O	96 100
- Amortissement de l'année	(33 100)	S/O	(33 100)
- (Gains) / pertes de l'année	(257 200)	S/O	(257 200)
- Solde de clôture (G) / P	(783 000)	S/O	(783 000)
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	(783 000)	S/O	(783 000)

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 1 (questions 2.1 et 2.2) -Page 10 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	Année financière 2008/2009		
	GazMet	GazMet +	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au 01/07/2008	(232 956 000)	(6 369 400)	(239 325 400)
. Actif de la caisse au 01/07/2008 (Début)	206 409 900	5 643 600	212 053 500
. Surplus (Déficit) - (Début)	(26 546 100)	(725 800)	(27 271 900)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés			
. Cotisation de l'employeur	6 392 400	383 200	6 775 600
. Cotisations des employés	4 479 900	322 100	4 802 000
- régulières	1 415 300	100 600	1 515 900
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	272 700	1 800	274 500
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active			
. Prestations payées	11	15	S/O
. Taux d'actualisation	10 086 800	89 400	10 176 200
. Taux de rendement sur l'actif	5,50%	5,50%	5,50%
	6,75%	6,75%	6,75%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	232 956 000	6 369 400	239 325 400
. Constitution des prestations	6 392 400	383 200	6 775 600
. Cotisations autres (50 %)	844 000	51 200	895 200
. Prestations (50 %)	(5 043 400)	(44 700)	(5 088 100)
. Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	235 149 000	6 759 100	241 908 100
. Intérêt	12 933 200	371 800	13 305 000
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	206 409 900	5 643 600	212 053 500
. Cotisations (50 %)	3 084 000	212 250	3 296 250
. Prestations (50 %)	(5 043 400)	(44 700)	(5 088 100)
. Actif moyen de la caisse	204 450 500	5 811 150	210 261 650
. Intérêt	13 800 400	392 300	14 192 700
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	232 956 000	6 369 400	239 325 400
. Constitution des prestations	7 807 700	483 800	8 291 500
. Cotisations autres	272 700	1 800	274 500
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	12 933 200	371 800	13 305 000
. Prestations payées	(10 086 800)	(89 400)	(10 176 200)
. Valeur attendue	243 882 800	7 137 400	251 020 200
. Valeur réelle (@ 6,75%)	204 805 000	5 092 000	209 897 000
. (Gain) / Perte d'expérience	(39 077 800)	(2 045 400)	(41 123 200)
. Perte due aux négociations	-	-	-
. (Gain) / Perte d'expérience + Perte due aux négociations	(39 077 800)	(2 045 400)	(41 123 200)
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	206 409 900	5 643 600	212 053 500
. Cotisations	6 167 900	424 500	6 592 400
. Intérêt - actif de la caisse	13 800 400	392 300	14 192 700
. Prestations payées	(10 086 800)	(89 400)	(10 176 200)
. Valeur attendue	216 291 400	6 371 000	222 662 400
. Valeur réelle	176 996 700	4 400 600	181 397 300
. (Gain) / Perte d'expérience	39 294 700	1 970 400	41 265 100

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	Année financière 2008/2009		
	GazMet	GazMet +	Total
V- Coût			
.. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	6 392 400	383 200	6 775 600
.. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	12 933 200	371 800	13 305 000
.. Intérêt - actif de la caisse	(13 800 400)	(392 300)	(14 192 700)
.. Amortissement du solde transitoire	(3 452 600)	(113 000)	(3 565 600)
.. Amortissement des coûts de service passés	1 215 600	24 300	1 239 900
.. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	2 498 800	70 000	2 568 800
Coût / (Revenu) net	5 787 000	344 000	6 131 000
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
.. Solde d'ouverture *	11 773 400	271 500	12 044 900
.. Coût / (revenu) pour l'année	5 787 000	344 000	6 131 000
.. Cotisation de l'employeur versée	4 479 900	322 100	4 802 000
Solde de clôture *	10 466 300	249 600	10 715 900
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	(20 715 200)	(904 500)	(21 619 700)
- Amortissement de l'année	3 452 600	113 000	3 565 600
- Solde de clôture	(17 262 600)	(791 500)	(18 054 100)
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	8 252 000	215 200	8 467 200
- Amortissement de l'année	(1 215 600)	(24 300)	(1 239 900)
- Coût service passé (amel négociations)	-	-	-
- Solde de clôture	7 036 400	190 900	7 227 300
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	50 782 700	1 686 600	52 469 300
- Corridor 10 %	23 295 600	636 900	23 932 500
- Amortissement de l'année	2 498 800	70 000	2 568 800
- (Gains) / pertes de l'année	216 900	(75 000)	141 900
- (Gains) / pertes pour changement de la date de mesure	-	-	-
- Solde de clôture (G) / P	48 500 800	1 541 600	50 042 400
d) Solde (gains) pertes non-amortis (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	38 274 600	941 000	39 215 600
Surplus / Déficit	(27 808 300)	(691 400)	(28 499 700)
Solde non amorti + Actif bilan	27 808 300	691 400	28 499 700
Somme	-	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2008/2009				
	GazMet	GazMet +	Total	Top Hat	Total
Informations de base					
Obligation au titre des prestations constituées au 01/07/2008	(140 432 700)	(4 148 400)	(144 581 100)	(9 571 100)	(154 152 200)
Actif de la caisse au 01/07/2008 (Début)	123 042 800	3 634 700	126 677 500	142 400	126 819 900
Surplus (Déficit) - (Début)	(17 389 900)	(513 700)	(17 903 600)	(9 428 700)	(27 332 300)
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés					
Cotisation de l'employeur	3 796 100	298 900	4 095 000	683 000	4 778 000
Cotisations des employés					
- régulières	844 600	78 400	923 000	-	923 000
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	716 800	27 500	744 300	-	744 300
(Gain) Perte actuarielle					
Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	12	14	S/O	12	S/O
Prestations payées	6 834 300	275 600	7 109 900	645 000	7 754 900
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
Taux de rendement sur l'actif	6,75%	6,75%	6,75%	0,00%	6,75%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.					
Solde d'ouverture	140 432 700	4 148 400	144 581 100	9 571 100	154 152 200
Constitution des prestations	4 771 600	365 000	5 136 600	383 100	5 519 700
Cotisations autres (50 %)	780 700	53 000	833 700	-	833 700
Prestations (50 %)	(3 417 200)	(137 800)	(3 555 000)	(322 500)	(3 877 500)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	142 567 800	4 428 600	146 996 400	9 631 700	156 628 100
Intérêt	7 841 200	243 600	8 084 800	529 700	8 614 500
II- Intérêt - actif de la caisse					
Solde d'ouverture	123 042 800	3 634 700	126 677 500	142 400	126 819 900
Cotisations (50 %)	2 678 800	202 400	2 881 200	341 500	3 222 700
Prestations (50 %)	(3 417 200)	(137 800)	(3 555 000)	(322 500)	(3 877 500)
Actif moyen de la caisse	122 304 400	3 699 300	126 003 700	161 400	126 165 100
Intérêt	8 255 500	249 700	8 505 200	-	8 505 200
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.					
Solde d'ouverture	140 432 700	4 148 400	144 581 100	9 571 100	154 152 200
Constitution des prestations	5 616 200	443 400	6 059 600	383 100	6 442 700
Cotisations autres	716 800	27 500	744 300	-	744 300
Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	7 841 200	243 600	8 084 800	529 700	8 614 500
Prestations payées	(6 834 300)	(275 600)	(7 109 900)	(645 000)	(7 754 900)
Valeur attendue	147 772 600	4 587 300	152 359 900	9 838 900	162 198 800
Valeur réelle (@ 6,75%)	123 416 000	3 257 000	126 673 000	8 605 000	135 278 000
(Gain) / Perte d'expérience	(24 356 600)	(1 330 300)	(25 686 900)	(1 233 900)	(26 920 800)
Perte due aux améliorations	-	-	-	-	-
(Gain) / Perte d'expérience	(24 356 600)	(1 330 300)	(25 686 900)	(1 233 900)	(26 920 800)
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse					
Solde d'ouverture	123 042 800	3 634 700	126 677 500	142 400	126 819 900
Cotisations	5 357 500	404 800	5 762 300	683 000	6 445 300
Intérêt - actif de la caisse	8 255 500	249 700	8 505 200	-	8 505 200
Prestations payées	(6 834 300)	(275 600)	(7 109 900)	(645 000)	(7 754 900)
Valeur attendue	129 821 500	4 013 600	133 835 100	180 400	134 015 500
Valeur réelle	107 456 400	2 835 800	110 292 200	180 400	110 472 600
(Gain) / Perte d'expérience	22 365 100	1 177 800	23 542 900	-	23 542 900

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 2 (questions 2.1 et 2.2) -Page 3 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2008/2009				
	GazMet	GazMet +	Total	Top Hat	Total
V- Coût					
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 771 600	365 000	5 136 600	383 100	5 519 700
- Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	7 841 200	243 600	8 084 800	529 700	8 614 500
- Intérêt - actif de la caisse	(8 255 500)	(249 700)	(8 505 200)	-	(8 505 200)
- Amortissement du solde transitoire	(2 112 800)	(30 400)	(2 143 200)	-	(2 143 200)
- Amortissement des coûts de service passés	730 000	7 400	737 400	118 800	856 200
- Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	1 366 600	200	1 366 800	-	1 366 800
Coût / (Revenu) net	4 341 100	336 100	4 677 200	1 031 600	5 708 800
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées					
Solde d'ouverture *	5 760 300	(260 800)	5 499 500	(8 046 500)	(2 547 000)
Coût / (revenu) pour l'année	4 341 100	336 100	4 677 200	1 031 600	5 708 800
Cotisation de l'employeur versée	3 796 100	298 900	4 095 000	683 000	4 778 000
Solde de clôture *	5 215 300	(298 000)	4 917 300	(8 395 100)	(3 477 800)
VII- (Gains) / pertes non-amortis					
a) Solde transitoire					
- Solde d'ouverture transition	(12 677 000)	(243 400)	(12 920 400)	-	(12 920 400)
- Amortissement de l'année	2 112 800	30 400	2 143 200	-	2 143 200
- Solde de clôture	(10 564 200)	(213 000)	(10 777 200)	-	(10 777 200)
b) Soie des coûts serv. passé					
- Solde d'ouverture	5 385 300	78 700	5 464 000	494 200	5 958 200
- Amortissement de l'année	(730 000)	(7 400)	(737 400)	(118 800)	(856 200)
- Coût service passé (amel négociations)	-	-	-	-	-
- Solde de clôture	4 655 300	71 300	4 726 600	375 400	5 102 000
c) Solde (gains) pertes d'expériences					
- Solde d'ouverture	30 441 900	417 600	30 859 500	888 000	31 747 500
- Corridor 10 %	14 043 300	414 800	14 458 100	957 100	15 415 200
- Amortissement de l'année	1 366 600	200	1 366 800	-	1 366 800
- (Gains) / pertes de l'année	(1 991 500)	(152 500)	(2 144 000)	(1 233 900)	(3 377 900)
- Solde de clôture (G) / P	27 083 800	264 900	27 348 700	(345 900)	27 002 800
d) Solde (gains) pertes non-amortis					
(Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	21 174 900	123 200	21 298 100	29 500	21 327 600
Surplus / Déficit	(15 959 600)	(421 200)	(16 380 800)	(8 424 600)	(24 805 400)
Solde non amorti + Actif bilan	15 959 600	421 200	16 380 800	8 424 600	24 805 400
Somme	-	-	-	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

	Année financière 2008/2009		
	GazMet	GazMet+	Total
Total pour l'assurance collective et l'invalidité de longue durée			
Information de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(58 035 700)	(2 146 800)	(60 182 500)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(58 035 700)	(2 146 800)	(60 182 500)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés			
. Cotisation de l'employeur	2 144 900	179 000	2 323 900
. Cotisations des employés	1 735 400	7 400	1 742 800
. Cotisations des employés			
- régulières	S/O	S/O	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	11/14	14	S/O
. Prestations payées	1 735 400	7 400	1 742 800
. Taux d'actualisation (début de période)	5,50%	5,50%	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	58 035 700	2 146 800	60 182 500
. Constitution des prestations	2 144 900	179 000	2 323 900
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	(867 700)	(3 700)	(871 400)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	59 312 900	2 322 100	61 635 000
Intérêt	3 262 200	127 700	3 389 900
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	867 700	3 700	871 400
. Prestations (50 %)	(867 700)	(3 700)	(871 400)
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	58 035 700	2 146 800	60 182 500
. Constitution des prestations	2 144 900	179 000	2 323 900
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 262 200	127 700	3 389 900
. Prestations payées	(1 735 400)	(7 400)	(1 742 800)
Valeur attendue	61 707 400	2 446 100	64 153 500
Valeur réelle	55 394 600	1 730 300	57 124 900
(Gain) / Perte d'expérience	(6 312 800)	(715 800)	(7 028 600)
Perte due aux négociations	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	(6 312 800)	(715 800)	(7 028 600)

**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 28

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Total pour l'assurance collective et l'invalidité de longue durée

Année financière 2008/2009

	GazMet	GazMet+	Total
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	2 144 900	179 000	2 323 900
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 262 200	127 700	3 389 900
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Amortissement du solde transitoire	1 829 700	16 600	1 846 300
. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	725 100	25 800	750 900
Coût / (Revenu) net	7 961 900	349 100	8 311 000
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	(35 380 800)	(1 488 100)	(36 868 900)
. Coût / (revenu) pour l'année	7 961 900	349 100	8 311 000
. Cotisation de l'employeur versée	1 735 400	7 400	1 742 800
Solde de clôture *	(41 607 300)	(1 829 800)	(43 437 100)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	9 149 100	82 800	9 231 900
- Amortissement de l'année	(1 829 700)	(16 600)	(1 846 300)
- Solde de clôture	7 319 400	66 200	7 385 600
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	13 505 800	575 900	14 081 700
- Corridor 10 %	5 803 600	214 700	6 018 300
- Amortissement de l'année	725 100	25 800	750 900
- (Gains) / pertes de l'année	(6 312 800)	(715 800)	(7 028 600)
- Solde de clôture (G) / P	6 467 900	(165 700)	6 302 200
d) Solde (gains) pertes non-amortis . (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c)	13 787 300	(99 500)	13 687 800

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 2 (questions 2.1 et 2.2) -Page 6 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Assurance collective

Année financière 2008/2009

	GazMet	GazMet+	Total
Information de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(57 442 200)	(2 146 800)	(59 589 000)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(57 442 200)	(2 146 800)	(59 589 000)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés			
. Cotisation de l'employeur	2 144 900	179 000	2 323 900
. Cotisations des employés	1 628 400	7 400	1 635 800
- régulières	S/O	S/O	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	11	14	S/O
. Prestations payées	1 628 400	7 400	1 635 800
. Taux d'actualisation (début de période)	5,50%	5,50%	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	57 442 200	2 146 800	59 589 000
. Constitution des prestations	2 144 900	179 000	2 323 900
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	(814 200)	(3 700)	(817 900)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	58 772 900	2 322 100	61 095 000
Intérêt	3 232 500	127 700	3 360 200
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	814 200	3 700	817 900
. Prestations (50 %)	(814 200)	(3 700)	(817 900)
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	57 442 200	2 146 800	59 589 000
. Constitution des prestations	2 144 900	179 000	2 323 900
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 232 500	127 700	3 360 200
. Prestations payées	(1 628 400)	(7 400)	(1 635 800)
Valeur attendue	61 191 200	2 446 100	63 637 300
Valeur réelle	54 888 600	1 730 300	56 618 900
(Gain) / Perte d'expérience	(6 302 600)	(715 800)	(7 018 400)
Perte due aux négociations	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	(6 302 600)	(715 800)	(7 018 400)

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 2 (questions 2.1 et 2.2) -Page 7 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Assurance collective

Année financière 2008/2009

Information de base	GazMet	GazMet+	Total
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
.. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
.. Cotisations	S/O	S/O	S/O
.. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
.. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
.. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	2 144 900	179 000	2 323 900
.. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 232 500	127 700	3 360 200
.. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
.. Amortissement du solde transitoire	1 829 700	16 600	1 846 300
.. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
.. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	776 800	25 800	802 600
Coût / (Revenu) net	7 983 900	349 100	8 333 000
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
.. Solde d'ouverture *	(34 004 300)	(1 488 100)	(35 492 400)
.. Coût / (revenu) pour l'année	7 983 900	349 100	8 333 000
.. Cotisation de l'employeur versée	1 628 400	7 400	1 635 800
Solde de clôture *	(40 359 800)	(1 829 800)	(42 189 600)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	9 149 100	82 800	9 231 900
- Amortissement de l'année	(1 829 700)	(16 600)	(1 846 300)
- Solde de clôture	7 319 400	66 200	7 385 600
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	14 288 800	575 900	14 864 700
- Corridor 10 %	5 744 200	214 700	5 958 900
- Amortissement de l'année	776 800	25 800	802 600
- (Gains) / pertes de l'année	(6 302 600)	(715 800)	(7 018 400)
- Solde de clôture (G) / P	7 209 400	(165 700)	7 043 700
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
.. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c)	14 528 800	(99 500)	14 429 300

Original: 2013.03.04
Document effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur Gaz Métro - 18, Document 2
du 1er juillet au 30 septembre. Annexe 2 (questions 2.1 et 2.2) -Page 8 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Invalidité de longue durée

Année financière 2008/2009

	GazMet	GazMet+	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(593 500)	S/O	(593 500)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(593 500)	S/O	(593 500)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	-	S/O	-
. Cotisation de l'employeur	107 000	S/O	107 000
. Cotisations des employés		S/O	-
- régulières	S/O	S/O	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (durée moyenne estimative de paiement)	14	S/O	14
. Prestations payées	107 000	S/O	107 000
. Taux d'actualisation (début de période) (taux moyen selon les dates d'invalidité)	5,50%	S/O	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	593 500	S/O	593 500
. Constitution des prestations	-	S/O	-
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	(53 500)	S/O	(53 500)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	540 000	S/O	540 000
Intérêt	29 700	S/O	29 700
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	53 500	S/O	53 500
. Prestations (50 %)	(53 500)	S/O	(53 500)
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	593 500	S/O	593 500
. Constitution des prestations	-	S/O	-
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	29 700	S/O	29 700
. Prestations payées	(107 000)	S/O	(107 000)
Valeur attendue	516 200	S/O	516 200
Valeur réelle	506 000	S/O	506 000
(Gain) / Perte d'expérience	(10 200)	S/O	(10 200)
Perte due aux négociations	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	(10 200)	S/O	(10 200)

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Invalidité de longue durée

Année financière 2008/2009

	GazMet	GazMet+	Total
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	-	S/O	-
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	29 700	S/O	29 700
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Amortissement du solde transitoire	-	S/O	-
. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	(51 700)	S/O	(51 700)
Coût / (Revenu) net	(22 000)	S/O	(22 000)
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	(1 376 500)	S/O	(1 376 500)
. Coût / (revenu) pour l'année	(22 000)	S/O	(22 000)
. Cotisation de l'employeur versée	107 000	S/O	107 000
Solde de clôture *	(1 247 500)	S/O	(1 247 500)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	-	S/O	-
- Amortissement de l'année	-	S/O	-
- Solde de clôture	-	S/O	-
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	(783 000)	S/O	(783 000)
- Corridor 10 %	59 400	S/O	59 400
- Amortissement de l'année	(51 700)	S/O	(51 700)
- (Gains) / pertes de l'année	(10 200)	S/O	(10 200)
- Solde de clôture (G) / P	(741 500)	S/O	(741 500)
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	(741 500)	S/O	(741 500)

Original: 2013.09.01 - Document effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur Gaz Métro - 18, Document 2
du 1er juillet au 30 septembre. Annexe 2 (questions 2.1 et 2.2) -Page 10 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	Année financière 2009/2010		
	GazMet	GazMet +	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au 01/07/2009	(204 805 000)	(5 092 000)	(209 897 000)
. Actif de la caisse au 01/07/2009 (Début)	176 996 700	4 400 600	181 397 300
. Surplus (Déficit) - (Début)	(27 808 300)	(691 400)	(28 499 700)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés			
. Cotisation de l'employeur	4 342 000	234 000	4 576 000
. Cotisations des employés	8 078 400	440 100	8 518 500
- régulières	1 448 500	97 300	1 545 800
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	395 900	2 300	398 200
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	11	15	S/O
. Prestations payées	10 283 800	130 800	10 414 600
. Taux d'actualisation	6,75%	6,75%	6,75%
. Taux de rendement sur l'actif	6,75%	6,75%	6,75%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	204 805 000	5 092 000	209 897 000
. Constitution des prestations	4 342 000	234 000	4 576 000
. Cotisations autres (50 %)	922 200	49 800	972 000
. Prestations (50 %)	(5 141 900)	(65 400)	(5 207 300)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	204 927 300	5 310 400	210 237 700
Intérêt	13 832 600	358 500	14 191 100
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	176 996 700	4 400 600	181 397 300
. Cotisations (50 %)	4 961 400	269 900	5 231 300
. Prestations (50 %)	(5 141 900)	(65 400)	(5 207 300)
Actif moyen de la caisse	176 816 200	4 605 100	181 421 300
Intérêt	11 935 100	310 800	12 245 900
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	204 805 000	5 092 000	209 897 000
. Constitution des prestations	5 790 500	331 300	6 121 800
. Cotisations autres	395 900	2 300	398 200
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	13 832 600	358 500	14 191 100
. Prestations payées	(10 283 800)	(130 800)	(10 414 600)
Valeur attendue	214 540 200	5 653 300	220 193 500
Valeur réelle (@ 5,50%)	255 273 000	7 274 000	262 547 000
(Gain) / Perte d'expérience	40 732 800	1 620 700	42 353 500
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	176 996 700	4 400 600	181 397 300
. Cotisations	9 922 800	539 700	10 462 500
. Intérêt - actif de la caisse	11 935 100	310 800	12 245 900
. Prestations payées	(10 283 800)	(130 800)	(10 414 600)
Valeur attendue	188 570 800	5 120 300	193 691 100
Valeur réelle	192 279 500	5 479 000	197 758 500
(Gain) / Perte d'expérience	(3 708 700)	(358 700)	(4 067 400)

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	Année financière 2009/2010		
	GazMet	GazMet +	Total
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 342 000	234 000	4 576 000
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	13 832 600	358 500	14 191 100
. Intérêt - actif de la caisse	(11 935 100)	(310 800)	(12 245 900)
. Amortissement du solde transitoire	(3 452 600)	(113 000)	(3 565 600)
. Amortissement des coûts de service passés	1 215 600	24 300	1 239 900
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	2 547 300	68 800	2 616 100
Coût / (Revenu) net	6 549 800	261 800	6 811 600
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	10 466 300	249 600	10 715 900
. Coût / (revenu) pour l'année	6 549 800	261 800	6 811 600
. Cotisation de l'employeur versée	8 078 400	440 100	8 518 500
Solde de clôture *	11 994 900	427 900	12 422 800
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	(17 262 600)	(791 500)	(18 054 100)
- Amortissement de l'année	3 452 600	113 000	3 565 600
- Solde de clôture	(13 810 000)	(678 500)	(14 488 500)
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	7 036 400	190 900	7 227 300
- Amortissement de l'année	(1 215 600)	(24 300)	(1 239 900)
- Solde de clôture	5 820 800	166 600	5 987 400
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	48 500 800	1 541 600	50 042 400
- Corridor 10 %	20 480 500	509 200	20 989 700
- Amortissement de l'année	2 547 300	68 800	2 616 100
- (Gains) / pertes de l'année	37 024 100	1 262 000	38 286 100
- Solde de clôture (G) / P	82 977 600	2 734 800	85 712 400
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c)	74 988 400	2 222 900	77 211 300
Surplus / Déficit	(62 993 500)	(1 795 000)	(64 788 500)
Solde non amorti + Actif bilan	62 993 500	1 795 000	64 788 500
Somme	-	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2009/2010				
	GazMet	GazMet +	Total	Top Hat	Total
Informations de base					
. Obligation au titre des prestations constituées au 01/07/2009	(123 416 000)	(3 257 000)	(126 673 000)	(8 605 000)	(135 278 000)
. Actif de la caisse au 01/07/2009 (Début)	107 456 400	2 835 800	110 292 200	180 400	110 472 600
. Surplus (Déficit) - (Début)	(15 959 600)	(421 200)	(16 380 800)	(8 424 600)	(24 805 400)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des					
cotisations des salariés	3 417 200	259 900	3 677 100	222 800	3 899 900
. Cotisation de l'employeur	5 713 600	382 900	6 096 500	576 500	6 673 000
. Cotisations des employés					
- régulières	925 900	88 100	1 014 000	-	1 014 000
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	1 022 400	29 000	1 051 400	-	1 051 400
. (Gain) Perte actuarielle					
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	12	14	S/O	12	S/O
. Prestations payées	5 833 300	410 900	6 244 200	539 600	6 783 800
. Taux d'actualisation	6,75%	6,75%	6,75%	6,75%	6,75%
. Taux de rendement sur l'actif	6,75%	6,75%	6,75%	0,00%	6,75%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.					
. Solde d'ouverture	123 416 000	3 257 000	126 673 000	8 605 000	135 278 000
. Constitution des prestations	3 417 200	259 900	3 677 100	222 800	3 899 900
. Cotisations autres (50 %)	974 200	58 600	1 032 800	-	1 032 800
. Prestations (50 %)	(2 916 700)	(205 500)	(3 122 200)	(269 800)	(3 392 000)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	124 890 700	3 370 000	128 260 700	8 558 000	136 818 700
Intérêt	8 430 100	227 500	8 657 600	577 700	9 235 300
II- Intérêt - actif de la caisse					
. Solde d'ouverture	107 456 400	2 835 800	110 292 200	180 400	110 472 600
. Cotisations (50 %)	3 831 000	250 000	4 081 000	288 250	4 369 250
. Prestations (50 %)	(2 916 700)	(205 500)	(3 122 200)	(269 800)	(3 392 000)
Actif moyen de la caisse	108 370 700	2 880 300	111 251 000	198 850	111 449 850
Intérêt	7 315 000	194 400	7 509 400	-	7 509 400
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.					
. Solde d'ouverture	123 416 000	3 257 000	126 673 000	8 605 000	135 278 000
. Constitution des prestations	4 343 100	348 000	4 691 100	222 800	4 913 900
. Cotisations autres	1 022 400	29 000	1 051 400	-	1 051 400
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	8 430 100	227 500	8 657 600	577 700	9 235 300
. Prestations payées	(5 833 300)	(410 900)	(6 244 200)	(539 600)	(6 783 800)
Valeur attendue	131 378 300	3 450 600	134 828 900	8 865 900	143 694 800
Valeur réelle (@ 5,50%)	157 337 000	4 930 000	162 267 000	10 255 000	172 522 000
(Gain) / Perte d'expérience	25 958 700	1 479 400	27 438 100	1 389 100	28 827 200
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse					
. Solde d'ouverture	107 456 400	2 835 800	110 292 200	180 400	110 472 600
. Cotisations	7 661 900	500 000	8 161 900	576 500	8 738 400
. Intérêt - actif de la caisse	7 315 000	194 400	7 509 400	-	7 509 400
. Prestations payées	(5 833 300)	(410 900)	(6 244 200)	(539 600)	(6 783 800)
Valeur attendue	116 600 000	3 119 300	119 719 300	217 300	119 936 600
Valeur réelle	118 928 000	3 726 500	122 654 500	217 300	122 871 800
(Gain) / Perte d'expérience	(2 328 000)	(607 200)	(2 935 200)	-	(2 935 200)

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2009/2010				
	GazMet	GazMet +	Total	Top Hat	Total
V- Coût					
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	3 417 200	259 900	3 677 100	222 800	3 899 900
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	8 430 100	227 500	8 657 600	577 700	9 235 300
. Intérêt - actif de la caisse	(7 315 000)	(194 400)	(7 509 400)	-	(7 509 400)
. Amortissement du solde transitoire	(2 112 800)	(30 400)	(2 143 200)	-	(2 143 200)
. Amortissement des coûts de service passés	730 000	7 400	737 400	118 800	856 200
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	1 228 500	-	1 228 500	-	1 228 500
Coût / (Revenu) net	4 378 000	270 000	4 648 000	919 300	5 567 300
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées					
. Solde d'ouverture *	5 215 300	(298 000)	4 917 300	(8 395 100)	(3 477 800)
. Coût / (revenu) pour l'année	4 378 000	270 000	4 648 000	919 300	5 567 300
. Cotisation de l'employeur versée	5 713 600	382 900	6 096 500	576 500	6 673 000
Solde de clôture *	6 550 900	(185 100)	6 365 800	(8 737 900)	(2 372 100)
VII- (Gains) / pertes non-amortis					
a) Solde transitoire					
- Solde d'ouverture transition	(10 564 200)	(213 000)	(10 777 200)	-	(10 777 200)
- Amortissement de l'année	2 112 800	30 400	2 143 200	-	2 143 200
- Solde de clôture	(8 451 400)	(182 600)	(8 634 000)	-	(8 634 000)
b) Solde des coûts serv. passé					
- Solde d'ouverture	4 655 300	71 300	4 726 600	375 400	5 102 000
- Amortissement de l'année	(730 000)	(7 400)	(737 400)	(118 800)	(856 200)
- Solde de clôture	3 925 300	63 900	3 989 200	256 600	4 245 800
c) Solde (gains) pertes d'expériences					
- Solde d'ouverture	27 083 800	264 900	27 348 700	(345 900)	27 002 800
- Corridor 10 %	12 341 600	325 700	12 667 300	860 500	13 527 800
- Amortissement de l'année	1 228 500	-	1 228 500	-	1 228 500
- (Gains) / pertes de l'année	23 630 700	872 200	24 502 900	1 389 100	25 892 000
- Solde de clôture (G) / P	49 486 000	1 137 100	50 623 100	1 043 200	51 666 300
d) Solde (gains) pertes non-amortis					
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	44 959 900	1 018 400	45 978 300	1 299 800	47 278 100
Surplus / Déficit					
Solde non amorti + Actif bilan	38 409 000	(1 203 500)	39 612 500	(10 037 700)	(49 650 200)
Somme	-	-	-	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Total pour l'assurance collective et l'invalidité de longue durée

Année financière 2009/2010

	GazMet	GazMet+	Total
Information de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(55 394 600)	(1 730 300)	(57 124 900)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(55 394 600)	(1 730 300)	(57 124 900)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés			
. Cotisation de l'employeur	1 490 600	149 500	1 640 100
. Cotisations des employés	1 825 300	7 100	1 832 400
- régulières	-	-	-
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	10/12	13	S/O
. Prestations payées	1 825 300	7 100	1 832 400
. Taux d'actualisation (début de période)	6,75%	6,75%	6,75%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	55 394 600	1 730 300	57 124 900
. Constitution des prestations	1 490 600	149 500	1 640 100
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	(912 700)	(3 600)	(916 300)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	55 972 500	1 876 200	57 848 700
Intérêt	3 778 100	126 600	3 904 700
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	912 700	3 600	916 300
. Prestations (50 %)	(912 700)	(3 600)	(916 300)
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	55 394 600	1 730 300	57 124 900
. Constitution des prestations	1 490 600	149 500	1 640 100
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 778 100	126 600	3 904 700
. Prestations payées	(1 825 300)	(7 100)	(1 832 400)
Valeur attendue	58 838 000	1 999 300	60 837 300
Valeur réelle	70 242 200	2 540 600	72 782 800
(Gain) / Perte d'expérience	11 404 200	541 300	11 945 500
Perte due aux négociations	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	11 404 200	541 300	11 945 500

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Total pour l'assurance collective et l'invalidité de longue durée

Année financière 2009/2010

	GazMet	GazMet+	Total
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 490 600	149 500	1 640 100
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 778 100	126 600	3 904 700
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Amortissement du solde transitoire	1 829 700	16 600	1 846 300
. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	114 500	-	114 500
Coût / (Revenu) net	7 212 900	292 700	7 505 600
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	(41 607 300)	(1 829 800)	(43 437 100)
. Coût / (revenu) pour l'année	7 212 900	292 700	7 505 600
. Cotisation de l'employeur versée	1 825 300	7 100	1 832 400
Solde de clôture *	(46 994 900)	(2 115 400)	(49 110 300)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	7 319 400	66 200	7 385 600
- Amortissement de l'année	(1 829 700)	(16 600)	(1 846 300)
- Solde de clôture	5 489 700	49 600	5 539 300
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	6 467 900	(165 700)	6 302 200
- Corridor 10 %	5 539 500	(173 000)	5 366 500
- Amortissement de l'année	114 500	-	114 500
- (Gains) / pertes de l'année	11 404 200	541 300	11 945 500
- Solde de clôture (G) / P	17 757 600	375 600	18 133 200
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c)	23 247 300	425 200	23 672 500

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 3 (questions 2.1 et 2.2) -Page 6 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Assurance collective

Année financière 2009/2010

	GazMet	GazMet+	Total
Information de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(54 888 600)	(1 730 300)	(56 618 900)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(54 888 600)	(1 730 300)	(56 618 900)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 490 600	149 500	1 640 100
. Cotisation de l'employeur	1 726 300	7 100	1 733 400
. Cotisations des employés			
- régulières	S/O	S/O	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	10	13	S/O
. Prestations payées	1 726 300	7 100	1 733 400
. Taux d'actualisation (début de période)	6,75%	6,75%	6,75%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	54 888 600	1 730 300	56 618 900
. Constitution des prestations	1 490 600	149 500	1 640 100
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	(863 200)	(3 600)	(866 800)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	55 516 000	1 876 200	57 392 200
Intérêt	3 747 300	126 600	3 873 900
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	863 200	3 600	866 800
. Prestations (50 %)	(863 200)	(3 600)	(866 800)
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	54 888 600	1 730 300	56 618 900
. Constitution des prestations	1 490 600	149 500	1 640 100
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 747 300	126 600	3 873 900
. Prestations payées	(1 726 300)	(7 100)	(1 733 400)
Valeur attendue	58 400 200	1 999 300	60 399 500
Valeur réelle	69 693 700	2 540 600	72 234 300
(Gain) / Perte d'expérience	11 293 500	541 300	11 834 800
Perte due aux négociations	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	11 293 500	541 300	11 834 800

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Assurance collective

Année financière 2009/2010

	GazMet	GazMet+	Total
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 490 600	149 500	1 640 100
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 747 300	126 600	3 873 900
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Amortissement du solde transitoire	1 829 700	16 600	1 846 300
. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	172 100	-	172 100
Coût / (Revenu) net	7 239 700	292 700	7 532 400
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	(40 359 800)	(1 829 800)	(42 189 600)
. Coût / (revenu) pour l'année	7 239 700	292 700	7 532 400
. Cotisation de l'employeur versée	1 726 300	7 100	1 733 400
Solde de clôture *	(45 873 200)	(2 115 400)	(47 988 600)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	7 319 400	66 200	7 385 600
- Amortissement de l'année	(1 829 700)	(16 600)	(1 846 300)
- Solde de clôture	5 489 700	49 600	5 539 300
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	7 209 400	(165 700)	7 043 700
- Corridor 10 %	5 488 900	(173 000)	5 315 900
- Amortissement de l'année	172 100	-	172 100
- (Gains) / pertes de l'année	11 293 500	541 300	11 834 800
- Solde de clôture (G) / P	18 330 800	375 600	18 706 400
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	23 820 500	425 200	24 245 700

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 3 (questions 2.1 et 2.2) -Page 8 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Invalidité de longue durée

Année financière 2009/2010

	GazMet	GazMet+	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(506 000)	S/O	(506 000)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O	S/O	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(506 000)	S/O	(506 000)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	-	S/O	-
. Cotisation de l'employeur	99 000	S/O	99 000
. Cotisations des employés		S/O	-
- régulières	S/O	S/O	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O	S/O	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (durée moyenne estimative de paiement)	12	S/O	12
. Prestations payées	99 000	S/O	99 000
. Taux d'actualisation (début de période) (taux moyen selon les dates d'invalidité)	6,75%	S/O	6,75%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O	S/O	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	506 000	S/O	506 000
. Constitution des prestations	-	S/O	-
. Cotisations autres (50 %)	S/O	S/O	S/O
. Prestations (50 %)	<u>(49 500)</u>	<u>S/O</u>	<u>(49 500)</u>
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	456 500	S/O	456 500
Intérêt	30 800	S/O	30 800
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations (50 %)	49 500	S/O	49 500
. Prestations (50 %)	<u>(49 500)</u>	<u>S/O</u>	<u>(49 500)</u>
Actif moyen de la caisse	S/O	S/O	S/O
Intérêt	S/O	S/O	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	506 000	S/O	506 000
. Constitution des prestations	-	S/O	-
. Cotisations autres	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	30 800	S/O	30 800
. Prestations payées	<u>(99 000)</u>	<u>S/O</u>	<u>(99 000)</u>
Valeur attendue	437 800	S/O	437 800
Valeur réelle	<u>548 500</u>	<u>S/O</u>	<u>548 500</u>
(Gain) / Perte d'expérience	110 700	S/O	110 700
Perte due aux négociations	<u>S/O</u>	<u>S/O</u>	<u>S/O</u>
(Gain) / Perte d'expérience Net	110 700	S/O	110 700

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Invalidité de longue durée

Année financière 2009/2010

	GazMet	GazMet+	Total
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
. Cotisations	S/O	S/O	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Prestations payées	S/O	S/O	S/O
Valeur attendue	S/O	S/O	S/O
Valeur réelle	S/O	S/O	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O	S/O	S/O
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	-	S/O	-
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	30 800	S/O	30 800
. Intérêt - actif de la caisse	S/O	S/O	S/O
. Amortissement du solde transitoire	-	S/O	-
. Amortissement des coûts de service passés	S/O	S/O	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	(57 600)	S/O	(57 600)
Coût / (Revenu) net	(26 800)	S/O	(26 800)
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	(1 247 500)	S/O	(1 247 500)
. Coût / (revenu) pour l'année	(26 800)	S/O	(26 800)
. Cotisation de l'employeur versée	99 000	S/O	99 000
Solde de clôture *	(1 121 700)	S/O	(1 121 700)
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	-	S/O	-
- Amortissement de l'année	-	S/O	-
- Solde de clôture	-	S/O	-
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	S/O	S/O	S/O
- Amortissement de l'année	S/O	S/O	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O	S/O	S/O
- Solde de clôture	S/O	S/O	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	(741 500)	S/O	(741 500)
- Corridor 10 %	50 600	S/O	50 600
- Amortissement de l'année	(57 600)	S/O	(57 600)
- (Gains) / pertes de l'année	110 700	S/O	110 700
- Solde de clôture (G) / P	(573 200)	S/O	(573 200)
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c)	(573 200)	S/O	(573 200)

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 3 (questions 2.1 et 2.2) -Page 10 sur 10

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	Année financière 2010/2011		
	GazMet	GazMet +	Total
Informations de base			
. Obligation au titre des prestations constituées au 01/07/2010	(255 273 000)	(7 274 000)	(262 547 000)
. Actif de la caisse au 01/07/2010 (Début)	188 704 000	5 377 100	194 081 100
. Surplus (Déficit) - (Début)	(66 569 000)	(1 896 900)	(68 465 900)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés			
. Cotisation de l'employeur	5 831 900	271 300	6 103 200
. Cotisations des employés	11 567 000	486 800	12 053 800
- régulières	1 487 700	76 500	1 564 200
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	661 900	1 100	663 000
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	10	13	S/O
. Prestations payées	11 205 700	189 700	11 395 400
. Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	6,75%	6,75%	6,75%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.			
. Solde d'ouverture	255 273 000	7 274 000	262 547 000
. Constitution des prestations	5 831 900	271 300	6 103 200
. Cotisations autres (50 %)	1 074 800	38 800	1 113 600
. Prestations (50 %)	<u>(5 602 900)</u>	<u>(94 900)</u>	<u>(5 697 800)</u>
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	256 576 800	7 489 200	264 066 000
Intérêt	14 111 700	411 900	14 523 600
II- Intérêt - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	188 704 000	5 377 100	194 081 100
. Cotisations (50 %)	6 858 300	282 200	7 140 500
. Prestations (50 %)	<u>(5 602 900)</u>	<u>(94 900)</u>	<u>(5 697 800)</u>
Actif moyen de la caisse	189 959 400	5 564 400	195 523 800
Intérêt	12 822 300	375 600	13 197 900
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.			
. Solde d'ouverture	255 273 000	7 274 000	262 547 000
. Constitution des prestations	7 319 600	347 800	7 667 400
. Cotisations autres	661 900	1 100	663 000
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	14 111 700	411 900	14 523 600
. Prestations payées	<u>(11 205 700)</u>	<u>(189 700)</u>	<u>(11 395 400)</u>
Valeur attendue	266 160 500	7 845 100	274 005 600
Valeur réelle (@ 5,50%)	257 196 000	5 478 000	262 674 000
(Gain) / Perte d'expérience	(8 964 500)	(2 367 100)	(11 331 600)
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse			
. Solde d'ouverture	188 704 000	5 377 100	194 081 100
. Cotisations	13 716 600	564 400	14 281 000
. Intérêt - actif de la caisse	12 822 300	375 600	13 197 900
. Prestations payées	<u>(11 205 700)</u>	<u>(189 700)</u>	<u>(11 395 400)</u>
Valeur attendue	204 037 200	6 127 400	210 164 600
Valeur réelle	221 209 900	4 711 500	225 921 400
(Gain) / Perte d'expérience	(17 172 700)	1 415 900	(15 756 800)

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 4 (questions 2.1 et 2.2) -Page 1 sur 4

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	Année financière 2010/2011		
	GazMet	GazMet +	Total
V- Coût			
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	5 831 900	271 300	6 103 200
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	14 111 700	411 900	14 523 600
. Intérêt - actif de la caisse	(12 822 300)	(375 600)	(13 197 900)
. Amortissement du solde transitoire	(3 452 600)	(113 000)	(3 565 600)
. Amortissement des coûts de service passés	1 215 600	24 300	1 239 900
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	5 734 800	152 700	5 887 500
Coût / (Revenu) net	10 619 100	371 600	10 990 700
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées			
. Solde d'ouverture *	8 317 500	303 800	8 621 300
. Coût / (revenu) pour l'année	10 619 100	371 600	10 990 700
. Cotisation de l'employeur versée	11 567 000	486 800	12 053 800
Solde de clôture *	9 265 400	419 000	9 684 400
VII- (Gains) / pertes non-amortis			
a) Solde transitoire			
- Solde d'ouverture transition	(13 810 000)	(678 500)	(14 488 500)
- Amortissement de l'année	3 452 600	113 000	3 565 600
- Solde de clôture	(10 357 400)	(565 500)	(10 922 900)
b) Solde des coûts serv. passé			
- Solde d'ouverture	5 820 800	166 600	5 987 400
- Amortissement de l'année	(1 215 600)	(24 300)	(1 239 900)
- Solde de clôture	4 605 200	142 300	4 747 500
c) Solde (gains) pertes d'expériences			
- Solde d'ouverture	82 875 700	2 712 600	85 588 300
- Corridor 10 %	25 527 300	727 400	26 254 700
- Amortissement de l'année	5 734 800	152 700	5 887 500
- (Gains) / pertes de l'année	(26 137 200)	(951 200)	(27 088 400)
- Solde de clôture (G) / P	51 003 700	1 608 700	52 612 400
d) Solde (gains) pertes non-amortis			
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	45 251 500	1 185 500	46 437 000
Surplus / Déficit	(35 986 100)	(766 500)	(36 752 600)
Solde non amorti + Actif bilan	35 986 100	766 500	36 752 600
Somme	-	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2010/2011				
	GazMet	GazMet +	Total	Top Hat	Total
Informations de base					
. Obligation au titre des prestations constituées au 01/07/2010	(157 337 000)	(4 930 000)	(162 267 000)	(10 255 000)	(172 522 000)
. Actif de la caisse au 01/07/2010 (Début)	117 179 100	3 671 700	120 850 800	217 300	121 068 100
. Surplus (Déficit) - (Début)	(40 157 900)	(1 258 300)	(41 416 200)	(10 037 700)	(51 453 900)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés					
. Cotisation de l'employeur	8 050 800	425 200	8 476 000	589 500	9 065 500
. Cotisations des employés					
- régulières	972 300	80 900	1 053 200	-	1 053 200
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	1 584 300	35 300	1 619 600	-	1 619 600
. (Gain) Perte actuarielle					
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	12	14	S/O	12	S/O
. Prestations payées	6 606 200	130 300	6 736 500	550 600	7 287 100
. Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	6,75%	6,75%	6,75%	0,00%	6,75%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.					
. Solde d'ouverture	157 337 000	4 930 000	162 267 000	10 255 000	172 522 000
. Constitution des prestations	5 103 000	321 700	5 424 700	227 200	5 651 900
. Cotisations autres (50 %)	1 278 300	58 100	1 336 400	-	1 336 400
. Prestations (50 %)	(3 303 100)	(65 200)	(3 368 300)	(275 300)	(3 643 600)
. Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	160 415 200	5 244 600	165 659 800	10 206 900	175 866 700
. Intérêt	8 822 800	288 500	9 111 300	561 400	9 672 700
II- Intérêt - actif de la caisse					
. Solde d'ouverture	117 179 100	3 671 700	120 850 800	217 300	121 068 100
. Cotisations (50 %)	5 303 700	270 700	5 574 400	294 800	5 869 200
. Prestations (50 %)	(3 303 100)	(65 200)	(3 368 300)	(275 300)	(3 643 600)
. Actif moyen de la caisse	119 179 700	3 877 200	123 056 900	236 800	123 293 700
. Intérêt	8 044 600	261 700	8 306 300	-	8 306 300
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.					
. Solde d'ouverture	157 337 000	4 930 000	162 267 000	10 255 000	172 522 000
. Constitution des prestations	6 075 300	402 600	6 477 900	227 200	6 705 100
. Cotisations autres	1 584 300	35 300	1 619 600	-	1 619 600
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	8 822 800	288 500	9 111 300	561 400	9 672 700
. Prestations payées	(6 606 200)	(130 300)	(6 736 500)	(550 600)	(7 287 100)
. Valeur attendue	167 213 200	5 526 100	172 739 300	10 493 000	183 232 300
. Valeur réelle (@ 5,50%)	163 648 000	5 285 000	168 933 000	10 525 000	179 458 000
. (Gain) / Perte d'expérience	(3 565 200)	(241 100)	(3 806 300)	32 000	(3 774 300)
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse					
. Solde d'ouverture	117 179 100	3 671 700	120 850 800	217 300	121 068 100
. Cotisations	10 607 400	541 400	11 148 800	589 500	11 738 300
. Intérêt - actif de la caisse	8 044 600	261 700	8 306 300	-	8 306 300
. Prestations payées	(6 606 200)	(130 300)	(6 736 500)	(550 600)	(7 287 100)
. Valeur attendue	129 224 900	4 344 500	133 569 400	256 200	133 825 600
. Valeur réelle	139 589 700	4 508 000	144 097 700	256 200	144 353 900
. (Gain) / Perte d'expérience	(10 364 800)	(163 500)	(10 528 300)	-	(10 528 300)

Original: 2013.03.01

Gaz Métro - 18, Document 2
Annexe 4 (questions 2.1 et 2.2) -Page 3 sur 4

**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2010/2011				
	GazMet	GazMet +	Total	Top Hat	Total
V- Coût					
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	5 103 000	321 700	5 424 700	227 200	5 651 900
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	8 822 800	288 500	9 111 300	561 400	9 672 700
. Intérêt - actif de la caisse	(8 044 600)	(261 700)	(8 306 300)	-	(8 306 300)
. Amortissement du solde transitoire	(2 112 800)	(30 400)	(2 143 200)	-	(2 143 200)
. Amortissement des coûts de service passés	730 000	7 400	737 400	118 800	856 200
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	2 809 200	44 700	2 853 900	1 500	2 855 400
Coût / (Revenu) net	7 307 600	370 200	7 677 800	908 900	8 586 700
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées					
. Solde d'ouverture *	4 760 100	(258 800)	4 501 300	(8 737 900)	(4 236 600)
. Coût / (revenu) pour l'année	7 307 600	370 200	7 677 800	908 900	8 586 700
. Cotisation de l'employeur versée	8 050 800	425 200	8 476 000	589 500	9 065 500
Solde de clôture *	5 503 300	(203 800)	5 299 500	(9 057 300)	(3 757 800)
VII- (Gains) / pertes non-amortis					
a) Solde transitoire					
- Solde d'ouverture transition	(8 451 400)	(182 600)	(8 634 000)	-	(8 634 000)
- Amortissement de l'année	2 112 800	30 400	2 143 200	-	2 143 200
- Solde de clôture	(6 338 600)	(152 200)	(6 490 800)	-	(6 490 800)
b) Solde des coûts serv. passé					
- Solde d'ouverture	3 925 300	63 900	3 989 200	256 600	4 245 800
- Amortissement de l'année	(730 000)	(7 400)	(737 400)	(118 800)	(856 200)
- Solde de clôture	3 195 300	56 500	3 251 800	137 800	3 389 600
c) Solde (gains) pertes d'expériences					
- Solde d'ouverture	49 444 100	1 118 200	50 562 300	1 043 200	51 605 500
- Corridor 10 %	15 733 700	493 000	16 226 700	1 025 500	17 252 200
- Amortissement de l'année	2 809 200	44 700	2 853 900	1 500	2 855 400
- (Gains) / pertes de l'année	(13 930 000)	(404 600)	(14 334 600)	32 000	(14 302 600)
- Solde de clôture (G) / P	32 704 900	668 900	33 373 800	1 073 700	34 447 500
d) Solde (gains) pertes non-amortis					
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	29 561 600	573 200	30 134 800	1 211 500	31 346 300
Surplus / Déficit	(24 058 300)	(777 000)	(24 835 300)	(10 268 800)	(35 104 100)
Solde non amorti + Actif bilan	24 058 300	777 000	24 835 300	10 268 800	35 104 100
Somme	-	-	-	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.



**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 21

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION
COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	Année financière 2011/2012
	GazMet
Informations de base	
. Obligation au titre des prestations constituées (Début)	(257 196 000)
. Actif de la caisse (Début)	221 209 900
. Surplus (Déficit) - (Début)	(35 986 100)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	6 218 500
. Cotisation de l'employeur	6 937 200
. Cotisations des employés	
- régulières	1 576 600
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	1 053 900
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	10
. Prestations payées	11 949 600
. Taux d'actualisation	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	6,25%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.	
. Solde d'ouverture	257 196 000
. Constitution des prestations	6 218 500
. Cotisations autres (50 %)	1 315 300
. Prestations (50 %)	(5 974 800)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	258 755 000
Intérêt	14 231 500
II- Intérêt - actif de la caisse	
. Solde d'ouverture	221 209 900
. Cotisations (50 %)	4 783 900
. Prestations (50 %)	(5 974 800)
Actif moyen de la caisse	220 019 000
Intérêt	13 751 200
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.	
. Solde d'ouverture	257 196 000
. Constitution des prestations	7 795 100
. Cotisations autres	1 053 900
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	14 231 500
. Prestations payées	(11 949 600)
Valeur attendue	268 326 900
Valeur réelle (@ 4,70%)	304 046 000
(Gain) / Perte d'expérience	35 719 100
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse	
. Solde d'ouverture	221 209 900
. Cotisations	9 567 700
. Intérêt - actif de la caisse	13 751 200
. Prestations payées	(11 949 600)
Valeur attendue	232 579 200
Valeur réelle	229 630 700
(Gain) / Perte d'expérience	2 948 500

**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 22

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL RÉGI PAR UNE CONVENTION
COLLECTIVE DE TRAVAIL**

	<u>Année financière 2011/2012</u>
	<u>GazMet</u>
V- Coût	
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	6 218 500
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	14 231 500
. Intérêt - actif de la caisse	(13 751 200)
. Amortissement du solde transitoire	(3 452 600)
. Amortissement des coûts de service passés	1 215 600
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	2 528 400
Coût / (Revenu) net	<u>6 990 200</u>
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées	
. Solde d'ouverture *	9 265 400
. Coût / (revenu) pour l'année	6 990 200
. Cotisation de l'employeur versée	6 937 200
Solde de clôture *	<u>9 212 400</u>
VII- (Gains) / pertes non-amortis	
a) Solde transitoire	
- Solde d'ouverture transition	(10 357 400)
- Amortissement de l'année	3 452 600
- Solde de clôture	<u>(6 904 800)</u>
b) Solde des coûts serv. passé	
- Solde d'ouverture	4 605 200
- Amortissement de l'année	(1 215 600)
- Solde de clôture	<u>3 389 600</u>
c) Solde (gains) pertes d'expériences	
- Solde d'ouverture	51 003 700
- Corridor 10 %	25 719 600
- Amortissement de l'année	2 528 400
- (Gains) / pertes de l'année	38 667 600
- Solde de clôture (G) / P	<u>87 142 900</u>
d) Solde (gains) pertes non-amortis	
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	83 627 700
Surplus / Déficit	(74 415 300)
Solde non amorti + Actif bilan	74 415 300
Somme	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.



**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 23

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2011/2012	
	GazMet	Top Hat
Informations de base		
. Obligation avant améliorations (Début)	(163 648 000)	(10 525 000)
. Actif de la caisse (Début)	139 589 700	256 200
. Surplus (Déficit) - (Début)	(24 058 300)	(10 268 800)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés		
. Cotisation de l'employeur	5 353 200	451 500
. Cotisations des employés		
- régulières	1 017 400	-
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	1 771 500	-
. (Gain) Perte actuarielle		
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	12	11
. Prestations payées	7 032 900	830 600
. Taux d'actualisation	5,50%	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	6,25%	0,00%
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.		
. Solde d'ouverture	163 648 000	10 525 000
. Constitution des prestations	5 353 200	451 500
. Cotisations autres (50 %)	1 394 500	-
. Prestations (50 %)	(3 516 500)	(415 300)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	166 879 200	10 561 200
Intérêt	9 178 400	580 900
II- Intérêt - actif de la caisse		
. Solde d'ouverture	139 589 700	256 200
. Cotisations (50 %)	4 251 200	450 100
. Prestations (50 %)	(3 516 500)	(415 300)
Actif moyen de la caisse	140 324 400	291 000
Intérêt	8 770 300	-
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.		
. Solde d'ouverture	163 648 000	10 525 000
. Constitution des prestations	6 370 600	451 500
. Cotisations autres	1 771 500	-
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	9 178 400	580 900
. Prestations payées	(7 032 900)	(830 600)
Valeur attendue	173 935 600	10 726 800
Valeur réelle (@ 4,70%)	198 945 000	11 822 000
(Gain) / Perte d'expérience	25 009 400	1 095 200
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse		
. Solde d'ouverture	139 589 700	256 200
. Cotisations	8 502 300	900 200
. Intérêt - actif de la caisse	8 770 300	-
. Prestations payées	(7 032 900)	(830 600)
Valeur attendue	149 829 400	325 800
Valeur réelle	148 599 900	325 800
(Gain) / Perte d'expérience	1 229 500	

Original: 2013.03.01



**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 24

**RÉGIME DE RETRAITE DE GAZ MÉTRO
POUR LE PERSONNEL CADRE**

	Année financière 2011/2012	
	GazMet	Top Hat
V- Coût		
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	5 353 200	451 500
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	9 178 400	580 900
. Intérêt - actif de la caisse	(8 770 300)	-
. Amortissement du solde transitoire	(2 112 800)	-
. Amortissement des coûts de service passés	730 000	118 800
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	1 361 700	1 900
Coût / (Revenu) net	5 740 200	1 153 100
VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées		
. Solde d'ouverture *	5 503 300	(9 057 300)
. Coût / (revenu) pour l'année	5 740 200	1 153 100
. Cotisation de l'employeur versée	5 713 400	900 200
Solde de clôture *	5 476 500	(9 310 200)
VII- (Gains) / pertes non-amortis		
a) Solde transitoire		
- Solde d'ouverture transition	(6 338 600)	-
- Amortissement de l'année	2 112 800	-
- Solde de clôture	(4 225 800)	-
b) Solde des coûts serv. passé		
- Solde d'ouverture	3 195 300	137 800
- Amortissement de l'année	(730 000)	(118 800)
- Solde de clôture	2 465 300	19 000
c) Solde (gains) pertes d'expériences		
- Solde d'ouverture	32 704 900	1 073 700
- Corridor 10 %	16 364 800	1 052 500
- Amortissement de l'année	1 361 700	1 900
- (Gains) / pertes de l'année	26 238 900	1 095 200
- Solde de clôture (G) / P	57 582 100	2 167 000
d) Solde (gains) pertes non-amortis		
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	55 821 600	2 186 000
Surplus / Déficit	(50 345 100)	(11 496 200)
Solde non amorti + Actif bilan	50 345 100	11 496 200
Somme	-	-

* Un ajustement devra être effectué par le comptable pour les cotisations et les prestations payées directement par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.



**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

<u>Total pour l'assurance collective et l'invalidité de longue durée</u>	<u>Année financière 2011/2012</u>
	<u>GazMet</u>
Information de base	
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(65 426 800)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(65 426 800)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 994 900
. Cotisation de l'employeur	2 056 900
. Cotisations des employés	-
- régulières	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	10
. Prestations payées	2 056 900
. Taux d'actualisation (début de période)	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.	
. Solde d'ouverture	65 426 800
. Constitution des prestations	1 994 900
. Cotisations autres (50 %)	S/O
. Prestations (50 %)	(1 028 500)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	66 393 200
Intérêt	3 651 600
II- Intérêt - actif de la caisse	
. Solde d'ouverture	S/O
. Cotisations (50 %)	1 028 500
. Prestations (50 %)	(1 028 500)
Actif moyen de la caisse	S/O
Intérêt	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.	
. Solde d'ouverture	65 426 800
. Constitution des prestations	1 994 900
. Cotisations autres	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 651 600
. Prestations payées	(2 056 900)
Valeur attendue	69 016 400
Valeur réelle	76 393 700
(Gain) / Perte d'expérience	7 377 300
Perte due aux négociations	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	7 377 300



**Annexe C :
Calculs détaillés**

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Total pour l'assurance collective et l'invalidité de longue durée

IV- Gain d'expérience - actif de la caisse

	Année financière 2011/2012 GazMet
. Solde d'ouverture	S/O
. Cotisations	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O
. Prestations payées	S/O
Valeur attendue (@ 5,50 %)	S/O
Valeur réelle (@ 4,70 %)	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O

V- Coût

. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 994 900
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 651 600
. Intérêt - actif de la caisse	S/O
. Amortissement du solde transitoire	1 829 700
. Amortissement des coûts de service passés	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	137 800
Coût / (Revenu) net	7 614 000

VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées

. Solde d'ouverture *	(53 963 000)
. Coût / (revenu) pour l'année	7 614 000
. Cotisation de l'employeur versée	2 056 900
Solde de clôture *	(59 520 100)

VII- (Gains) / pertes non-amortis

a) Solde transitoire	
- Solde d'ouverture transition	3 660 000
- Amortissement de l'année	(1 829 700)
- Solde de clôture	1 830 300
b) Solde des coûts serv. passé	
- Solde d'ouverture	S/O
- Amortissement de l'année	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O
- Solde de clôture	S/O
c) Solde (gains) pertes d'expériences	
- Solde d'ouverture	7 803 800
- Corridor 10 %	6 542 700
- Amortissement de l'année	137 800
- (Gains) / pertes de l'année	7 377 300
- Solde de clôture (G) / P	15 043 300
d) Solde (gains) pertes non-amortis	
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c)	16 873 600

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 27

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Assurance collective

Information de base

	Année financière 2011/2012
	GazMet
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(64 844 000)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(64 844 000)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 994 900
. Cotisation de l'employeur	1 957 400
. Cotisations des employés	
- régulières	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	10
. Prestations payées	1 957 400
. Taux d'actualisation (début de période)	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O

I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.

. Solde d'ouverture	64 844 000
. Constitution des prestations	1 994 900
. Cotisations autres (50 %)	S/O
. Prestations (50 %)	(978 700)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	65 860 200
Intérêt	3 622 300

II- Intérêt - actif de la caisse

. Solde d'ouverture	S/O
. Cotisations (50 %)	978 700
. Prestations (50 %)	(978 700)
Actif moyen de la caisse	S/O
Intérêt	S/O

III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.

. Solde d'ouverture	64 844 000
. Constitution des prestations	1 994 900
. Cotisations autres	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 622 300
. Prestations payées	(1 957 400)
Valeur attendue (@ 5,50 %)	68 503 800
Valeur réelle (@ 4,70 %)	75 667 700
(Gain) / Perte d'expérience	7 163 900
Perte due aux négociations	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	7 163 900



**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 28

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

Assurance collective

IV- Gain d'expérience - actif de la caisse

	<u>Année financière 2011/2012</u>
	<u>GazMet</u>
. Solde d'ouverture	S/O
. Cotisations	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O
. Prestations payées	S/O
Valeur attendue	S/O
Valeur réelle	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O

V- Coût

. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 994 900
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	3 622 300
. Intérêt - actif de la caisse	S/O
. Amortissement du solde transitoire	1 829 700
. Amortissement des coûts de service passés	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	174 000
Coût / (Revenu) net	<u>7 620 900</u>

VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées

. Solde d'ouverture *	(52 960 100)
. Coût / (revenu) pour l'année	7 620 900
. Cotisation de l'employeur versée	1 957 400
Solde de clôture *	<u>(58 623 600)</u>

VII- (Gains) / pertes non-amortis

a) Solde transitoire	
- Solde d'ouverture transition	3 660 000
- Amortissement de l'année	(1 829 700)
- Solde de clôture	<u>1 830 300</u>
b) Solde des coûts serv. passé	
- Solde d'ouverture	S/O
- Amortissement de l'année	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O
- Solde de clôture	<u>S/O</u>
c) Solde (gains) pertes d'expériences	
- Solde d'ouverture	8 223 900
- Corridor 10 %	6 484 400
- Amortissement de l'année	174 000
- (Gains) / pertes de l'année	7 163 900
- Solde de clôture (G) / P	<u>15 213 800</u>
d) Solde (gains) pertes non-amortis	
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	17 044 100

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.



**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 29

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

<u>Invalidité de longue durée</u>	<u>Année financière 2011/2012</u>
	<u>GazMet</u>
Informations de base	
. Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	(582 800)
. Actif de la caisse au début de la période	S/O
. Surplus (Déficit) - (Début)	(582 800)
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	-
. Cotisation de l'employeur	99 500
. Cotisations des employés	
- régulières	S/O
- volontaires, optionnelles, service passé, transferts	S/O
. Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (durée moyenne estimative de paiement)	10
. Prestations payées	99 500
. Taux d'actualisation (début de période) (taux moyen selon les dates d'invalidité)	5,50%
. Taux de rendement sur l'actif	S/O
I- Intérêt - obligation au titre des prestations const.	
. Solde d'ouverture	582 800
. Constitution des prestations	-
. Cotisations autres (50 %)	S/O
. Prestations (50 %)	(49 800)
Valeur moyenne de l'obligation au titre des prestations const.	533 000
Intérêt	29 300
II- Intérêt - actif de la caisse	
. Solde d'ouverture	S/O
. Cotisations (50 %)	49 800
. Prestations (50 %)	(49 800)
Actif moyen de la caisse	S/O
Intérêt	S/O
III- Gain d'expérience - obligation au titre des prest. const.	
. Solde d'ouverture	582 800
. Constitution des prestations	-
. Cotisations autres	S/O
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	29 300
. Prestations payées	(99 500)
Valeur attendue	512 600
Valeur réelle	726 000
(Gain) / Perte d'expérience	213 400
Perte due aux négociations	S/O
(Gain) / Perte d'expérience Net	213 400



**Annexe C :
Calculs détaillés**

Page 30

**RÉGIME POST-RETRAITE AUTRE QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE
GAZ MÉTRO**

<u>Invalidité de longue durée</u>	<u>Année financière 2011/2012</u>
	<u>GazMet</u>
IV- Gain d'expérience - actif de la caisse	
. Solde d'ouverture	S/O
. Cotisations	S/O
. Intérêt - actif de la caisse	S/O
. Prestations payées	S/O
Valeur attendue (@ 5,50 %)	S/O
Valeur réelle (@ 4,70 %)	S/O
(Gain) / Perte d'expérience	S/O
 V- Coût	
. Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	-
. Intérêt - obligation au titre des prestations constituées	29 300
. Intérêt - actif de la caisse	S/O
. Amortissement du solde transitoire	-
. Amortissement des coûts de service passés	S/O
. Amortissement des (Gains) / Pertes d'expérience	(36 200)
Coût / (Revenu) net	<u>(6 900)</u>
 VI- Actif (passif) au titres des prestations constituées	
. Solde d'ouverture *	(1 002 900)
. Coût / (revenu) pour l'année	(6 900)
. Cotisation de l'employeur versée	99 500
Solde de clôture *	<u>(896 500)</u>
 VII- (Gains) / pertes non-amortis	
a) Solde transitoire	
- Solde d'ouverture transition	-
- Amortissement de l'année	-
- Solde de clôture	<u>-</u>
b) Solde des coûts serv. passé	
- Solde d'ouverture	S/O
- Amortissement de l'année	S/O
- Coût service passé (amel négociations)	S/O
- Solde de clôture	<u>S/O</u>
c) Solde (gains) pertes d'expériences	
- Solde d'ouverture	(420 100)
- Corridor 10 %	58 300
- Amortissement de l'année	(36 200)
- (Gains) / pertes de l'année	213 400
- Solde de clôture (G) / P	<u>(170 500)</u>
d) Solde (gains) pertes non-amortis	
. (Gains) / pertes non-amortis (a) + b) + c))	(170 500)

* Solde avant l'ajustement effectué ou à être effectué par le comptable pour les cotisations versées par l'employeur du 1er juillet au 30 septembre.

**Additions réelles à la base de tarification
Années financières 2008 à 2012**

	2012	2011	2010	2009	2008		Additions totales à la base de tarification (2008)
	Additions à la base de tarification excluant les projets ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique de la Régie				Additions à la base de tarification excluant les projets ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique de la Régie	Additions à la base de tarification relativement à des projets ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique de la Régie Projet Est de Montréal D-2005-174	
AMÉLIORATION DU RÉSEAU							
Branchements d'immeubles	9 449	5 810	2 502	3 330	2 424		2 424
Protection cathodique	4 008	3 193	3 790	2 323	1 704		1 704
Mesurage	9 631	9 962	7 548	6 354	7 148		7 148
Régulateur de pression	3 499	3 554	3 078	1 760	1 209		1 209
Postes de livraison	1 553	830	997	1 353	1 335		1 335
Conduites principales	30 238	27 117	12 047	16 724	5 881	877	6 758
Biogaz	0	0	159	115	90		90
Total Amélioration du réseau	58 378	50 465	30 120	31 959	19 791	877	20 667

Cause tarifaire 2013

	Additions à la base de tarification excluant les projets ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique de la Régie	Additions à la base de tarification relativement à des projets ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique de la Régie			Additions totales à la base de tarification
		Pétromont D-2011-104	Pont Jacques-Cartier D-2011-104	MTQ aut 40 D-2012-120	
AMÉLIORATION DU RÉSEAU					
Branchements d'immeubles	7 106				7 106
Protection cathodique	2 376				2 376
Mesurage	6 700				6 700
Régulateur de pression	3 139				3 139
Postes de livraison	229				229
Conduites principales	18 409	7 567	6 545	9 490	42 011
Biogaz	0				0
Total Amélioration du réseau	37 960	7 567	6 545	9 490	61 562
Intégration des projets majeurs hors base à la base de tarification dans le solde d'ouverture de la Cause Tarifaire 2013		2 581	4 288		6 869
Total additions en Amélioration du réseau à la base de tarification 2013	37 960	10 148	10 833	9 490	68 431

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

MISES EN CHANTIER D'HABITATIONS AU QUÉBEC JANVIER 2013

Montréal, le 8 février 2013 – Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la tendance des mises en chantier d'habitations au Québec se chiffrait à 36 735 en janvier. Cette tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA)¹ de mises en chantier d'habitations. Quant au nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé, il se situait à 25 062 en janvier, en baisse par rapport à celui de 35 599 enregistré en décembre.

« Tel que prévu, au Québec, le rythme des mises en chantier résidentielles s'est à nouveau affaibli. Compte tenu du contexte économique, du relâchement sur le marché de la revente et de l'offre à venir, on doit s'attendre à un volume d'activité plus faible cette année », a déclaré Kevin Hughes, économiste principal de marché à la SCHL pour le Québec.

Étant donné la grande variabilité des chiffres estimatifs mensuels, la SCHL tient compte de la tendance, en plus du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé, pour obtenir un portrait plus complet de l'état du marché de l'habitation. Dans certaines situations et sur certains marchés, il pourrait être trompeur de n'analyser que les DDA, car les mises en chantier d'habitations sont alimentées surtout par le segment des logements collectifs, où l'activité peut varier beaucoup d'un mois à l'autre.

Pour consulter les tableaux de données provisoires sur les mises en chantier d'habitations, en français ou en anglais, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Données provisoires sur les mises en chantier](#)

Mettant à contribution plus de 65 ans d'expérience à titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité. Elle offre également des données, des analyses et des rapports fiables, impartiaux et actuels sur le marché de l'habitation pour aider les consommateurs et le secteur de l'habitation à prendre des décisions éclairées.

– 30 –

¹ Toutes les données sur les mises en chantier mentionnées dans le présent communiqué (à l'exception des données réelles et des chiffres exprimant la tendance) sont des données désaisonnalisées annualisées (DDA), c'est-à-dire des chiffres mensuels corrigés des variations saisonnières normales et multipliés par 12 afin de refléter le rythme d'activité sur un an. En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Renseignements :

Centre d'analyse de marché

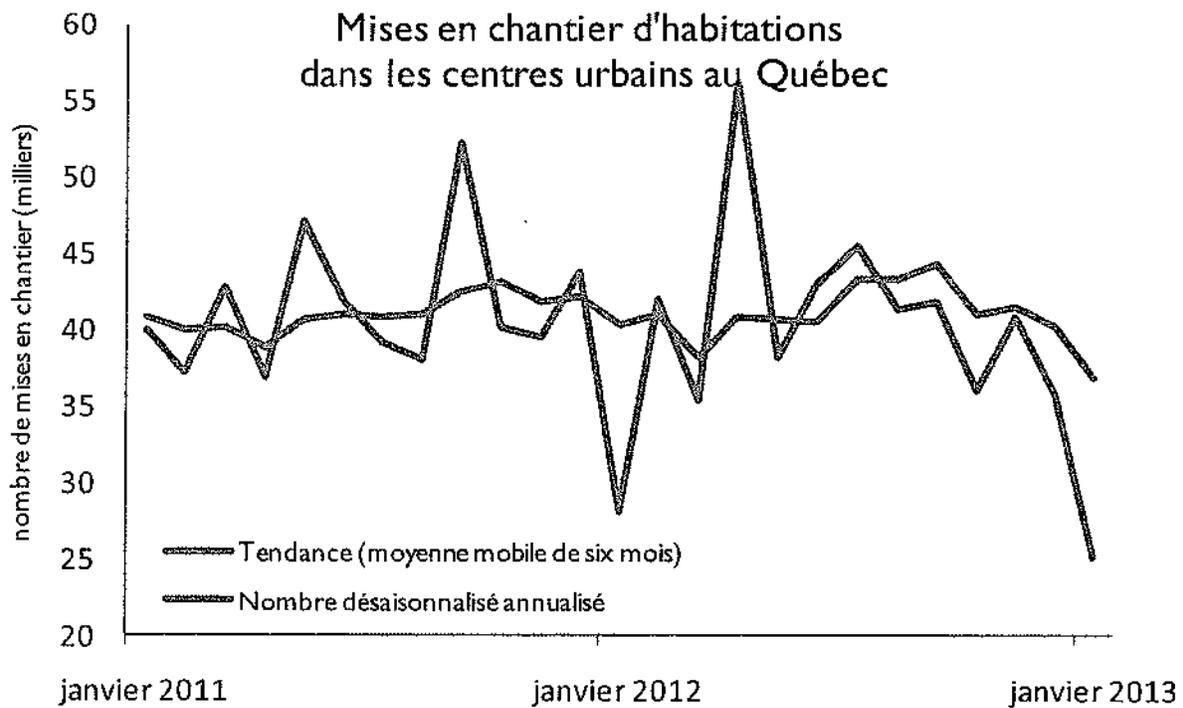
Kevin Hughes
514-283-4488
khughes@schl.ca

Relations avec les médias

Catherine Léger
514-283-7972
cleger@schl.ca

Données supplémentaires disponibles sur demande

(Also available in English)



Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations Janvier 2013		
Québec, centres de 10 000+ habitants	Janvier 2012	Janvier 2013
Données réelles, centres urbains ¹		
Janvier - maisons individuelles	433	271
Janvier - logements collectifs	1 284	1 213
Janvier - tous les logements	1 717	1 484
Janvier à janvier - maisons individuelles	433	271
Janvier à janvier - logements collectifs	1 284	1 213
Janvier à janvier - tous les logements	1 717	1 484
	Décembre 2012	Janvier 2013
DDA ² , centres urbains ¹		
Tous les logements	35 599	25 062

Source: SCHL

¹Centres comptant au moins 10 000 habitants

²Données désaisonnalisées annualisées

Données détaillées disponibles sur demande



SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Version - Excel
SRR-VERSION 12.0

2013 Résid NC + Conv avec extra	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
Cumul	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-cumul
	Nbr de clients potentiels	0		
	Coût en capital D-2011-194	7,52%		
	Coût en capital prospectif pondéré	6,37%		

	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		3 529	5 114	5 749	5 881	5 902
Volume en m³		10 232 195,4	10 472 281,9	11 716 680,4	11 976 042,3	12 016 747,2
Frais de conduites	3 241 804	0	0	0	0	0
Frais de branchements	6 755 314	2 783 129	1 057 198	220 345	34 581	0
Frais généraux (12,56%)	1 255 637,97	349 561	132 784	27 675	4 343	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		5 598 411	2 641 312	1 003 327	209 117	32 819
CASEP - PRC (10 ans)		(274 430)	0	0	0	0
Frais administratif	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	(954 541)	(469 949)	(178 515)	(37 207)	(5 839)
Financement - PCAF (0,00 \$ mens) (8,5 %)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	(33 098)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(361 585)	(63 809)	0	0	0	0
Investissement total	22 968 386	10 858 073	7 438 321	3 361 344	1 072 833	26 980
Coût d'opération		151 751	212 858	236 978	241 397	242 025
PRC compensation d'intérêts (0 \$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		895 660	1 238 417	1 365 003	1 388 448	1 391 793
Taxes sur les serv. publics		229 296	282 054	287 430	270 782	250 424
Redevances		10 798	11 052	12 365	12 639	12 682
Impôts		217 150	167 651	174 499	171 142	167 919
Rendement		897 920	1 185 465	1 244 429	1 190 046	1 107 151
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		2 402 574	3 097 497	3 320 703	3 274 454	3 171 992
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		20,7757	29,3451	29,2995	29,2912	29,2900
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		20,7757	29,3451	29,2995	29,2912	29,2900
Revenu de distribution (\$)		2 125 815	3 073 098	3 432 933	3 507 931	3 519 701
Contribution tarifaire annuelle		276 759	24 399	(112 230)	(233 477)	(347 709)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(461 953)	(576 999)	(692 974)	(809 757)	(927 299)

Contribution tarifaire (3 ans)	188 499	Contribution tarifaire (15 ans)	(6 609 244)
Contribution tarifaire (5 ans)	(249 217)	Contribution tarifaire (20 ans)	(10 255 485)
Contribution tarifaire (10 ans)	(2 330 020)	Contribution tarifaire (40 ans)	(19 230 145)
Point mort tarifaire (années)	4,02	Grille utilisée	--- >
Taux de rendement interne TRI	11,23%	Signataire supérieur - Ventes	--- >

VENTES

Date ___/___/___	Date ___/___/___	Date ___/___/___
Date ___/___/___	Date ___/___/___	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Version - Excel SRR-VERSION 12.0
---	--	--

2013_Résid-Aj	Type de projet Région Type de client Nbr de clients potentiels Coût en capital D-2011-194 Coût en capital prospectif pondéré	Extension - Grille Laurentides RÉSIDENTIEL - NCR 0 7,52% 6,37%	Représentant Conseiller OTP Longueur en mètres linéaires Coût d'été/hiver Coût unit. conduites (\$/mln)	DANIEL LAVOIE DANIEL LAVOIE 10-000000 été 0
----------------------	---	---	--	---

	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		189	189	189	189	189
Volume en m³		236 361,4	236 361,4	236 361,4	236 361,4	236 361,4
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	12 767	0	0	0	0	0
Frais généraux (12,56%)	1 603,54	0	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		129 257	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Frais administratif	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens) (8,5%)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	143 628	14 371	129 257	0	0	0
Coût d'opération		8 127	7 749	7 749	7 749	7 749
PRC compensation d'intérêts (0 \$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		13 450	13 450	13 450	13 450	13 450
Taxes sur les serv. publics		1 953	1 751	1 549	1 347	1 146
Redevances		249	249	249	249	249
Impôts		1 453	1 653	1 479	1 304	1 127
Rendement		6 187	7 864	7 007	6 150	5 294
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		31 419	32 716	31 483	30 250	29 015
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		28,9163	28,9163	28,9163	28,9163	28,9163
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		28,9163	28,9163	28,9163	28,9163	28,9163
Revenu de distribution (\$)		68 347	68 347	68 347	68 347	68 347
Contribution tarifaire annuelle		(36 928)	(35 631)	(36 864)	(38 098)	(39 332)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(40 568)	(41 805)	(43 042)	(44 281)	(45 520)

Contribution tarifaire (3 ans)	(96 838)	Contribution tarifaire (15 ans)	(419 653)
Contribution tarifaire (5 ans)	(155 481)	Contribution tarifaire (20 ans)	(517 524)
Contribution tarifaire (10 ans)	(286 831)	Contribution tarifaire (40 ans)	(711 595)
Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	--- > RÉSIDENTIEL - NCR Niveau 2
Taux de rendement interne TRI	44,80%	Signataire supérieur - Ventes	--- > Directeur ventes résidentielles NCR

VENTES

Représentant	Date ___/___/___	Directeur ventes résidentielles NCR	Date ___/___/___
		Directeur ventes résidentielles et parten.	Date ___/___/___

V.P. Ventes OU Directeur principal ventes	Date ___/___/___
Président(e)	Date ___/___/___



SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Version - Excel
SRR-VERSION 12.0

2013 CII NC avec extra	Type de projet Région Type de client	Cumul Cumul COMM. - Partenariat	Représentant Conseiller OTP	REPRÉSENTANT CONSEILLER 10-000000
	Coût en capital D-2011-194 Coût en capital prospectif pondéré	7,52% 6,37%		

	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 049	1 949	1 958	1 958	1 958
Volume en 1000 m³		44 901,1	39 657,4	39 840,2	39 840,2	39 840,2
Frais de conduites	10 292 955	0	0	0	0	0
Frais de branchements	7 555 205	122 925	35 394	0	0	0
Frais généraux (12,56%)	2 241 728,87	15 439	4 445	0	0	0
PRC - 5 ans		1 185 878	19 294	5 555	0	0
PRC - 10 ans		4 842 266	77 178	22 222	(0)	(0)
CASEP - PRC (10 ans)		(98 754)	0	0	0	0
Frais administratif	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	(266 239)	(4 332)	(1 247)	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens) (8,5 %)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	(129 867)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(885 697)	(217)	0	0	0	0
Investissement total	25 034 132	19 074 324	5 801 298	131 980	26 530	(0)
Coût d'opération		508 202	115 015	117 244	115 545	115 545
PRC compensation d'intérêts (0 \$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		1 312 738	1 319 652	1 324 280	1 324 234	1 324 234
Taxes sur les serv. publics		355 365	335 096	316 181	296 298	276 435
Redevances		47 385	41 851	42 044	42 044	42 044
Impôts		328 210	119 606	129 111	133 983	137 734
Rendement		1 434 710	1 463 179	1 384 348	1 300 458	1 216 104
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		3 986 609	3 394 399	3 313 207	3 212 563	3 112 097
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		16,0034	16,0034	16,0034	16,0034	16,0034
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		16,0034	16,0034	16,0034	16,0034	16,0034
Revenu de distribution (\$)		7 185 701	6 346 531	6 375 787	6 375 787	6 375 787
Contribution tarifaire annuelle		(3 199 092)	(2 952 133)	(3 062 580)	(3 163 224)	(3 263 690)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(3 589 898)	(3 674 609)	(3 757 565)	(3 840 498)	(3 924 494)

Contribution tarifaire (3 ans)	(8 161 315)	Contribution tarifaire (15 ans)	(34 723 865)
Contribution tarifaire (5 ans)	(13 028 902)	Contribution tarifaire (20 ans)	(42 596 151)
Contribution tarifaire (10 ans)	(24 504 322)	Contribution tarifaire (40 ans)	(60 118 041)
Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	--- > COMM. - Partenariat
Taux de rendement interne TRI	19,82%	Signataire supérieur - Ventes	--- > Président(e)
			Niveau 5

VENTES

Représentant	Date ___/___/___	Directeur ventes partenariat	Date ___/___/___	Directeur ventes résidentielles et parten.	Date ___/___/___
V.P. Ventes OU Directeur principal ventes	Date ___/___/___	Président(e)	Date ___/___/___		

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Version - Excel SRR-VERSION 12.0
---	--	--

2013_CII-AJ	Type de projet Région Type de client Coût en capital D-2011-194 Coût en capital prospectif pondéré	Extension - Grille Laurentides COMM. - Partenariat 7,52% 6,37%	Représentant Conseiller OTP Longueur en mètres linéaires Coût d'été/hiver Coût unit. conduites (\$/m)	DANIEL LAVOIE DANIEL LAVOIE 10-000000 été 0
-------------	--	--	--	---

	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		967	967	967	967	967
Volume en 1000 m ³		23 300,2	23 300,2	23 300,2	23 300,2	23 300,2
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	1 529 620	0	0	0	0	0
Frais généraux (12,56%)	192 120,29	0	0	0	0	0
PRC - 5 ans		525 657	0	0	0	0
PRC - 10 ans		2 102 627	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Frais administratif	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens) (8,5%)	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	4 350 025	1 721 740	2 628 284	0	0	0
Coût d'opération		239 816	57 053	57 053	57 053	57 053
PRC compensation d'intérêts (0 \$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		378 169	378 169	378 169	378 169	378 169
Taxes sur les serv. publics		59 578	53 905	48 233	42 560	36 888
Redevances		24 589	24 589	24 589	24 589	24 589
Impôts		53 105	40 396	37 193	33 858	30 397
Rendement		213 538	240 963	216 873	192 784	168 694
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		968 794	795 075	762 110	729 013	695 790
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m ³)		7,9682	7,9682	7,9682	7,9682	7,9682
Taux Fonds vert (¢/m ³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m ³)		7,9682	7,9682	7,9682	7,9682	7,9682
Revenu de distribution (\$)		1 856 606	1 856 606	1 856 606	1 856 606	1 856 606
Contribution tarifaire annuelle		(887 812)	(1 061 531)	(1 094 496)	(1 127 594)	(1 160 816)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(1 293 609)	(1 317 280)	(1 341 054)	(1 364 926)	(1 388 889)

Contribution tarifaire (3 ans)	(2 682 247)	Contribution tarifaire (15 ans)	(12 158 253)
Contribution tarifaire (5 ans)	(4 415 492)	Contribution tarifaire (20 ans)	(14 874 533)
Contribution tarifaire (10 ans)	(8 513 732)	Contribution tarifaire (40 ans)	(20 463 247)
Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	--- > COMM. - Partenariat Niveau 5
Taux de rendement interne TRI	36,28%	Signataire supérieur - Ventes	--- > Président(e)

VENTES

Représentant	Date ___/___/___	Directeur ventes partenariat	Date ___/___/___
		Directeur ventes résidentielles et parten.	Date ___/___/___
V.P. Ventes OU Directeur principal	Date ___/___/___	Président(e)	Date ___/___/___

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Version - Excel SRR-VERSION 12.0
---	--	--

2013_VGE AJ Cumul	Type de projet Région Type de client Coût en capital D-2011-194 Coût en capital prospectif pondéré	Cumul Cumul VGE 7,52% 6,37%	Représentant Conseiller OTP REPRÉSENTANT CONSEILLER 10-cumul
--------------------------	--	---	---

	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		9	9	9	9	9
Volume en 1000 m³		51 051,5	51 051,5	51 051,5	51 051,5	51 051,5
Frais de conduites	200 001	0	0	0	0	0
Frais de branchements	130 000	0	0	0	0	0
Frais généraux (12,91%)	42 588,13	0	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Frais administratif	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens) (8,5%)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	372 589	372 589	0	0	0	0
Coût d'opération		2 232	531	531	531	531
PRC compensation d'intérêts (0 \$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		11 026	11 026	11 026	11 026	11 026
Taxes sur les serv. publics		5 423	5 258	5 093	4 927	4 762
Redevances		53 876	53 876	53 876	53 876	53 876
Impôts		5 301	1 177	1 497	1 790	2 055
Rendement		23 383	22 680	21 978	21 276	20 573
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		101 241	94 548	94 001	93 425	92 823
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		2,2946	2,2946	2,2946	2,2946	2,2946
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		2,2946	2,2946	2,2946	2,2946	2,2946
Revenu de distribution (\$)		1 171 417	1 171 417	1 171 417	1 171 417	1 171 417
Contribution tarifaire annuelle		(1 070 176)	(1 076 869)	(1 077 416)	(1 077 992)	(1 078 594)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(1 079 222)	(1 079 874)	(1 080 549)	(1 081 244)	(1 081 959)

Contribution tarifaire (3 ans)	(2 853 054)	Contribution tarifaire (15 ans)	(10 234 261)
Contribution tarifaire (5 ans)	(4 487 174)	Contribution tarifaire (20 ans)	(12 031 384)
Contribution tarifaire (10 ans)	(7 796 125)	Contribution tarifaire (40 ans)	(15 592 642)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	--- >	VGE	Niveau 3
Taux de rendement interne TRI	218,14%	Signataire supérieur - Ventes	--- >	Directeur adjoint VGE	

VENTES

Conseiller VGE	Date ___/___/___	Directeur Comptes VGE	Date ___/___/___	Directeur adjoint VGE	Date ___/___/___
----------------	------------------	-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Directeur principal ventes	Date ___/___/___	Président(e)	Date ___/___/___
----------------------------	------------------	--------------	------------------



SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Version - Excel
SRR-VERSION 12.0

2013VGE NC	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
Cumul	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2011-194	7,52%		
	Coût en capital prospectif pondéré	6,37%		

	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		3	3	3	3	3
Volume en 1000 m³		48 318,5	50 818,5	50 818,5	50 818,5	50 818,5
Frais de conduites	16 491 162	0	0	0	0	0
Frais de branchements	322 800	0	0	0	0	0
Frais généraux (9,93%)	1 669 803,36	0	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Frais administratif	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
Financement - PCAF (0,00 \$ mens) (8,5%)		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(9 700 000)	0	0	0	0	0
Investissement total	8 783 765	0	0	0	0	0
Coût d'opération		744	177	177	177	177
PRC compensation d'intérêts (0 \$)		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		222 955	222 955	222 955	222 955	222 955
Taxes sur les serv. publics		128 412	125 068	121 724	118 379	115 035
Redevances		50 991	53 630	53 630	53 630	53 630
Impôts		111 376	14 920	23 015	30 432	37 213
Rendement		552 425	538 223	524 020	509 818	495 616
Taxe sur le capital		0	0	0	0	0
Revenu requis		1 066 904	954 972	945 520	935 391	924 625
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m³)		2,6341	2,7621	2,7621	2,7621	2,7621
Taux Fonds vert (¢/m³)		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (¢/m³)		2,6341	2,7621	2,7621	2,7621	2,7621
Revenu de distribution (\$)		1 272 752	1 403 634	1 403 634	1 403 634	1 403 634
Contribution tarifaire annuelle		(206 849)	(448 662)	(458 114)	(468 243)	(479 009)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(490 373)	(502 300)	(514 756)	(527 708)	(541 128)

Contribution tarifaire (3 ans)	(970 697)	Contribution tarifaire (15 ans)	(4 053 067)
Contribution tarifaire (5 ans)	(1 688 217)	Contribution tarifaire (20 ans)	(3 964 064)
Contribution tarifaire (10 ans)	(3 261 375)	Contribution tarifaire (40 ans)	(4 413 202)
Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- >
Taux de rendement interne TRI	9,30%	Signataire supérieur - Ventes	-- > Président(e)

VENTES

Conseiller VGE	Date ___/___/___	Directeur Comptes VGE	Date ___/___/___	Directeur adjoint VGE	Date ___/___/___
Directeur principal ventes	Date ___/___/___	Président(e)	Date ___/___/___		

RENTABILITÉ DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2012-2013

Ligne	Description	PETIT ET MOYEN DÉBIT (PMD)									GRANDES ENTREPRISES			TOTAL			
		RÉSIDENTIEL			AFFAIRES			TOTAL PMD			Nouveaux clients (10)	Ajouts de charge (11)	Total (12)	Nouveaux clients (13)	Ajouts de charge (14)	Renforcement du réseau (15)	Total (16)
		Nouveaux clients (1)	Ajouts de charge (2)	Total (3)	Nouveaux clients (4)	Ajouts de charge (5)	Total (6)	Nouveaux clients (7)	Ajouts de charge (8)	Total (9)							
1	Nombre de clients an 1	3 529	189	3 718	2 049	967	3 016	5 578	1 156	6 734	3	9	12	5 581	1 165		6 746
2	Nombre de clients an 2 (cumulatif)	5 114	189	5 303	1 949	967	2 916	7 064	1 156	8 220	3	9	12	7 067	1 165		8 232
3	Nombre de clients an 3 (cumulatif)	5 749	189	5 938	1 958	967	2 925	7 707	1 156	8 863	3	9	12	7 710	1 165		8 875
4	Nombre de clients an 4 (cumulatif)	5 881	189	6 070	1 958	967	2 925	7 840	1 156	8 996	3	9	12	7 843	1 165		9 008
5	Nombre de clients an 5 (cumulatif)	5 902	189	6 091	1 958	967	2 925	7 860	1 156	9 016	3	9	12	7 863	1 165		9 028
6	Volumes (10 ³ m ³) an 1	10 232	236	10 469	44 901	23 300	68 201	55 133	23 537	78 670	48 318	51 051	99 370	103 452	74 588		178 040
7	Volumes (10 ³ m ³) an 2 (cumulatif)	10 472	236	10 709	39 657	23 300	62 958	50 130	23 537	73 666	50 818	51 051	101 870	100 948	74 588		175 536
8	Volumes (10 ³ m ³) an 3 (cumulatif)	11 717	236	11 953	39 840	23 300	63 140	51 557	23 537	75 093	50 818	51 051	101 870	102 375	74 588		176 963
9	Volumes (10 ³ m ³) an 4 (cumulatif)	11 976	236	12 212	39 840	23 300	63 140	51 816	23 537	75 353	50 818	51 051	101 870	102 635	74 588		177 223
10	Volumes (10 ³ m ³) an 5 (cumulatif)	12 017	236	12 253	39 840	23 300	63 140	51 857	23 537	75 394	50 818	51 051	101 870	102 675	74 588		177 263
11	Immobilisations (000 \$) an 0	11 220	14	11 234	19 960	1 722	21 682	31 180	1 736	32 916	18 484	373	18 856	49 663	2 109	1 126	52 898
12	Immobilisations (000 \$) an 1	3 133	-	3 133	138	-	138	3 271	-	3 271	-	-	-	3 271	-	-	3 271
13	Immobilisations (000 \$) an 2	1 190	-	1 190	40	-	40	1 230	-	1 230	-	-	-	1 230	-	-	1 230
14	Immobilisations (000 \$) an 3	248	-	248	-	-	-	248	-	248	-	-	-	248	-	-	248
15	Immobilisations (000 \$) an 4	39	-	39	-	-	-	39	-	39	-	-	-	39	-	-	39
16	Immobilisations (000 \$) an 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17	<i>(incluant les frais généraux)</i>																
18	Subvention PRC (000 \$) an 1	5 324	129	5 453	5 929	2 628	8 558	11 253	2 758	14 011	-	-	-	11 253	2 758		14 011
19	Subvention PRC (000 \$) an 2	2 641	-	2 641	96	-	96	2 738	-	2 738	-	-	-	2 738	-	-	2 738
20	Subvention PRC (000 \$) an 3	1 003	-	1 003	28	-	28	1 031	-	1 031	-	-	-	1 031	-	-	1 031
21	Subvention PRC (000 \$) an 4	209	-	209	(0)	-	(0)	209	-	209	-	-	-	209	-	-	209
22	Subvention PRC (000 \$) an 5	33	-	33	(0)	-	(0)	33	-	33	-	-	-	33	-	-	33
23	Contributions clients ¹ (000 \$) an 0	(362)	-	(362)	(886)	-	(886)	(1 247)	-	(1 247)	(9 700)	-	(9 700)	(10 947)	-		(10 947)
24	contributions clients (000 \$) an 1	(1 018)	-	(1 018)	(266)	-	(266)	(1 285)	-	(1 285)	-	-	-	(1 285)	-	-	(1 285)
25	contributions clients (000 \$) an 2	(470)	-	(470)	(4)	-	(4)	(474)	-	(474)	-	-	-	(474)	-	-	(474)
26	contributions clients (000 \$) an 3	(179)	-	(179)	(1)	-	(1)	(180)	-	(180)	-	-	-	(180)	-	-	(180)
27	contributions clients (000 \$) an 4	(37)	-	(37)	-	-	-	(37)	-	(37)	-	-	-	(37)	-	-	(37)
28	contributions clients (000 \$) an 5	(6)	-	(6)	-	-	-	(6)	-	(6)	-	-	-	(6)	-	-	(6)
29	Total des investissements (000 \$) an 0	10 858	14	10 872	19 074	1 722	20 796	29 932	1 736	31 669	8 784	373	9 156	38 716	2 109	1 126	41 950
30	Total des investissements (000 \$) an 1	7 438	129	7 568	5 801	2 628	8 430	13 240	2 758	15 997	-	-	-	13 240	2 758		15 997
31	Total des investissements (000 \$) an 2	3 361	-	3 361	132	-	132	3 493	-	3 493	-	-	-	3 493	-	-	3 493
32	Total des investissements (000 \$) an 3	1 073	-	1 073	27	-	27	1 099	-	1 099	-	-	-	1 099	-	-	1 099
33	Total des investissements (000 \$) an 4	211	-	211	(0)	-	(0)	211	-	211	-	-	-	211	-	-	211
34	Total des investissements (000 \$) an 5	27	-	27	(0)	-	(0)	27	-	27	-	-	-	27	-	-	27
35	Impact sur les tarifs																
36	Pour la première année (000 \$)	679	(15)	664	(3 386)	(976)	(4 361)	(2 706)	(991)	(3 698)	(206)	(1 071)	(1 277)	(2 913)	(2 062)	130	(4 845)
37	Pour les cinq premières années (000 \$)	1 451	(64)	1 387	(12 556)	(4 192)	(16 748)	(11 104)	(4 257)	(15 361)	(1 688)	(4 485)	(6 173)	(12 792)	(8 742)	488	(21 045)
38	Taux de rendement interne	9,67%	26,03%	9,75%	19,38%	35,20%	21,39%	14,90%	34,94%	16,43%	9,29%	> 100%	19,12%	14,08%	54,97%		16,64%
39	Point mort tarifaire (années)	11,07	1,00	10,83	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00		1,00

¹ Les contributions clients regroupent la contribution de raccordement de 300\$ ainsi que toutes les autres contributions faites par les clients.